MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT






Bulletin d'information

des secteurs productifs

ANAPI
Agence Nationale pour la Promotion des Investissements

NOVEMBRE **2025**

MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Bulletin d'information

des secteurs productifs

ANAPI
Agence Nationale pour la
Promotion des Investissements

Table des matières

Sigles & Abréviation ---------- Pg 03
Tableaux et figures ---------- Pg 05
Préface ---------- Pg 09
Avant-propos ---------- Pg 11
Résumé Executif ---------- Pg 12

01. Introduction **Pg 14**
Contexte et justification ---------- Pg 14
Objectifs poursuivis ---------- Pg 15
Approche méthodologique ---------- Pg 15

02. Informations sur les Secteurs Productifs **Pg 18**
2.1. SECTEUR AGRICULTURE ---------- Pg 18
2.1.1. Potentialités ---------- Pg 18
2.1.2. Défis majeurs ---------- Pg 19
2.1.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 19

2.2. SECTEUR DE PÊCHE ET ÉLEVAGE ---------- Pg 23
2.2.1. Potentialités ---------- Pg 23
2.2.2. Défis majeurs ---------- Pg 25
2.2.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 25

2.3. SECTEUR ENVIRONNEMENT ---------- Pg 26
2.3.1. Potentialités ---------- Pg 26
2.3.2.Défis majeurs ---------- Pg 27
2.3.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 28

2.4. SECTEUR DÉVELOPPEMENT RURAL ---------- Pg 30
2.4.1. Potentialités ---------- Pg 30
2.4.2. Défis majeurs ---------- Pg 30
2.4.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 32

2. 5. SECTEUR DES MINES ---------- Pg 35
2.5.1. Potentialités ---------- Pg 35
2.5.2. Défis majeurs ---------- Pg 37
2.5.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 37

2.6. SECTEUR HYDROCARBURES ---------- Pg 43
2.6.1. Potentialités ---------- Pg 43
2.6.2. Défis majeurs ---------- Pg 44
2.6.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 45

2.7. SECTEUR INDUSTRIE ---------- Pg 48
2.7.1. Potentialités ---------- Pg 48
2.7.2. Défis majeurs ---------- Pg 48
2.7.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 49

2.8. SECTEUR DE L'ENTREPRENEURIAT, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (EPME) ---------- Pg 54
2.8.1. Potentialités ---------- Pg 54
2.8.2. Défis majeurs ---------- Pg 55
2.8.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 55

2.9. SECTEUR COMMERCE EXTÉRIEUR ---------- Pg 58
2.9.1. Potentialités ---------- Pg 58
2.9.2.Défis majeurs ---------- Pg 58
2.9.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 59

2.10. SECTEUR TOURISME ---------- Pg 65
2.10.1. Potentialités ---------- Pg 65
2.10.2. Défis majeurs ---------- Pg 65
2.10.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 66

2.11. SECTEUR FINANCIER ---------- Pg 68
2.11.1. Potentialités ---------- Pg 68
2.11.2. Défis majeurs ---------- Pg 69
2.11.3. Principaux indicateurs ---------- Pg 69

Conclusion ---------- Pg 03
Recommandations ---------- Pg 05
Équipe de rédaction ---------- Pg 09

Sigles et abréviations

ANADEC : Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais
ANAPI : Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
AZES : Agence des Zones économiques spéciales
BCC : Banque Centrale du Congo
BISP : Bulletin d'Informations des Secteurs Productifs
BNEPI : Bureau national d'étude et de planification industrielle
CAD : Coordination de l'Aide au Développement
CADECO : Caisse générale d'épargne du Congo
CDF : Franc congolais (code ISO 4217)
CMOC : China Molybdenum
CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNSSAP : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat
COMINIÈRE : Société Commerciale et Minière du Congo
COVID-19 : Maladie à coronavirus 2019
CT : Court terme
DEP : Directions d'Étude et de Planification
DPSI : Document de Politique et Stratégie de l'Industrie
DSP : Direction des Secteurs Productifs
EME : Etablissement de monnaie électronique
EP : Entreprises Publiques
EPME : Entrepreneuriat Petites et Moyennes Entreprises
EPMEA : Petites et Moyennes Entreprises et Artisans
ETD : Entité Territoriale Décentralisée
EU : European Union
FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations
FOGEC : Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo
FPI : Fonds de Promotion de l'Industrie
GÉCAMINES : Générale des carrières et des mines
GIA : Gemological Institute Of America
HL : Hectolitre
IAEA : International Atomic Energy Agency
IDE : Investissements Directs Etrangers
IMF : International Monetary Fund
IMRDC : Institut des Mines de la RDC
INS : Institut National des Statistiques
ITC : International Trade Centre (Centre du Commerce International)
ITIE : Initiative pour la Transparence de Industries Extractives
KG : Kilogramme
LT : Long terme
ME : Monnaie étrangère
MIBA : Société Minière de Bakwanga
MN : Monnaie nationale
MPME : Micro, petites et moyennes entreprises
MT : Moyen terme
NS : Non spécifié
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement économiques
ODD : Objectifs de Développement Durable
ODEP : Observatoire de la Dépense Publique
ONEM : Office National de l'Emploi
ONGs : Organisations Non Gouvernementales
ONHR : Office National d'Hydraulique Rural

ONT	: Office National du Tourisme
PADMPME	: Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises
PDDAA	: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PDI	: Plan Directeur d'Industrialisation
PE	: Permis d'Exploitation
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNSD	: Plan National Stratégique de Développement
PPBS	: Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Evaluation
PPP	: Partenariat public-privé
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RATPK	: Régie d'Assainissement et des Travaux Publics de Kinshasa
REDD	: Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière
RDC	: République Démocratique du Congo
RSA	: République Sud-Africaine
SACIM	: Société anhui Congo d'investissement minier
SADC	: SouthernAfricanDevelopmentCommunity
SAKIMA	: Société Aurifère du Kivu et du Maniema
SCMK-Mn	: Société Commerciale la Minière De Kisenge Manganèse
SENEN	: Service National des énergies nouvelles
SEP	: Société Congolaise d'Entreposage des Produits du Pétrole
SODIMICO	: Société de développement industriel et minier du Congo
SOKIMO	: Société Minière Kilo-Moto
TB	: Taux de bancarisation
USA	: United States of America
USD	: Dollar américain (Code ISO 4217)
USGS	: United States Geological Survey
ZES	: Zone économique spéciale

Tableaux et figures

Liste des tableaux

Tableau	Contenu	Page
Tableau 1	Principales cultures agricoles en RDC	18
Tableau 2	Évolution de la production céréalière en tonne	19
Tableau 3	Évolution de la production des racines et tubercules en tonne	20
Tableau 4	Évolution de la production légumineuse en tonne	20
Tableau 5	Évolution de la production oléagineuse en tonne	21
Tableau 6	Réseau routier national géré par l'office des route	21
Tableau 7	Contribution de l'Agriculture au Produit Intérieur Brut (en %)	21
Tableau 8	Nombre des Ménages Agricoles par province au cours de la campagne agricole 2018-2019	22
Tableau 9	Évolution de la part du Budget de l'Etat allouée au secteur en pourcentage	23
Tableau 10	Prévalence de l'insécurité alimentaire	23
Tableau 11	Réseau hydrographique et potentiel halieutique de la RDC	24
Tableau 12	Effectif de cheptel par espèce	25
Tableau 13	Production des viandes, halieutique, œufs et laits	26
Tableau 14	Contribution du secteur dans le PIB	26
Tableau 15	Synthèse des affectations des terres en RDC	28
Tableau 16	Synthèse de données collectées sur Terrain et Géoréférencées par la DRHo	29
Tableau 17	Synthèse de données Complémentaires non Géoréférencées fournies par les PTFs et ONGDs	29
Tableau 18	Volume de grumes de bois exportés en m3	29
Tableau 19	Contribution du secteur dans le PIB en millions de CDF courants	30
Tableau 20	Nombre de Km des routes de desserte agricole réhabilitées et aménagée	32

Tableau 21	Taux de desserte en eau potable	33
Tableau 22	Les projets financés par le PTF	34
Tableau 23	Les projets financés par le gouvernement	34
Tableau 24	Répartition des sociétés coopératives enregistrées et immatriculées (SCEI) par province	35
Tableau 25	Les principales substances minérales exploitées en RDC	36
Tableau 26	Productions des principales substances minérales exploitées/exportations en RDC	37
Tableau 27	Évolution des volumes d'exportations et destination (2020-2023)	38
Tableau 28	Projets du Secteur Minier De La RDC	38
Tableau 29	Participation de l'Etat dans les entreprises minières	40
Tableau 30	Recettes perçues par les Entreprises Publiques en 2020 et 2021 (en USD)	41
Tableau 31	Cessions des droits	41
Tableau 32	Contribution du secteur extractif à l'emploi de 2017 à 2021	42
Tableau 33	Cours Mondiaux des Matières Premières	42
Tableau 34	Production fiscalisée du pétrole de 2020-2024	46
Tableau 35	Évolution des prix moyens du baril de 2020 à 2024	46
Tableau 36	Évolution des prix moyens de l'essence (en CDF)	46
Tableau 37	Évolution des prix moyens du pétrole (en CDF)	47
Tableau 38	Évolution des prix moyens du Gasoil (en CDF)	47
Tableau 39	Évolution des prix moyens du FuelOil (en CDF)	47
Tableau 40	Évolution des prix moyens du GPL (gaz-pétrole liquéfié) (en CDF)	47
Tableau 41	Évolution des prix moyens de JET A1 (en CDF).	47
Tableau 42	Nombre d'entreprises industrielles par taux d'activités et provinces	49
Tableau 43	Nombre d'entreprises industrielles ayant renseigné leurs activités au ministère de l'industrie par filières et provinces	50
Tableau 44	Volume de production industrielle de quelques produits de grande consommation	51
Tableau 45	Nombre des Zones Économiques Spéciales	52

Tableau 46	Les Investissements Directs Étrangers Par Secteurs	53
Tableau 47	Projets financés par le FPI	53
Tableau 48	Budget des Dépenses en Capital de L'Etat et part allouée au Secteur Industriel en Millions de CDF	54
Tableau 49	Budget des Dépenses en Capital de L'Etat et part allouée au Secteur Industriel en Millions de CDFTableau 50 : Budget des Dépenses en Capital de L'Etat et part allouée au Secteur Industriel en Millions de CDF	55
Tableau 50	Nombre de MPMEA accompagnés par l'ANADEC	56
Tableau 51	Nombre de MPMEA accompagnés par FOGEC	57
Tableau 52	Part du budget allouée au secteur de l'EPME	58
Tableau 53	Projet d'investissement réalisé dans le secteur de l'EPME	58
Tableau 54	Groupes de Produits Importés en millions de $ (2020-2024)	59
Tableau 55	Groupes de Produits Exportés (2020-2024)	61
Tableau 56	Analyse de la Balance Commerciale de la RDC (2020-2024)	63
Tableau 57	Taux de couverture de la balance commerciale	64
Tableau 58	Indicateur 1 : Statistiques des hôtels classés par provinces en 2024	66
Tableau 59	Indicateur 2 : Statistiques des restaurants classés par provinces en 2024	67
Tableau 60	Paysage du secteur Financier de la RDC	68
Tableau 61	Évolution des encours crédit suivant la maturité	69
Tableau 62	Évolution des dépôts en milliard	69
Tableau 63	Évolution du taux de bancarisation de 2021 à 2022	69
Tableau 64	Nombre d'agence et guichet	70
Tableau 65	Nombre d'agent bancaire	70
Tableau 66	Évolution de la situation des Établissements de Monnaie Électronique	70
Tableau 67	Évolution des Crédits et épargnes des IMF en millions USD	71
Tableau 68	Évolution des comptes épargnes (2020-2023)	71

Liste des figures

Figure	Contenu	Page
Figure 1	Carte de localisation des différents bassins sédimentaires de la RDC	44
Figure 2	Consommation des produits pétroliers en m3 de 2020-2022	45
Figure 3	Évolution Des Industries En RDC	50
Figure 4	Initiatives des Zones Économiques Spéciales	53
Figure 5	Part des MPME dans ensemble des UE recensées en 2019	56
Figure 6	Nombre de MPMEA par filière accompagnés par l'ANADEC	57
Figure 7	Évolution de la structure des importations	59
Figure 8	Évolution de la structure des exportations	61
Figure 9	Évolution de la Balance Commerciale de la RDC de 2020 -2024	63
Figure 10	Évolution annuelle du taux de couverture de la balance de paiement de la RDC de 2020 - 2024	64

Préface

Le Bulletin d'informations des Secteurs Productifs (BISP) constitue un instrument stratégique majeur au service de la planification, de l'analyse et de l'orientation des politiques économiques en République Démocratique du Congo (RDC). Notre pays, doté d'un potentiel naturel et humain exceptionnel, dispose de toutes les ressources nécessaires pour devenir une puissance économique de premier plan sur le continent africain.

Cependant, cette ambition se heurte encore à des défis structurels persistants : insuffisance d'infrastructures modernes, faible transformation locale des matières premières, et gouvernance perfectible dans la gestion de nos ressources naturelles. Or, le développement durable de toute nation repose sur la vitalité de ses secteurs productifs, véritables moteurs de création de richesses, d'emplois et de réduction de la pauvreté.

Conscient de ces enjeux, le Gouvernement de la République accorde une attention particulière au renforcement des secteurs productifs, aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire, dans le but de stimuler une croissance inclusive, diversifiée et durable. C'est dans cette perspective que le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, à travers la Direction des Secteurs Productifs (DSP), a initié la publication du BISP.

Ce bulletin vise à fournir des données fiables, régulières et accessibles sur l'évolution des secteurs porteurs de croissance. Il se veut un outil d'aide à la décision pour les autorités publiques, tout en offrant aux chercheurs, partenaires au développement et acteurs économiques une base d'informations pertinente pour mieux comprendre la dynamique économique et sociale du pays.

Au-delà de la diffusion des données, le BISP met en lumière les défis à relever, tout en proposant des orientations concrètes pour y faire face. Il souligne la nécessité d'une action collective et coordonnée entre le Gouvernement, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, dans un esprit de complémentarité, de responsabilité et d'efficacité.

Fruit du professionnalisme, de l'engagement et du dévouement des cadres et agents de la Direction des Secteurs Productifs, ce document témoigne de la capacité de notre administration à produire des résultats de qualité, même dans un contexte exigeant. Il représente à la fois un outil de pilotage stratégique, un levier d'amélioration du suivi des politiques publiques et une référence pour les analyses et décisions futures.

Je nourris l'espoir que cette première édition du Bulletin d'Informations des Secteurs Productifs marque le point de départ d'une publication régulière, continuellement enrichie et largement diffusée, afin de répondre aux besoins croissants des utilisateurs et de soutenir, par des données fiables, une prise de décision fondée sur l'évidence, contribuant ainsi à l'édification d'une économie congolaise plus résiliente, compétitive et durable.

C'est dans cet esprit que nous réaffirmons notre engagement : **«Tous engagés, tous mobilisés pour planifier, moderniser et transformer des vies.»**

Guylain NYEMBO MBWIZYA



Ministre d'Etat,
Ministre du Plan et de la Coordination
de l'Aide au Développement



Avant-propos

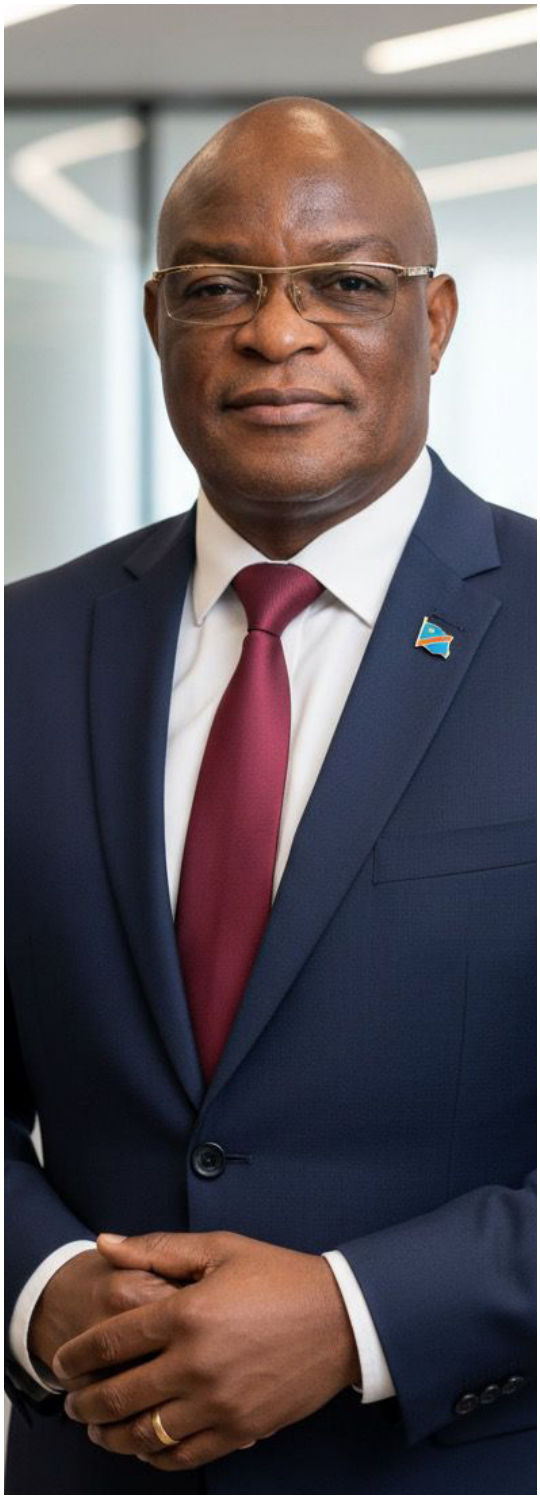
Le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement joue un rôle crucial dans la planification du développement de la RDC. Il est appelé à mettre sur pied en collaboration avec des organes de l'Etat concernés, les instruments scientifiques qui permettent et facilitent la compréhension de la vie économique et sociale du pays, de disposer des outils de planification et d'analyse des données sur l'évolution et la performance dans ses différents secteurs.

A cet effet, la Direction des Secteurs Productifs, l'une des directions sectorielles du Secrétariat Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement, s'est proposé de mettre sur pied un bulletin d'informations périodiques des secteurs porteurs de croissance. Ce bulletin constitue un outil clé de planification, offrant aux décideurs, investisseurs, partenaires, chercheurs et étudiants une vision d'ensemble des secteurs porteurs de croissance, notamment : Agriculture, Pêche et Élevage, Développement Rural, Environnement, Petites et Moyennes Entreprises, Industrie, Tourisme, Commerce Extérieur, Finance, Mines et Hydrocarbures.

En outre, la Direction des Secteurs Productifs se fixe l'objectif à travers l'élaboration de ce bulletin, d'analyser l'évolution des secteurs porteurs de croissance fournissant des informations sur les explorations, les productions, les investissements, les emplois, les importations, les exportations, etc.

Ce bulletin est un tableau de bord contenant plusieurs indicateurs qui définissent le comportement des secteurs productifs pendant une période donnée. Il met en exergue toute action ou réforme qui a eu de l'incidence sur les activités de différents secteurs. Ainsi, il propose aux décideurs, les éléments pouvant les aider dans la prise de décision et constitue donc, une base de données pour quiconque intéressé par les secteurs productifs.

Nous tenons à remercier ici tous les agents et cadres de la DSP pour leur implication et les sacrifices consentis durant les différentes étapes de l'élaboration de ce bulletin, tous les ministères sectoriels pour leur collaboration, les partenaires techniques et financiers ainsi que tous les services publics et privés qui nous ont appuyés dans l'élaboration, l'analyse et la publication dudit bulletin.



Daniel EPEMBE MOSANGO

Secrétaire Général au Plan
& CAD

Résumé exécutif

La République Démocratique du Congo se trouve à la croisée des chemins vers son développement socio-économique et durable. Elle s'est engagée activement à rechercher des solutions concrètes par des moyens idoines pour atteindre l'objectif celui de devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure avec une économie diversifiée et inclusive d'ici à 2035.

A cet effet, le défi à relever repose essentiellement sur ses secteurs productifs. Ces derniers, moteurs de croissance, jouent un rôle crucial dans la création de richesses, d'emplois et dans la réduction de la pauvreté. Conscient de cet enjeu, il est impératif pour le gouvernement congolais d'assurer le suivi de l'évolution de ces secteurs en vue d'orienter la prise des décisions vers les priorités des investissements et garantir une meilleure coordination de l'action gouvernementale.

Pour ce faire, il est indispensable de disposer en temps réel, des données de qualité, ventilées en macro, méso autant qu'en micro, qui soient facilement accessibles et fiables pour mesurer les progrès accomplis dans les différents secteurs. A ce titre, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement en tant qu'organe technique du gouvernement, chargé de la coordination de la planification du développement socio-économique, est appelé, conformément à l'ordonnance n°22/003 du 7 janvier 2022 fixant les attributions des ministères, à mettre sur pied, en collaboration avec des organes de l'Etat concernés, des instruments scientifiques qui permettent et facilitent la compréhension de la vie économique et sociale du pays, des outils de planification et d'analyse des données sur l'évolution et la performance dans ces différents secteurs.

C'est dans ce cadre que la Direction des Secteurs Productifs, l'une des directions sectorielles du Secrétariat Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement, s'est proposée d'élaborer un bulletin d'informations périodiques des secteurs porteurs de croissance.
Ce bulletin constitue un outil clé de la planification des secteurs productifs rassemblant un grand nombre d'informations statistiques à caractère productif de périodicité semestrielle. Il vise à présenter une vue d'ensemble des secteurs porteurs de croissance, notamment : Agriculture, Pêche et Élevage, Développement Rural, Environnement, Petites et Moyennes Entreprises, Industrie, Tourisme, Commerce Extérieur,Finances, Mines et Hydrocarbures.

En outre, la Direction des Secteurs Productifs se fixe l'objectif à travers l'élaboration de ce bulletin, d'analyser l'évolution des secteurs productifs fournissant des informations sur notamment les potentialités, les défis majeurs, les productions, la demande globale, les investissements, les emplois, les importations et les exportations de différents secteurs porteurs de croissance.

Par ailleurs, ledit bulletin est considéré comme un tableau de bord contenant plusieurs indicateurs qui définissent le comportement des secteurs productifs pendant une période donnée permettant d'asseoir la formulation des diagnostics conjoncturels, non seulement à l'attention des décideurs nationaux, mais aussi à l'ensemble des acteurs économiques publics ou privés. Aussi, il faut souligner que les données collectées proviennent des ministères sectoriels et d'autres sont issues des rapports, documents officiels publiés et des recherches effectuées par les experts de la DSP, ayant permis de réaliser une revue documentaire.

Ce document contient, outre la conclusion et les recommandations, deux grandes parties, à savoir :

- L'introduction qui comporte le contexte et justification, les objectifs poursuivis et l'approche méthodologique ;
- Les informations générales sur les secteurs productifs.

Cependant, il sied de rappeler que la RDC est dotée de ressources naturelles exceptionnelles notamment des terres arables importantes, une biodiversité immense, des minéraux précieux et essentiels à la transition énergétique, une diversité de climats, un important réseau hydrographique, un énorme potentiel en matière de pêche et d'élevage, etc. Malgré cela, ce potentiel reste largement sous-exploité en raison des défis structurels majeurs, tels que l'insuffisance des infrastructures, le manque de diversification économique, la gestion inefficace des ressources naturelles et l'accès limité aux financements. Ces obstacles freinent l'essor des secteurs productifs, notamment l'agriculture, l'industrie, la pêche et l'environnement ..., pourtant au cœur de toute stratégie de développement inclusif et durable.

Face à ces défis, le bulletin d'informations des secteurs productifs (BISP) propose des solutions concrètes et stratégiques pour revitaliser ces secteurs. Les

principaux indicateurs analysés dans chaque secteur se rapportent essentiellement aux éléments clés tels que la production, la consommation, les investissements, les exportations, les importations, les emplois, la part du secteur dans le PIB et dans le budget de l'Etat, etc. Il y a lieu de signaler que parmi les indicateurs disposant des données, nombreux d'entre eux ne comprennent que des données qui datent de 2019 à 2023. Pour cette première édition, les données couvrent la période allant de 2020 à 2024 et nécessitent leur mise à jour. Ainsi, le plein développement de la matrice des indicateurs retenus dans le cadre du bulletin est un processus qui requiert du temps et la possibilité de retouche à mesure que la connaissance et la disponibilité des informations évoluent.

Ainsi, la réalisation et la finalisation de ce bulletin ont été rendue possible grâce au savoir-faire et l'abnégation des agents et cadres de la DSP du Ministère du Plan & CAD, en collaboration avec ceux des Directions d'Etudes et Planification des ministères sectoriels.



01. Introduction

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays aux ressources naturelles exceptionnelles, avec un potentiel économique immense dans divers domaines tels que l'agriculture, l'industrie et les ressources minières. Elle possède plus de 80 millions d'hectares de terres arables, un vaste réseau hydrographique et des réserves stratégiques de minerais. Pourtant, ce potentiel reste largement sous-exploité, et une grande partie de la population continue de vivre dans des conditions de pauvreté, car confrontée à l'insécurité alimentaire et à des infrastructures insuffisantes.

Conscient de ces défis, le Gouvernement congolais s'est engagé à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030, en adoptant des stratégies visant à transformer le pays sur le plan économique. Ces stratégies incluent : (i) la transformation de l'agriculture pour en faire un pilier central de l'économie, dans une logique de « revanche du sol sur le sous-sol » ; (ii) l'industrialisation pour diversifier l'économie et réduire sa dépendance aux matières premières non transformées ; et (iii) l'accroissement de la production minière et extractive, tout en promouvant une gestion responsable et durable des ressources naturelles.

Pour soutenir la vision du Chef de l'Etat, le Bulletin d'Informations des Secteurs Productifs (BISP) est élaboré par le Ministère du Plan et CAD, conformément à l'Ordonnance n° 22/003 du 7 janvier 2022. Ce bulletin vise à :

- Fournir des informations fiables et actualisées aux décideurs politiques, investisseurs et partenaires en vue de mieux les orienter dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et projets de développement ;
- Faciliter la construction d'une vision claire et cohérente sur divers secteurs porteurs de croissance pour une prise de décisions éclairées ;
- Encourager la collaboration entre acteurs publics et privés pour une gestion efficace des ressources et des investissements.

Basé sur une méthodologie participative et rigoureuse de collecte et d'analyse de données, ce bulletin s'appuie sur les contributions des ministères sectoriels, des institutions publiques et privées, des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) et des organismes internationaux. Ces données couvrent des domaines tels que la production, les investissements, l'emploi, les Exportations et Importations, etc.

En proposant des recommandations pratiques, ce document ambitionne de surmonter les défis structurels majeurs auxquels le pays fait face, tels que l'insuffisance des infrastructures, une économie peu diversifiée et l'instabilité institutionnelle. Il met également en lumière les opportunités de développement pour accélérer la transformation économique de la RDC vers une croissance inclusive et durable.

La coopération entre le gouvernement, le secteur privé et les partenaires internationaux est cruciale pour atteindre ces objectifs. Ce bulletin constitue un outil stratégique de planification, de suivi et d'évaluation, essentiel pour bâtir une économie compétitive, diversifiée et au service de toute la population congolaise.

Les secteurs productifs sont essentiels pour le développement socio-économique de la RDC, car ils créent des emplois, augmentent les revenus et les exportations et réduisent la dépendance vis-à-vis des importations par la transformation de ses ressources naturelles localement.

Ces secteurs, branches de l'économie, génèrent des biens et services destinés à la consommation, à l'investissement, ou à l'exportation et contribuent ainsi directement à la création de valeur et à la croissance économique d'un pays ou d'une région. Ils regroupent en général :

- Le Secteur primaire inclut les activités d'extraction et de production de matières premières, comme l'agriculture, la pêche, la sylviculture, et l'exploitation minière. Ces activités fournissent les ressources de base nécessaires aux autres secteurs de l'économie.
- Le Secteur secondaire couvre les activités de transformation des matières premières en biens manufacturés. Il inclut l'industrie manufacturière, la construction et toutes les activités liées à la production industrielle (textile, chimie, métallurgie, etc.).
- Le Secteur tertiaire concerne les services et soutiennent la production et la distribution de biens, comme le transport, le commerce, la finance, l'éducation, la santé, et les services administratifs. Il contribue à la création de valeur en facilitant les échanges et en offrant des services aux consommateurs et aux entreprises.
- Le Secteur quaternaire est parfois considéré comme une extension du secteur tertiaire. Il se concentre sur les activités d'information, de recherche, de technologie et de développement. Il comprend des services avancés comme la gestion des données, la recherche scientifique, et les industries créatives.

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1. Objectif global

Contribuer à l'amélioration de la coordination de la planification et du développement des secteurs productifs en RDC.

1.2.1. objectifs spécifiques

- Fournir régulièrement, au Gouvernement, une vision claire, consolidée et actualisée des secteurs porteurs de croissance pour faciliter la prise de décisions sur la priorisation et l'orientation des investissements à travers l'ensemble du territoire ;
- Servir d'outil de suivi de l'évolution socio-économique et de levier pour encourager la collaboration entre les acteurs publics et privés, dans le but de soutenir les initiatives et projets de développement dans les secteurs productifs ;
- Mettre à la portée du grand public les informations nécessaires et à jour sur les secteurs productifs.

1.3. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'élaboration du BISP repose sur une approche participative et rigoureuse, comprenant plusieurs étapes clés, décrites ci-après :

Inventaire des indicateurs disponibles

Cette étape a consisté au recensement des indicateurs disponibles dans tous les secteurs productifs du pays. Ce travail a été par les experts de la DSP et facilité par les Directions d'études et planification des Ministères sectoriels concernés, à savoir : (i) agriculture, (ii) pêche, (iii) élevage, (iv) environnement; (v) développement rural, (vi) mines, (vii) hydrocarbures, (viii) industrie, (ix) Entrepreneuriat, (x) Petites et Moyennes Entreprises et Artisans (EPMEA), (xi) tourisme, (xii) commerce et (xiii) secteurs financier et non financier.

L'objectif de cette phase est d'établir une base de référence d'indicateurs existant dans chaque secteur productif, garantissant ainsi une couverture complète et cohérente des informations à intégrer dans le bulletin.

Élaboration de la matrice d'indicateurs

Une matrice d'indicateurs ayant un lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) a été développée pour organiser et structurer les informations disponibles. Cette matrice sera régulièrement mise à jour à chaque nouvelle donnée ou indicateur recueilli. Elle constitue la base de données de référence pour le suivi et l'évaluation des performances de chaque secteur productif et permet de faciliter la comparaison des données d'une période à l'autre.

Conception des questionnaires de collecte de données

Sur base des indicateurs identifiés, des questionnaires ou fiches de collecte de données ont été élaborés. Ces questionnaires, spécifiques à chaque secteur, ont été soumis aux différentes Directions d'Étude et de Planification (DEP) des Ministères Sectoriels concernés. Le but de cette démarche est de recueillir de manière systématique toutes les données disponibles au sein des institutions publiques compétentes.

Collecte des données

La collecte des données s'est effectuée selon un calendrier préétabli de 30 jours ouvrables, renouvelables. Les questionnaires ont été envoyés aux DEP des différents ministères sectoriels pour faciliter la collecte. Afin de combler les lacunes des informations manquantes, des recherches complémentaires ont été menées, notamment sur Internet et auprès d'autres sources pertinentes. Cette phase a permis de garantir une couverture exhaustive et précise des informations sur les secteurs productifs.

Mise à jour des bases de données, traitement et interprétation des données

Les données recueillies ont été saisies dans des bases de données spécifiques à chaque secteur productif. Les informations ont été traitées à l'aide d'outils tels qu'Excel pour l'analyse statistique. Les données ont été transformées en tableaux statistiques et graphiques, fournissant ainsi une vue d'ensemble des indicateurs mesurés. Les tableaux présentent des mesures numériques précises tandis que les graphiques permettent d'analyser les tendances, la saisonnalité, et d'évaluer la qualité des données (précision ou fiabilité, etc.).

Rédaction du bulletin

Une commission de rédaction, composée d'experts de la DSP, a été mise en place pour rédiger le draft du bulletin. Ces experts avaient la responsabilité d'assembler les données et d'assurer la cohérence de l'ensemble des informations et analyses, afin de garantir la qualité et la lisibilité du document final.

Validation et publication du bulletin

Avant publication, le bulletin a fait l'objet d'un processus de validation rigoureux. Des ateliers de travail ont été organisés avec l'ensemble des parties prenantes (ministères, secteurs privés, organisations et partenaires) afin d'examiner, amender et approuver le contenu. L'objectif de ces consultations a été de garantir la pertinence, la fiabilité et la qualité des informations fournies, ainsi que de répondre aux attentes des utilisateurs du bulletin.

Diffusion du bulletin

Le BISP sera publié semestriellement, soit deux fois l'an. Il sera diffusé sous différents formats :

- Imprimé : pour une distribution auprès des institutions publiques, des partenaires économiques, et des décideurs politiques.
- Numérique : disponible sur un site web du Ministère du Plan et de la CAD, un blog, ou via des bulletins électroniques, afin de toucher un public plus large, notamment les investisseurs, chercheurs et le grand public.

Il est important de noter que l'élaboration de ce document a été piloté par la DSP qui est l'une des Directions Sectorielles du Ministère du Plan &CAD qui s'occupe de la coordination de la planification du développement des secteurs porteurs de croissance ayant un impact direct sur la production des biens et services à travers le processus PPBS (Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Evaluation).



02. Informations sur les secteurs productifs

2.1. SECTEUR AGRICULTURE

2.1.1. Potentialités

La République Démocratique du Congo (RDC) possède un potentiel agricole exceptionnel, avec plus de 80 millions d'hectares de terres arables, dont moins de 10 % sont actuellement exploités. Ce vaste territoire fertile, combiné à une grande diversité de climats et un réseau hydrographique développé, pourrait permettre à la RDC de devenir un leader mondial dans la production agricole. Cependant, l'exploitation de ce potentiel reste entravée par des facteurs tels que le manque d'infrastructures adaptées, des pratiques agricoles inefficaces, et des politiques insuffisamment intégrées.

Grâce à la diversité de ses climats et à l'abondance de son réseau hydrographique, le pays pourrait développer une large gamme de cultures agricoles. Le potentiel d'irrigation est estimé à 4 millions d'hectares, mais cette pratique reste encore très marginale, représentant seulement 0,1 % de ce potentiel.

Tableau 1. Principales cultures agricoles en RDC

Cultures vivrières		Cultures non-vivrières
Manioc	Niébé	Cacao
Maïs	Taro	Café
Riz	Patate douce	Thé
Arachide	Oignon	Huile de palme
Millet	Tomate	Canne à sucre
Pomme de terre	Légumes	Hévéa
Igname	Orange	Quinquina
Blé	Mangue	Tabac
Sorgho	Papaye	Coton
Haricot	Banane Plantin	Etc.
Soja	Etc.	

Source : Ministère du Plan, Direction des Secteurs Productifs (2024)

2.1.2. Défis majeurs

Gouvernance du secteur

- Cadre légal et réglementaire non actualisé avec des projets de lois en procédure législative en cours ;
- Faible coordination, planification et suivi-évaluation ;
- Chevauchement des compétences, des missions et des responsabilités des structures de mise en œuvre des interventions ;
- Faible accès au foncier ;
- Faible capacité opérationnelle des services d'appui aux producteurs ou service spécialisé du secteur ;
- Faible encadrement des producteurs ;
- Faible accès aux intrants de qualité.

Financement et climat des affaires du secteur

- Faible financement du secteur et faible niveau du décaissement (cfr Malabo et Maputo) ;
- Absence d'une Banque agricole/fonds agricole ;
- Inefficacité des mesures d'incitation à l'investissement privé dans le secteur.

Infrastructure et Logistique

- Absence/insuffisance/Délabrement des infrastructures socio-économiques de base (voies de dessertes agricoles, infrastructures agricoles, infrastructures énergétiques, de transformation, …) ;
- Enclavement des bassins de production
- Faible développement des chaînes de valeurs agricoles avec d'importantes pertes poste récoltes.

Recherche et innovation

- Faible financement des innovations agricoles en matière de la recherche-développement.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

- Nombre élevé de la population en situation d'insécurité alimentaire aiguë ;
- Forte dépendance des importations des produits agricoles de base.

Vulnérabilité du secteur aux impacts de changements climatiques (sécheresse et inondation)

- Faible taux de mise en œuvre des actions en matière d'adaptation et d'atténuation contenu dans le CDN (Contribution Déterminée au Niveau National).

2.1.3. Principaux indicateurs

Les données collectées couvrent la période allant de 2019 à 2023.

2.1.3.1 Production agricole par spéculation

Production céréalière

Tableau 2. Évolution de la production céréalière en tonne

N°	CEREALES	2019	2020	2021 (e)	2022 (e)	2023(e)	2024(p)	Total	%
1	Maïs	2 301 000	2 186 000	2 234 000	2 241 000	2 220 000	2 264 400	1 3446 400	57.75
2	Riz	1500 000	1476 000	1581 000	1519 000	1 525 000	1 555 500	9 156 500	39,33
3	Mil/Sorgho	48 000	48 000	49 000	49 000	48 000	48960	290 960	1,25
4	Blé	61 000	65 000	67 000	64 000	65 000	66 300	388 300	1,67
TOTAL		**2 910 000**	**2 775 000**	**2 931 000**	**2 873 000**	**3 858 000**	**3 935 160**	**23 282 160**	
Pourcentage									

Source : Rapport annuel BCC 2023, avec une projection de 2% pour 2024.

Note : L'analyse des données de production céréalière entre 2019 et 2024 révèle que le maïs domine largement le secteur, représentant 57,55 % de la production totale. Cela peut s'expliquer par la forte demande intérieure et les conditions de culture favorables dans certaines régions du pays. Le riz arrive en deuxième position 39,33% de la production, suivi respectivement par le blé avec 1.67% et le Sorgho avec 1,25%.

Production des racines et tubercules

Tableau 3. Évolution de la production des racines et tubercules en tonne

N°	Racines et tubercules	2019	2020	2021(e)	2022(e)	2023(e)	2024(p)	Total	%
1	Manioc	39 913 000	42 769000	45 673 000	42 785 000	43 743 000	44 617860	259 500 860	98,22
2	Patate douce	533 000	558 000	575 000	555 000	563 000	574 260	3 358 260	1,27
3	Igname	116 000	115 000	118 000	116 000	117 000	119 340	701 340	0,27
4	Pomme de Terre	108 000	104 000	105 000	106 000	105 000	107 100	635 100	0,24
TOTAL		**40670000**	**43546000**	**46 471 000**	**43 562 000**	**44 528000**	**45 418560**	**264 195 560**	

Source : Rapport annuel BCC 2023, avec une projection de 2% pour 2024.

Note : Ce tableau montre que le manioc est la culture prédominante parmi les tubercules avec une production totale de 259 500 860 tonnes entre 2019 et 2024, représentant 98,22 % de la production total des racines et tubercules.

Production légumineuse

Tableau 4. Évolution de la production légumineuse en tonne

N°	Légumineuses	2019	2020	2021(p)	2022(e)	2023(e)	2024 (p)	total	%
1	Haricot	253 000	260 000	264 000	259 000	261 000	266 220	1563220	76,28
2	Niébé	70167	70420	71980	74094	75 575,88	770 874	439324	21,44
3	Petit Pois	1375	1398	1411	1424	1 452,48	1 481,53	8542	0,42
4	Pois Cajou	6209	6267	6326	6388	6 515,76	6 646,075	38352	1,87
TOTAL		**330751**	**338085**	**343717**	**340906**	**344 544,1**	**351 435**	**2049438**	**100**

Source : Banque Centrale du Congo (BCC), Rapport annuel 2023, avec une projection de 2% pour 2024.

Note : Ce tableau fournit un aperçu de la production de quatre types de légumineuses (haricot, niébé, petit pois et pois cajou) entre 2019 et 2024. Il révèle une prédominance de haricot et de niébé, qui représentent ensemble plus de 97 % de la production totale. Ces deux cultures ont maintenu une production relativement stable tout au long de la période étudiée.

En revanche, les petits pois et les pois cajou sont produits en quantités bien plus modestes. Leur production est également stable, mais à un niveau nettement inférieur. Cette disparité pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs : une meilleure adaptation du haricot et du niébé aux conditions locales, une demande plus élevée sur le marché, ou encore des contraintes liées aux petits pois et aux pois cajou, telles que des conditions climatiques, des caractéristiques du sol ou des vulnérabilités aux maladies. Globalement, la production annuelle de chaque spéculation est progressive.

Production oléagineuse

Tableau 5. Évolution de la production oléagineuse en tonne

N°	Oléagineux	2019	2020	2021(e)	2022(e)	2023(e)	2024(p)	Total	%
1	Arachide	465000	465000	476000	469000	470 000	479 400	2 824 400	95,22
2	Soja	20981	21608	22150	24427	26 000	26 520	141 686	4,78
TOTAL		**485981**	**486608**	**498150**	**493427**	**496 000**	**505 920**	**2 966 086**	

Source : Rapport annuel BCC 2023, avec une projection de 2% pour 2024.

Note : Comme l'indique ce tableau, la production oléagineuse est largement dominée par l'arachide, qui représente 95,46 % de la production totale. Une baisse de 0,24 % s'observe en 2022 par rapport à l'année précédente. La production annuelle est restée stable pendant les deux premières années sous examen. Cependant, une légère augmentation a été projetée en 2024. Compte tenu de l'importance de ces deux cultures, les efforts devront être orientés vers l'amélioration de la productivité et la promotion de leurs chaînes de valeurs.

Production légumineuse

Tableau 6. Évolution de la production des cultures non-vivrières en tonnes de 2019 à 2024

N°	Cultures non-vivrières	Année							
		2019	2020	2021(p)	2022(e)	2023(e)	2024 (p)	total	%
1	Café robusta	23 130	55 904	55 030	23 130	25605	26117,1	208916	22,23
2	Café Arabica	8 320	8 599	9 268	8 390	67753	69108,06	171438	18,25
3	Cacao	32 543	45 957	69 534	38 809	56720	57854,4	301417	32,08
4	Thé	4 426	4 446	4 608	4 629	4649	4741,98	27500	2,93
5	Huile de palme	13999	16377	46998	50659	50659	51672,18	230364	24,52
TOTAL		**82418**	**171283**	**185438**	**125617**	**205386**	**209496,7**	**939636**	

Source : Banque Centrale du Congo (BCC), Rapport annuel 2023, avec une projection de 2% pour 2024.

Note : Pour les cultures industrielles, Il se dégage qu'en République Démocratique du Congo (RDC), la production de Cacao représente 32,08 %, suivie de l'Huile de palme 24,52%, du Café Robusta 22,23% Il ressort qu'en République Démocratique du Congo (RDC),pour les cultures industrielles, la production du café robusta domine en raison de sa résistance aux maladies et à la chaleur, contribuant à la subsistance de 4,5 millions de personnes et représentant entre 25 % et 50 % des exportations agricoles, soit environ 250 millions de dollars de revenus annuels.

Bien que le cacao ait un potentiel économique prometteur pour la RDC, sa production reste limitée par rapport aux leaders mondiaux que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui représentent ensemble plus de 60 % de la production mondiale.

Notons enfin que la RDC produit environ 300 000 tonnes d'huile de palme par an, face à un besoin de 400 000 tonnes, ce qui entraîne une importation annuelle de 50 000 tonnes, impactant l'économie par la fuite de capitaux.

2.1.3.2. Contribution de l'Agriculture à la croissance du Produit Intérieur Brut (en pourcentage)

Tableau 7. Contribution de l'Agriculture au Produit Intérieur Brut (en %)

	2019	2020	2021(p)	2022 (e)	2023(e)	Cumul	Moyenne
Agriculture vivrière	10,3	25,5	7,2	4,1	4,8	51,9	10,38
Agriculture de rente	0,4	0,5	-0,4	-0,2	0,4	0,7	0,14
TOTAL	**10,7**	**26,0**	**6,8**	**3,9**	**5,2**	**52,6**	**10,52**

Source : Banque Centrale du Congo (BCC), Rapport annuel 2023

Note : Ce tableau présente l'évolution de la contribution de l'agriculture au PIB de la RDC entre 2019 et 2023. En faisant la moyenne du cumul, nous remarquons que la contribution de l'Agriculture au PIB s'élève à 10,52%. L'agriculture vivrière constitue la part la plus importante de cette contribution soit 10,38% à elle seule, V ce qui témoignerait que le secteur d'agriculture congolaise est caractérisé par une production principalement destinée à la consommation locale.
En somme, il a une régression de la contribution du PIB depuis 2020.

2.1.3.3. Taux d'irrigation

Globalement, la RDC dispose d'environ 80 millions d'hectares de terres arables, avec un potentiel d'irrigation estimé à 4 millions d'hectares. Cependant, la superficie actuellement irriguée est seulement de 10.500 à 13.500 hectares, soit 0,14 % (FAO, 2007 ; SADC, 2011).
Ce taux de 0,14 % est faible par rapport au potentiel d'irrigation du pays. Avec un vaste potentiel de terres irrigables, la RDC devrait augmenter significativement la production agricole pour répondre aux besoins alimentaires croissants de sa population. En exploitant pleinement ce potentiel, il est possible d'améliorer considérablement la productivité des cultures et d'assurer une sécurité alimentaire durable pour le pays.

Toutefois, maximiser ce potentiel d'irrigation nécessite la mise en place de pratiques agricoles efficaces, notamment l'adoption de techniques d'irrigation performantes, l'amélioration des infrastructures d'irrigation, une planification et une gestion optimales de l'eau, la conservation des sols, la gestion intégrée des ravageurs et des maladies, et l'utilisation d'engrais et de fertilisants.

2.1.3.4. Nombre des Ménages Agricoles par province

Tableau 8. Nombre des Ménages Agricoles par province au cours de la campagne agricole 2018-2019

N°	Provinces	Nbre des Ménages Agricoles	N°	Provinces	Nbre des Ménages Agricoles
1	BAS-UELE	99748	14	LUALABA	129363
2	EQUATEUR	883147	15	MAI-NDOMBE	587384
3	HAUT-KATANGA	1008117	16	MANIEMA	383459
4	HAUT-LOMAMI	100908	17	NORD-KIVU	625000
5	HAUT-UELE	737127	18	NORD-UBANGUI	510300
6	ITURI	1532205	19	SANKURU	605784
7	KASAI	496335	20	SUD-KIVU	706279
8	KASAI CENTRAL	610270	21	SUD-UBANGI	331727
9	KASAI ORIENTAL	245655	22	TANGANYIKA	116818
10	KONGO CENTRAL	778107	23	TSHOPO	847562
11	KWANGO	1199527	24	TSHUAPA	30625,6
12	KWILU	1318440	25	MONGALA	1087077
13	LOMAMI	787987	26	KINSHASA	-
Total				**16 030 758**	

Source : Rapport d'évaluation de la campagne agricole 2018-2019

Note : Au cours de la campagne agricole 2018-2019, environ 16 millions de ménages agricoles ont été recensés dans le pays. Cependant, la pression démographique, l'insécurité, les conflits armés, ethniques et fonciers ainsi que les déplacements massifs de populations dans certaines zones agricoles, telles que le Grand Kasaï, l'Ituri et l'Est du pays, restent des obstacles majeurs pour l'activité agricole (Min Agri, 2020). Ces contraintes posent de sérieux défis au développement agricole en RDC. La pression démographique augmente la demande en terres cultivables, exacerbant les tensions foncières, tandis que l'insécurité et les conflits perturbent la stabilité et la productivité des ménages agricoles. Ces déplacements de populations affectent aussi la main-d'œuvre agricole locale, ce qui limite la capacité de certaines régions à maintenir ou à accroître leur production.

Pour surmonter ces défis, des politiques adaptées sont nécessaires, incluant des mesures pour stabiliser les régions touchées, sécuriser les droits fonciers et fournir un soutien aux agriculteurs déplacés ou affectés par les conflits.

2.1.3.5. Évolution de la part du Budget de l'Etat allouée au secteur en pourcentage

Tableau 9. Évolution de la part du Budget de l'Etat allouée au secteur en pourcentage

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Part du secteur de l'Agriculture en %	1,5	1,5	1,4	1,3	1,5	

Source : Document du Programme commun intégré de transformation durable du système agro-alimentaire RDC 2025-2030

Note : Pour la période sous étude, bien que les prévisions budgétaires arrêtées pour le secteur de l'Agriculture soient en constante augmentation mais les allocations budgétaires pour le secteur représentent en moyenne 1,5 % du budget général. Malgré les engagements pris, la part du budget du secteur agricole exécuté n'a pas dépassé le 1,5 % du budget global exécuté de 2019 à 2023, de loin de l'objectif de 10% fixé par le protocole de Maputo. Cependant, l'ODEP révèle également que « l'Administration générale du secteur consomme 97,05 % de ces réalisations, tandis que seuls 2,95 % sont alloués au développement des filières végétales ».

2.1.3.6. Prévalence de l'insécurité alimentaire

Tableau 10. Prévalence de l'insécurité alimentaire

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Prévalence de l'insécurité alimentaire		21,8	27,5	26,4	25,4	27,7

Source : Ministère de l'Agriculture, Direction d'études et planification, 2025

Note : Ce tableau fait remarquer une forte prévalence de l'insécurité alimentaire aigüe, les investissements conséquents devront être consentis pour booster la production locale.

2.2. SECTEUR DE PÊCHE ET ÉLEVAGE

2.2.1. Potentialités

La RDC est en réalité ce sous-continent qui réunit les conditions éco-climatiques d'un pays d'élevage par excellence et détient des grandes potentialités foncières et pastorales (87 millions d'hectares de pâturage) à même d'accueillir près de 40 millions de bovins et d'en faire une véritable machine de production de viande bovine et de lait en Afrique et dans le monde. Cette potentialité est donc à même de couvrir intégralement les besoins du pays en viande et autres produits d'élevage et de faire de notre pays un exportateur net des produits animaux.

Aussi, comme deuxième réserve mondiale d'eau douce après le Brésil, la RDC, pays au cœur de l'Afrique, regorge de nombreux cours et plans d'eau comprenant des fleuves, des lacs, des rivières et des zones humides, ainsi qu'une façade maritime d'environ 40 km de long. La superficie totale de ses eaux est estimée à quelque 86080 km^2, soit 3,5% du territoire national.
Cet immense réseau hydrographique abrite une faune ichtyologique riche et variée, regroupée dans une quarantaine de familles et un millier d'espèces, pour lesquelles on estime à environ 70% le taux d'endémicité des espèces de poissons d'eau douce. Le potentiel maximum de production halieutique connu se situe à 707.000 tonnes par an ainsi qu'une flore aquatique tout aussi riche et variée. Suivant les différents écosystèmes existants, ce potentiel se répartit comme (en tonne) :

- L'écosystème lacustre : 501.260 (70,9%) ;
- L'écosystème fluvial : 200.000 (28,3%) et
- L'écosystème marin 6.000 (0,8%).

Quatre types de pêche sont réglementairement reconnus en RDC, à savoir :

a. La pêche scientifique ;
b. La pêche récréative ;
c. La pêche artisanale ;
d. La pêche industrielle.

Ce sont les deux derniers types qui comportent un caractère productif.
La pêche au Congo Kinshasa est essentiellement artisanale (90% de la production). En cela, il faut savoir que les rares unités de pêche industrielle et semi-industrielle opèrent uniquement sur les grands lacs (cas du lac Tanganyika…) et sur la côte.

Enfin, grâce à la variété de ses sols, plusieurs vallées, de nombreux et vastes bas-fonds et à sa variabilité climatique, la richesse et la diversité de sa faune ichtyologique et sa flore planctonique, le pays recèle en outre un potentiel aquacole considérable pouvant se prêter à divers systèmes de production : pisciculture en étangs, cages flottantes ou enclos, ostréiculture, notamment dans les mangroves côtières.

ZONES DE PRODUCTION ANIMALES ET PONTENTIEL HALIEUTIQUE SELON LES COURS ET PLANS D'EAU

Le territoire de la RDC se divise en trois (3) grandes zones agro-écologiques : la Cuvette Centrale (un-tiers du pays, alternance de forêt équatoriale et des marais), des plateaux qui l'entourent (savanes,) et les massifs montagneux de l'Est.
Cette structuration agro-écologique est à la base d'une production des Ruminants essentiellement repartie en trois (3) zones agro-pastorales, notamment :

- Zone agro-pastorale Est et Nord-est : Administrativement constituée des Provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'ITURI principalement. Le bétail est du type local représenté par des zébus de petite taille de type SANGA (ANKOLE, LUGWARE, ALUR, BAHEMA et BASHI) introduit depuis des longues dates par des éleveurs-pasteurs. Mais depuis plus de deux décennies, une nouvelle vague d'introduction de bétails et sédentarisation des pasteurs nomades MBORORO est signalée dans les Provinces du Bas- et du Haut-Uélé.
- Zone agro-pastorale Ouest et Nord-Ouest : Elle couvre les Provinces du Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Kongo-Central, Equateur, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Tshuapa ainsi que l'Hinterland de Kinshasa. Son bétail est à prédominance du type N'DAMA qui a fait ses preuves dans cette région où sévissent les trypanosomiases animales.
- Zone agro-pastorale Centre et Sud-est : Elle comprend les Provinces du Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba, Tanganyika, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Kasai, Sankuru et Lomami. Son bétail est essentiellement constitué du sang AFRICANDER venu de l'Afrique australe.
- Ces trois zones sont également à vocation à haute production des ovins, des porcins, caprins et vilailles.

Tableau 11. Réseau hydrographique et potentiel halieutique de la RDC

Cours et plans d'eau	Superficie relevant de la RDC (km²)	Production Potentielle (tonnes/an)		Productivité (kg/ha)		Pourcentage production Potentielle max. (%)
		Min	Max	Min	Max	
1. Complexe fluvial						
Fleuve Congo et affluents	34 312	90 000	137 000	26	40	
Lac Tumba et affluents	3 400	5 000	8 000	15	24	
Lac Maï-Ndombe et affluents	21 000	27 000	55 000	13	26	
Sous-total 1	58 712	122 000	200 000			28,3
2. Grands lacs de l'est et lacs katangais						
Lac Tanganyika	15 000	125 000	400 000	83	267	
Lac Albert	2 438	9 700	13 300	40	55	
Lac Édouard	1 650	15 000	20 000	91	121	

Lac Kivu	1 600	7 000	19 000	44	119	
Complexe Moëro-Luapula	3 400	12 000	12 000	35	35	
Dépression de Kamalondo	1 700	30 000	30 000	176	176	
Lac Tshangalele (ou lac de retenue de la Lufira)	500	4 460	4 460	89	89	
Lac N'zilo (ou lac Delcommune)	280	2 500	2 500	89	89	
Sous-total 2	26 568	205 660	501 260			70,9
3. Triangle maritime						
Côte Atlantique	800	4 000	6 000	50	75	
Sous-total 3	800	4 000	6 000			0,8
Total	**86 080**	**331 660**	**707 260**			**100,0**

Source : Ministère de l'Agriculture, Direction d'études et planification, 2025

Note : Le tableau ci-haut nous donne les informations précises sur les différentes zones à haut potentiel halieutique et pouvant faciliter l'orientation des investisseurs.

2.2.2. Défis majeurs

Les principaux défis à relever portent sur :

- La mise en place d'un mécanisme de collecte, traitement et analyse des données ;
- Le renforcement du cadre légal et institutionnel ;
- La modernisation des systèmes de production animale et halieutique ;
- L'éradication de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire ;
- L'amélioration des revenus de producteurs et réduction significative du niveau de pauvreté de la population rurale ;
- L'identification et exploitation de toutes les possibilités d'approfondissement des chaînes de valeur animale et halieutique.

2.2.3. Principaux indicateurs

2.2.3.1. Effectif de cheptel par espèce

Tableau 12. Effectif de cheptel par espèce

ESPECES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bovins	1.267.000	1.343.000	1.344.000	1.490.000	1.392.000		
Ovins	911.000	911.000	914.000	916.000	914.000		
Caprins	4.091.000	4.091000	4.119.000	4.126.000	4.112.000		
Porcins	1.006.000	1.006.000	1.000.000	1.003.000	1.003.000		
Volailles	20.512.000	20.533.000	18.676	18.793	19.334.000		

Source : Banque centrale du Congo, Rapport 2022

Note : Le tableau ci-haut montre une nette prédominance des trois premières espèces. Ceci s'explique par le fait que l'élevage traditionnel (de basse court) pratiqué par la population rurale est majoritaire dans notre pays. Signalons en outre que les caprins constituent un cheptel important grâce à sa résistance à la trypanosomiase.

2.2.3.2. Production des viandes, halieutique, œufs et laits

Tableau 13. Production des viandes, halieutique, œufs et laits

ESPECES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Viandes (en tonne)					183225,93	201548,53	291000
Halieutique (en tonne)					250000	241200	241200
Œufs (en millions d'œufs)	1.116	1.119	1.151	1.185	1.152		
Lait (en millions de litre)	126	141	145	149	145		

Source : 1. Banque centrale du Congo, Rapport 2022
2. Pour la viande et halieutique, Ministère de la pêche et élevage(DEP)

Note : Le tableau ci-haut montre une augmentation globale de la production d'œufs et de lait entre 2018 et 2021, suivie d'une baisse en 2022. La production d'œufs reste globalement stable malgré un léger recul, tandis que celle de lait connaît une fluctuation plus marquée. Ces variations peuvent être attribuées à des défis structurels tels que la baisse du cheptel bovin, les conditions climatiques ou des contraintes économiques. Il est recommandé de renforcer les systèmes d'élevage et les chaînes de valeur pour stabiliser.

Un constat est fait en ce sens qu'il y a une absence des données dans la production halieutique et en viande entre 2020 et 2021. Aussi, une absence des données sur la production des œufs et de lait entre 2022 et 2024. Cependant, la production en viande est restée croissante entre 2022 et 2024, par contre celle des poissons est restée relativement stable. L'absence des données est due à la faiblesse du système statistique du secteur. En outre, la production des œufs ne reflète pas le cheptel des volailles. Ces valeurs constituent uniquement la production dans les fermes urbaines et péri-urbaines.

2.2.3.3. Contribution du secteur dans le PIB

Tableau 14. Contribution du secteur dans le PIB

Secteur	Contribution au PIB
Pêche	2,5 – 5,5%
Elevage	4 – 5%

Source : FAO

Note : Cette contribution au PIB reste relativement faible pour la non prise en compte du secteur informel qui est majoritaire dans la pêche (artisanale) et l'élevage (traditionnel).

2.3. SECTEUR ENVIRONNEMENT

2.3.1. Potentialités

Située au cœur de l'Afrique, avec une superficie de 2.345.444 Km2, et un massif forestier d'environ 155,5 millions d'ha, soit 10% des forêts tropicales de la planète, et plus de 60% des forêts du Bassin du Congo, la République Démocratique du Congo est le deuxième pays ayant la plus vaste forêt tropicale humide au monde. Elle est également l'une de plus importantes réserves des écosystèmes naturels de la planète, constitués de espèces endémiques très variées de faune et de flore. Le pays est classé 5ème au rang mondial pour sa riche biodiversité.

Ainsi, ces massifs forestiers caractérisent les zones agro-écologiques, notamment les forêts tropicales humides, les forêts claires de MIOMBO et ses variantes, les savanes boisées et herbeuses et les mangroves.
La RDC, est l'un des pays africains extraordinairement riche en ressources naturelles, appelé à devenir une puissance

environnementale dans le monde et a un potentiel énorme en forêts et en biodiversité (FAO, 2020).

Le bassin du Congo est la seconde plus large forêt tropicale humide avec 2,8 millions de km2 de forêts et avec une séquestration de carbone plus élevée que l'Amazonie (Ibrahim, T et AL°).

La superficie forestière de la RDC représente 10 % de l'ensemble de forêts tropicales du monde, plus de 47 % de celle d'Afrique et plus de 60 % de la superficie du bassin du Congo. Elle comprend 6.000 à 10.000 espèces de plantes tropicales, 400 espèces de mammifères, 1000 espèces d'oiseaux. Il est un abri et source d'alimentation pour plus de 75 millions d'habitants.

D'où, la RDC est qualifiée de Pays Solution et incontestablement une puissance environnementale au regard de ces nombreux atouts.

Dans ce contexte, le maintien de la RDC comme Pays Solution nécessite de nombreux efforts de restauration proportionnelle afin d'assurer le développement socio-économique durable.

A cet énorme potentiel climatique s'ajoute celui des tourbières du pays, étendues sur environ 101.500 km2 du territoire national, et qui constituent un stock naturel de plus de 30 gigatonnes de dioxyde de carbone, soit l'équivalent de plus de deux ans d'émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Il y a lieu de mentionner également que ce pays au centre du continent africain est un réservoir d'eaux douces, dotée de 10% de réserves d'eaux douces de la planète, de 52% de réserves de l'Afrique, et contrôlant 67% des eaux du bassin du Congo, qui forment le second fleuve le plus puissant du monde par son débit (44.000 m3/seconde) après l'Amazone, et l'un des plus importants par sa longueur (4.700 Km). Or, ce sont les forêts de la RDC qui règlent en grande partie les régimes des bassins hydrographiques du fleuve Congo et du fleuve Nil, les deux plus grands bassins versants de l'Afrique.

Par son débit puissant, le fleuve Congo a la capacité de produire environ 44.000 mégawatts (MW) d'énergie hydroélectrique sur le seul site d'INGA.

En outre, le sous-sol congolais regorge d'importantes réserves de substances minérales stratégiques, telles que le cobalt (62% des réserves mondiales), le colombo tantalite (coltan), le germanium, le lithium, et bien d'autres, indispensables à la transition écologique actuelle, sans laquelle il sera impossible de contenir l'augmentation de la température mondiale à 1,5° Celsius. Ses forêts séquestrent le carbone atmosphérique émis à travers la planète et contribuent à l'atténuation du réchauffement climatique dans des proportions d'envergures mondiales.

Ce service d'absorption des Gaz à Effet de Serre (GES) est estimé à environ 24,5 Gigatonnes quotidiennement, dont les 3/4 sont concentrés sur 43% de la superficie du pays.

2.3.2. Défis majeurs

Malgré les efforts consentis dans le domaine environnemental, la RDC fait face à plusieurs défis dans ce secteur, entre autres :

Environnement et cadre de vie

- Pollutions multiformes (eau, sol, air, sonore, etc.) ;
- Insuffisance des systèmes de gestion rationnelle des déchets solides et liquides ainsi que les émanations ;
- Prolifération des vecteurs de maladies ;
- Changement climatique.

Gestion des ressources forestières

- Le manque d'une politique forestière;
- La superposition des titres forestiers ;
- L'exploitation illégale des produits forestiers ;
- L'exportation illicite des produits forestiers ;
- L'inefficacité de contrôle forestier ;
- La non-valorisation des différents produits forestiers ligneux et non ligneux ;
- L'exploitation excessive/abusive des ressources forestières.

Gestion des ressources en eau

- La détérioration de la qualité des ressources en eau, due à toutes les formes de pollutions et à l'absence des systèmes d'assainissement adéquats en milieux urbain et semi-urbain ;
- L'absence d'une politique formelle de gestion des ressources en eau ;
- Le faible niveau de perception de la valeur économique des ressources en eau ;
- Le faible financement des programmes de valorisation des ressources en eau ;
- L'absence d'un système de surveillance des ressources en eau ;
- Le faible niveau de connaissances des écosystèmes aquatiques ;
- L'absence d'une technologie de captage direct et de stockage d'eaux de pluies.

Conservation de la diversité biologique

- L'entrave à l'évolution normale de la végétation naturelle, due à l'introduction d'espèces exotiques qui occupent des étendues parfois importantes ;
- La surexploitation de certaines espèces animales et végétales ainsi que la forte pression, due essentiellement à l'agriculture itinérante sur brûlis, au braconnage, à des techniques de pêche destructives et à la collecte des combustibles ligneux entraînant la dégradation des habitats naturels et rendant précaire la pérennité des espèces ;
- Les conflits armés qui constituent un coup dur à la conservation de la diversité biologique ;
- La faible implication des populations riveraines des aires protégées (locales et/ou peuples autochtones) vivant majoritairement de façon isolée et dans un important niveau de pauvreté, ainsi que la méconnaissance de leurs droits et devoirs au regard de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Les conflits d'intérêts anthropiques (miniers, culturels, urbains, énergétiques, etc.) et le maintien de la diversité biologique ;
- La spoliation des terres et l'occupation illégale dans certaines aires protégées.

2.3.3. Principaux indicateurs

2.3.3.1. Affectation des terres en RDC

Tableau 15. Synthèse des affectations des terres en RDC

N°	TYPE DE CONCESSION	NOMBRE	SUPERFICIE SIG (Ha)	PROPORTION (%)
1	Concessions Forestières d'Exploitation	43	8 268 835	3,5
2	Concessions Forestières de Conservation	18	3 875 858	1,6
3	Concessions Forestières de Communauté Locales	200	3 906 817	1,6
4	Aires protégées	73	32 830 383	14
	Total		**48 881 693**	**20,8**

Source : MEDD-NEC, Domaine Forestier de la RDC, situation au 30 Juin 2024

2.3.3.2. Nombre d'arbres plantés dans le cadre du Programme un milliard d'Arbres de 2019 à ce jour

Nombre d'arbres plantés dans le cadre du Programme un milliard d'Arbres de 2019 à ce jour

Tableau 16. Synthèse de données collectées sur Terrain et Géoréférencées par la DRHo

Province	Nombres d'Arbres	Superficie (Ha)
Kinshasa	115 945 422	104361,3159
Kwilu	72 465 889	65225,82268
Kwango	79 712 477	71748,40414
Kongo Central	112 322 127	101100,0243
Mai-Ndombe	39 856 239	35874,20252
Haut-Katanga	108 698 833	65245,39796
Equateur	28 986 355	46378,168
Maniema	14 493 178	17398,77311
Kasaï	50 726 122	60895,70468
Kasaï-Oriental	39 856 239	47846,62545
Tshopo	61 596 005	36972,39196
Sous-Total (1)	**724 658 879**	**653046,8307**

Source : Enquête MEDD/DRHo, 2024

Tableau 17. Synthèse de données Complémentaires non Géoréférencées fournies par les PTFs et ONGDs

Province	Nombres d'Arbres	Superficie (Ha)
Nord -Kivu	59 783 739	23 913
Sud -Kivu	78 698 025	31 479,20
Haut-Uele	7 825 648	7243
Nord-Ubangi	2 297 865	2750
Sud-Ubangi	9 114 893	8220
Sankuru	978 734	880,95
Lualaba	5 598 647	2239,46
Ituri	2 584 926	1035
Lomami	989 562	890,7
mongala	358 924	323
Kasai Central	1 192 583	1073
Sous-Total (2)	169 423 546	80 047,31
Total global (A+B)	**894 082 425**	**733 094, 1407**

Source : Enquête MEDD/DRHo, 2024

2.3.3.3. Volume de grumes de bois exportés en m3 de 2019 à 2022

Tableau 18. Volume de grumes de bois exportés en m3

Produit	Année			
	2019	2020	2021 (p)	2022 (e)
Bois sapeli	371,3	367,6	365,5	391,4
Bois dur grume	616,2	578,9	540,0	594,0

Source :
Rapport annuel de
la Banque Centrale du Congo,
2022

2.3.3.4. Taux de déforestation annuelle des forêts enregistré

Le taux de déforestation annuelle en RDC est resté constant de 1990 à 2015. Selon l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce taux est resté à 0,20%.
Cette situation est résultat des efforts du gouvernement pour la lutte contre la déforestation à travers plusieurs projets réalisés dans le processus REDD+. D'après la FAO, les forêts de la RDC perdent chaque année 500.000 ha due à l'agriculture itinérante, à l'exploitation illégale et artisanale de bois et à l'exploitation minière.

2.3.3.5. Volume de déchets générés journalièrement

Compte tenu des contraintes d'accès aux données sur les déchets générés dans les provinces, nous nous sommes contentés de données collectées dans la ville de Kinshasa. Avec une population estimée à plus de 18 millions d'habitants la ville de Kinshasa génère journalièrement 10 000 m3 de déchets bruts.

2.3.3.6. Stock de carbone forestier

Le carbone forestier total en RDC est de 24,5 GT. Les ¾ de ce carbone sont concentrés sur 43% de la superficie du territoire national (Centre, Nord et Est du pays). Les tourbières que dispose la RDC dans quelques provinces (ex Bandundu, ex Equateur, ex Province Orientale, etc.) sont des sites importants de séquestration de carbone. Ce domaine qui est une source importante des devises nécessite une attention particulière et des études approfondies.

2.3.3.7. Contribution du secteur dans le PIB

Tableau 19. Contribution du secteur dans le PIB en millions de CDF courants

Produit	Année			
	2019	2020	2021 (p)	2022 (e)
Agriculture, foret, élevage, chasse et pêche	1 956 662,5	2 006 207,5	2 053 374,4	2 102 398,3
Sylviculture	84 360,9	76 557,6	69 010,2	70 864,3

Source :
Rapport de la Banque Centrale du Congo, 2022

2.4. SECTEUR DÉVELOPPEMENT RURAL

2.4.1. Potentialités

Le secteur du développement rural en RDC possède de nombreuses potentialités qui, si elles sont exploitées de manière optimale, pourraient transformer significativement les conditions de vie des populations rurales et contribuer au développement économique du pays. Il s'agit de ressources suivantes :

- Main-d'œuvre rurale : La population rurale jeune et en croissance offre une main-d'œuvre importante pour l'agriculture et d'autres activités productives. Avec des programmes de formation et des investissements dans la mécanisation agricole, cette main-d'œuvre pourrait contribuer à l'intensification de la production.
- Énergies renouvelables : Avec ses ressources en eau et son ensoleillement, la RDC possède un fort potentiel pour le développement des énergies renouvelables, telles que l'hydroélectricité et l'énergie solaire, pour alimenter les zones rurales en énergie, facilitant ainsi le développement d'industries locales et d'infrastructures.

2.4.2. Défis majeurs

Déficit quantitatif et qualitatif des infrastructures socio-économique de base

L'isolement des zones rurales en raison du manque de routes, de ponts et d'autres infrastructures de transport reste un défi majeur. Cela empêche une commercialisation efficace des produits agricoles et limite l'accès aux marches ; Les voies d'eau ne sont pas beaucoup empruntées et leur cartographie n'est pas bien définie en province.

Accès Limité Aux Marchés

Même lorsque les produits agricoles sont cultivés en abondance, les agriculteurs n'ont pas toujours un accès direct aux grands marchés urbains, ce qui entraîne une perte de compétitivité et une faible rentabilité.

Instabilité dans les Zones Rurales

La RDC, notamment dans ses provinces orientales, est marquée par des conflits armés et l'insécurité, ce qui a un impact direct sur la vie des populations rurales. L'insécurité empêche les agriculteurs de travailler dans certaines zones et entrave les projets de développement rural.

Faible accès au capital foncier

L'accès à la terre en RDC permet à la population de cultiver et une part importante de cette population vivant en milieux rural et périurbain n'a pas un accès facile à la terre. Ceci réduit sensiblement le nombre des cultivateurs et augmente celui des consommateurs et des chômeurs, conduisant à une faible production agricole face à une très forte demande en aliments.

Parmi les facteurs qui réduisent l'accès à la terre, il y a le dualisme du droit foncier (reconnaissance de la terre comme propriété de l'Etat et la Reconnaissance du Pouvoir coutumier ancestral comme ayant droit constitutionnel sur la terre) portant à la fois sur les droits fonciers positifs et coutumiers, qui engendrent des multiples conflits sur terrain. Il convient de mentionner l'accaparement des terres par des élites économiques, politiques et militaires, l'acquisition des terres en emphytéose, limitant ainsi l'expansion des investissements dans le secteur agricole, d'où la nécessité de réformes agraires. En outre, la loi Foncière, stipule que : « le sol et le sous-sol appartiennent à l'Etat », tout en reconnaissant l'autorité coutumière sur le droit d'acquisition, de cession et de concession de terres rurales ne favorise pas suffisamment l'accès à la terre dans les milieux ruraux.

Conflits Fonciers

Le manque de sécurité juridique des terres et les conflits fonciers entre communautés, mais aussi entre petits agriculteurs et entreprises, sont fréquents. Cela rend difficile l'accès aux terres pour les femmes et les jeunes.

Faible accès à l'énergie et à l'eau

Le taux de couverture en énergie électrique demeure faible soit inférieur à 1% en milieux ruraux. A cet effet, le bois de chauffe est utilisé comme principale source d'énergie. L'exploitation du bois de chauffe n'est pas accompagnée, en contrepartie, par le reboisement. Seule la régénération naturelle est d'application, ce qui concourt à la déforestation et favorise le changement climatique (réf. Atlas sur les énergies renouvelable 2016).
Quant aux innovations technologiques existantes en milieux ruraux, on note le recourt à l'utilisation des foyers améliorés, des briquettes, l'énergie biomasse, biogaz et l'énergie solaire. Concernant l'Accès à l'eau potable, malgré ses immenses ressources en eau douce. La RDC doit relever un défi majeur dans le secteur de l'eau : augmenter le faible taux à l'accès à l'eau potable de sa population rurale rapidement grandissante.

Changement Climatique

Les régions rurales de la RDC subissent de plus en plus les impacts du changement climatique, notamment des sécheresses prolongées, des inondations et une variabilité accrue des précipitations, affectant directement les récoltes.

Érosion des sols

La déforestation, l'agriculture non durable et la surexploitation des terres entraînent une dégradation progressive des sols, ce qui diminue leur fertilité et nuit à la productivité agricole.

Difficulté d'accès au Crédit

Les agriculteurs ruraux en RDC ont un accès limité aux financements pour moderniser leurs méthodes de culture ou investir dans l'agro-industrie. Le secteur financier reste peu développé en dehors des grandes villes, et les agriculteurs sont souvent confrontés à des taux d'intérêt élevés.

Pauvreté et inégalités

Les femmes et les jeunes, qui jouent un rôle clé dans l'agriculture en RDC, sont souvent confrontées à des obstacles liés à l'accès à la terre, aux crédits, aux formations et à la prise de décision. Leur potentiel est souvent sous-utilisé en raison des normes sociales et culturelles.

Éducation et Formation Limitées

Le niveau d'éducation dans les zones rurales est généralement faible, et les agriculteurs manquent souvent des compétences nécessaires pour améliorer la productivité ou adopter des pratiques agricoles modernes.

Insuffisance d'investissement dans la recherche agricole

Malgré une grande diversité de ressources naturelles, l'investissement dans la recherche et le développement agricoles reste insuffisant. Cela limite la diffusion de nouvelles techniques agricoles et de pratiques durables.

2.4.3. Principaux indicateurs

Déficit quantitatif et qualitatif des infrastructures socio-économique de base

L'isolement des zones rurales en raison du manque de routes, de ponts et d'autres infrastructures de transport reste un défi majeur. Cela empêche une commercialisation efficace des produits agricoles et limite l'accès aux marches ; Les voies d'eau ne sont pas beaucoup empruntées et leur cartographie n'est pas bien définie en province.

2.4.3.1. Nombre de Km des routes de desserte agricole identifiées

Tableau 20. Nombre de Km des routes de desserte agricole réhabilitées et aménagée

N°	Province	Nombre de km des routes de desserte agricole identifiées	N°	Province	Nombre de km des routes de desserte agricole identifiées
1	Kinshasa	252	14	Ituri	252
2	Kongo-Central	252	15	Nord-Kivu	432
3	Kwango	277	16	Sud-Kivu	720
4	Kwilu	271	17	Maniema	252
5	Maï-Ndombe	252	18	Haut-Katanga	252
6	Equateur	252	19	Lualaba	159
7	Sud-Ubangi	252	20	Haut-Lomami	252
8	Nord-Ubangi	262	21	Tanganyika	252
9	Mongala	252	22	Kasaï-Oriental	1042
10	Tshuapa	252	23	Sankuru	252
11	Tshopo	257	24	Lomami	252
12	Bas-Uele	252	25	Kasaï-Central	252
13	Haut-Uele	252	26	Kasaï	252
Total				**7951**	

Source : Ministère de Développement Rural, Direction des Etudes et Planification, 2024.

Note : Au vu de ce tableau, les Provinces du Kasaï-Oriental et du Sud-Kivu sont celles qui contiennent le plus grand nombre des kilomètres de routes opérationnelles.

2.4.3.2. Nombre de radios de relais communautaires installés et opérationnelles

La présence de radios communautaires en milieu rural est cruciale pour la communication avec les communautés locales sur les sujets touchant au développement à la base. Les données collectées révèlent la présence de 56 radios communautaires opérationnelles sur le territoire national (les données concernant les radios de relais communautaires installées et opérationnelles sont disponibles sur le site officiel du Ministère du Plan : www.plan.gouv.cd).

2.4.3.3. Taux de desserte en eau potable

Tableau 21. Taux de desserte en eau potable

N°	Province	Nombre de km des routes de desserte agricole identifiées
1	Kinshasa	25% en milieu rural et 9,7 % en milieu semi urbain
2	Kongo-Central	35,1% en milieu rural et 28,4 % en milieu semi urbain (2016)
3	Kwango	2,1% en milieu rural et 1,3 % en milieu semi urbain (2016)
4	Kwilu	4,2% soit 3,4% en milieu rural et 5,4 % en milieu semi urbain (2016)
5	Maï-Ndombe	7% soit 9% en milieu rural et 3 % en milieu semi urbain (2016)
6	Equateur	25,9 % : 34% en milieu rural et 18 % en milieu semi urbain (2016)
7	Sud-Ubangi	19,8 % : 25,8% en milieu rural et 18 % en milieu semi urbain (2016)
8	Nord-Ubangi	19.8% : 25.8% en milieu rural et 7% en milieu urbain (2016)
9	Mongala	21.2% : 11,4% en milieu rural et27,1% en milieu urbain (2016)
10	Tshuapa	12.6% : 10,5% en milieu rural et 23,1% en milieu urbain (2016)
11	Tshopo	10% : 6,4% en milieu rural et 17,7% en milieu urbain (2016)
12	Bas-Uele	15 ,5% : 15,6% en milieu rural et 11,9% en milieu urbain (2016
13	Haut-Uele	17,9% : 24,2% en milieu rural et 8,4% en milieu urbain (2016
14	Ituri	12 ,3% : 17% en milieu rural et 8,6% en milieu urbain (2016
15	Nord-Kivu	51.3% en milieu rural et 11% en milieu semi urbain (2016)
16	Sud-Kivu	20.7% en milieu rural et 100 % en milieu semi urbain (2016)
17	Maniema	8,6% en milieu rural et 9,2% en milieu urbain (2016)
18	Haut-Katanga	3,7% : soit 3,8% en milieu rural et 3,5% en milieu urbain (2016)
19	Lualaba	16,8% entièrement rural
20	Haut-Lomami	13,9% :14,4 en milieu rural et 1% en milieu urbain (2016)
21	Tanganika	6,2% :9,8% en milieu urbain (2016)
22	Kasaï-Oriental	10,4% :12,9 en milieu rural et 1,6 en milieu semi urbain (2016)
23	Sankuru	7,4% entièrement en milieu rural
24	Lomami	9% :10 en milieu rural et 3,4% en milieu urbain (2016)
25	Kasaï-Central	9,2% :10.1 en milieu rural et 6,2 en milieu urbain(2016)
26	Kasaï	12,7% entièrement milieu rural

Source : Ministère de Développement Rural, Direction des Etudes et Planification, 2024.

Note : D'une façon générale, le taux de desserte agricole en eau potable accuse un déficit criant dans toutes les provinces rurales comme urbaines moins de 20% en moyenne.
Selon les données présentées dans ce tableau, la province du Nord-Kivu affiche le taux de desserte en eau potable le plus élevé, tandis que la province du Kwango enregistre le taux le plus faible. Cette situation s'expliquerait par la forte présence de projets humanitaires dans le Nord-Kivu, visant à soutenir les populations en période de conflits armés. En revanche, la province du Kwango est moins fréquentée par les organisations humanitaires et est désavantagée par des facteurs climatiques qui limitent l'implantation de certains projets d'adduction d'eau potable, comme le forage.

2.4.3.4. Nombre des projets financés avec l'appui du gouvernement et les PTF dans le secteur du développement rural

Avec l'appui des PTF

Tableau 22. Les projets financés par le PTF

N°	Intitule du projets/programmes	Localisation	Montant (usd)	Source de financement
1	Projet de Renfoncement des Infrastructures Socio-Economiques dans la région du Centre de la RDC phase II « **PRISE II** »	zone centre de la RDC (PRISE),	42 931 207,06 USD	Banque Africaine de Développement « BAD »
2	Projet d'appui au développent intégré de l'économie rurale en République Démocratique du Congo « **PROADER** »		12 768 131 USD	Banque Africaine de Développement « BAD »

Source : Ministère du développement rural, Direction des Etudes et Planification

Note : Les deux grands projets en cours d'exécution au Ministère du Développement Rural sont les suivants :

- Projet de Renforcement des infrastructures socio-économiques dans la zone centre de la RDC (PRISE),
- Projet d'Appui au Développement Intégré de l'Economie Rurale (PROADER).

Avec l'appui du Gouvernement

Tableau 23. Les projets financés par le gouvernement

N°	Intitule du projets/programmes	Durée	Localisation	Montant (usd)	Source de financement
1	Électrification des agglomérations de Karmayoga, Katogota et Luvungi dans la pleine de RUZIZI	2 ans	Projet provincial dans le Sud-Kivu/Territoire d'Uvira (katogota et luvungi)	4.520456,48	Gouvernement Congolais
2	Projet d'électrification des ménages, des écoles, des centres de santé dans les six territoires pilotes par l'énergie solaire photovoltaïques	1 an	Projet interprovincial, territoire de :Tshela (Kongo Central) Kabeya kamwanga (Kasaï oriental), Uvira (sud Kivu), Gungu(kwilu) , Kasenga(Haut Katanga)	750.000	Gouvernement Congolais
3	Projet de construction d'une microcentrale hydroélectrique de 300 KW à Kinzono dans le périurbain de Kinshasa	2 ans	Projet provincial Commune de Maluku/ périurbain ville de Kinshasa	1431320	Gouvernement Congolais
4	Élaboration des études de faisabilités pour l'électrification des ménages et les infrastructures socio-économiques de base dans les 145 territoires de la RDC	3 ans	Projet à caractère national dans les 145 territoires. Le projet est financé à 100% par le trésor public	72,500,000	Gouvernement Congolais

Source : Service National des énergies nouvelles (SENEN)

2.4.3.5. Taux de desserte en énergie électrique et d'utilisation des énergies renouvelables en milieu rural

Selon le Service National des énergies nouvelles, le taux d'accès en électricité est de 10% pour la RDC qui figure parmi les pays ayant le plus faible taux en Afrique, dont 33% dans les zones urbaines (50% à Kinshasa) et moins de 1% dans les zones rurales. Le taux d'utilisation des énergies renouvelables est de 3,7% en RDC, qui ne représente que 0,3% en milieu rural.

2.4.3.6. Nombre des organisations paysannes (OP) et sociétés coopératives enregistrée et immatriculées (SCEI)

Les organisations paysannes qui œuvrent dans le milieu rural sont au nombre de 1157 ; Quant aux sociétés coopératives enregistrées et immatriculées (SCEI) sont au nombre de 310 dont le tableau ci-dessous fait l'objet de leur répartition par province.

Tableau 24. Répartition des sociétés coopératives enregistrées et immatriculées (SCEI) par province

Source : Ministère de Développement Rural, Direction des Etudes et Planification, 2024.

N°	PROVINCES	NOMBRE	(%)
1	LOMAMI	6	1,94
2	NORD-KIVU	70	22,58
3	KONGO CENTRAL	34	10,97
4	MAINDOMBE	10	3,23
5	KAWANGO	7	2,26
6	NORD -UBANGI	18	5,81
7	KINSHASA	40	12,90
8	SUD-UBANGI	30	9,68
9	SANKURU	4	1,29
10	KASAÏ CENTRAL	3	0,97
11	KASAÏ	1	0,32
12	HAUT KATANGA	38	12,26
13	SUD-KIVU	22	7,10
14	MANIEMA	2	0,65
15	KWILU	3	0,97
16	LUALABA	15	4,84
17	ITURI	6	1,94
18	HAUT UELE	1	0,32
Total		310	100,00

2.5. SECTEUR DES MINES

2.5.1. Potentialités

La RDC dispose d'un potentiel géologique considérable, caractérisé par une grande diversité de substances minérales, à savoir: le cuivre, le cobalt, le coltan (tantalite), l'or, le diamant, la cassitérite et les terres rares. Ce qui fait du pays un acteur majeur dans l'approvisionnement mondial en minerais critiques pour la transition énergétique et les nouvelles technologies. Le pays détient environ 70 % des réserves mondiales de cobalt, un métal essentiel pour les batteries rechargeables et les technologies propres. La RDC possède de plus grands gisements de cuivre au monde, particulièrement dans la région Cuprifère.

Outre les minéraux mentionnés, la RDC possède également des ressources telles que le manganèse, le lithium et le nickel, qui sont de plus en plus recherchées à l'échelle mondiale.

La diversité géologique du pays présente un potentiel important pour la découverte de nouveaux gisements miniers.

Tableau 25. Les principales substances minérales exploitées en RDC

Principales substances minérales	Position mondiale de la RDC	Utilisation	Notes
Cuivre	6ème plus grand producteur au monde	Electricité, construction, électronique	La production de cuivre en RDC est en constante augmentation, avec des investissements significatifs dans les infrastructures minières.
Cobalt	1ère producteur mondial (2022)	Batteries, alliages, produits chimique	La RDC fournit plus de 60 % de la production mondiale de cobalt.
Coltan (Colombo-Tantalite)	1ère producteur mondial (2022)	Electronique (téléphones portables, ordinateurs)	La RDC est la principale source de tantale
Diamants	7ème producteur mondial (2022)	Bijouterie, outils industriels, …	Les diamants de la RDC sont principalement des diamants de qualité industrielle, bien que le pays ait également des gisements de diamants de qualité gemme.
Or	26ème producteur mondial (2022)	Bijouterie, réserves monétaires, électroniques	La production d'or en RDC est en croissance, mais elle reste limitée par rapport aux principaux producteurs mondiaux comme la Chine, l'Australie et la Russie.
Etain	5ème producteur mondial (2022)	Soudure, alliages, électronique, …	L'étain de la RDC provient principalement de la région du Katanga et est une Source importante pour l'industrie électronique et les alliages.
Zinc	Pas dans le top 10 des producteurs mondiaux (2022)	Galvanisation, alliages produits chimiques,…	La production de zinc en RDC est relativement faible par rapport aux principaux producteurs comme la Chine, le Pérou et l'Australie.
Lithium	Pas dans le top 10 des producteurs mondiaux (2022)	Batteries rechargeables (véhicules et appareils électroniques)	La RDC possède des réserves de lithium, mais la production est encore à un- stade précoce par rapport aux principaux producteurs comme l'Australie et le Chili.
Uranium	Pas dans le top 10 des producteurs mondiaux (2022)	Energie nucléaire, armement	Bien que la RDC possède des réserves d'uranium, l'exploitation est limitée et n'a pas d'impact significatif sur la production mondiale.
Manganèse	Pas dans le top 10 des producteurs mondiaux (2022)	Alliage, industrie chimique, agriculture	La production de manganèse en RDC est relativement faible comparée aux principaux producteurs comme l'Afrique du Sud, l'Australie et la Chine.

Source : www.banquemondiale.org

Note : Le tableau ci-haut montre que la RDC est riche en une variété de substances minérales, allant des métaux de base comme le cuivre et le zinc aux métaux stratégiques comme le cobalt et le coltan, ainsi que des minéraux précieux comme l'or et les diamants.
Cette diversité donne à la RDC une position stratégique sur le marché mondial des minerais. Ce qui confère au pays un levier économique considérable, surtout dans le contexte de la transition énergétique mondiale et de l'essor des technologies numériques.

Nonobstant toutes ces potentialités, la gouvernance défaillante du secteur minier ne permet pas une bonne redistribution des revenus au sein de la population.

2.5.2. Défis majeurs

En dépit de toutes ces potentialités, il convient de relever les défis auxquels le secteur minier de la RDC est confronté. Il s'agit notamment de :

- Déficits en main-d'œuvre qualifiée, en infrastructures de transport des matières premières, et en électricité.
- Actualisation des réserves : L'actualisation des données géologiques et minières.
- Transformation des produits bruts en vue de créer des chaînes de valeur dans le secteur minier. C'est une étape cruciale pour faire du secteur un catalyseur.
- Protection de l'environnement minier : L'exploitation minière peut avoir des impacts négatifs sur l'environnement et les communautés locales.
- Renforcement de l'encadrement de l'artisanat minier.
- Instabilité politique et les conflits dans certaines parties du pays constituent un obstacle majeur au développement du secteur minier. Ces facteurs peuvent perturber la production et décourager les investissements.
- Corruption et la fraude restent des problèmes importants dans le secteur minier, ce qui peut nuire à la transparence et à la bonne gouvernance.

2.5.3. Principaux indicateurs

2.5.3.1. Évolution de production des principales substances minérales exploitées

Tableau 26. Productions des principales substances minérales exploitées/exportations en RDC

Minerais	2020	2021	2022	2023
Cuivre (tonnes)	1 601 208,00	1 797 836,00	2 394 630,00	2 842 022,00
Cobalt (tonnes)	86 590,72	93 010,53	113 579,30	139 840,10
Coltan (tonnes)	24 66,55	1 802,29	2 293,90	1 795,05
Diamants (carats)	12 214 438,76	12 685 779,42	11 683 439,34	8 305 796,60
Or non raffiné (kg)	30 939,35	31 698,18	28 306,26	34 526,21
Étain (tonnes)	29 028,29	30 596,11	32 854,59	33 558,66
Zinc (tonnes)	15 305,38	16 079,39	13 578,30	11 321,24
Lithium	RAS	RAS	RAS	RAS
Uranium	RAS	RAS	RAS	RAS
Manganèse	RAS	RAS	RAS	RAS

Source : Rapport CTCPM / Ministère des Mines - LES STATISTIQUES MINIÈRES EXERCICE 2023 (Tableau synthèse des exportations, tableau 16)

Note : Le tableau ci-dessus indique qu'entre 2020 et 2023, la RDC a maintenu une production significative de cuivre et de cobalt, tandis que la production de coltan et de diamants a légèrement diminué et celle de l'or et de l'étain est restée stable. La production de zinc a enregistré une baisse progressive. Concernant les ressources stratégiques, la RDC possède un important potentiel en lithium, notamment à Manono (Tanganyika), ainsi qu'en uranium, historiquement exploité dans les années 1950–1970, et en manganèse, principalement dans le Haut-Uele. Cependant, pour ces trois minerais, la production commerciale n'a été rapportée pour 2020–2023, dans les rapports de la Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière (CTCPM). Dans ce contexte de transition énergétique et d'innovation technologique, la RDC a l'opportunité de jouer un rôle clé sur le marché mondial et d'en tirer des avantages conséquents.

2.5.3.2. Évolution des volumes d'exportations minières et leur destination

Tableau 27. Évolution des volumes d'exportations et destination (2020-2023)

Produits miniers marchands	2020	2021	2022	2023	Principales destination
Cuivre/tonne	1 601 208,00	1 797 836,00	2 394630,00	2 842 022,00	Chine, autres pays asiatiques, européens
Cobalt/tonne	86 590,72	93 010,53	113 579,30	139 840,10	Chine, États-Unis, Union Européenne
Zinc/tone	15 035,38	16 079,39	13 578,30	11 321,24	Chine, Inde, Belgique, Zambie, États-Unis,
Diamant/Carat	12 214 439,00	12 685 779,00	11 683 439,00	8 305 797,00	United Arabe Émirates avec 50,04% Belgique EU avec 46,34%, Inde avec 3,58%, Israël avec 0,03%, Canada avec 0,003%, USA avec 0,001%
Or non raffiné/ Kilogramme	30 939,35	31 698,18	28 306,26	34 526,21	Émirats Arabes Unis, Chine, Suisse
Cassitérite / tonne	29 028,29	30 596,11	32 854,67	33 558,66	Pays asiatiques, principalement la Chine
Coltan / tonne	2 466,55	1 873,42	2 250,99	1 918,50	Chine, États-Unis, Union Européenne
Wolframite / tonne	249,25	412,09	297,29	812,05	Émirats arabes unis, Chine,…

Source : Rapport CTCPM / Ministère des Mines - LES STATISTIQUES MINIÈRES EXERCICE 2023, US Geological Survey (USGS) : Rapports annuels sur les minéraux et les métaux (2023)

Note : Les exportations minières de la RDC se concentrent principalement vers la Chine, premier destinataire du cuivre, du cobalt, du coltan, de la cassitérite, du zinc et du wolframite. Les Émirats arabes unis jouent un rôle de hub majeur pour l'or et le diamant, tandis que la Belgique demeure un acteur clé pour le diamant. Les États-Unis et l'Union européenne apparaissent comme acheteurs secondaires, en particulier pour le cobalt et le coltan, traduisant une dépendance de la RDC vis-à-vis de quelques pôles stratégiques.

2.5.3.3. Projets du Secteur des Mines de la RDC

Tableau 28. Projets du Secteur Minier De La RDC

SECTEUR	PROJET	OPÉRATEURS	DESCRIPTION	ANNÉE DÉBUT	COUT ESTIMÉ	DURÉE ESTIMÉ	PROGRÈS ET INVESTISSEMENTS
Cuivre et Cobalt	**TenkeFungu-rum**	China Molybdenum (CMOC), gouvernement congolais	Un des plus grands producteurs de cobalt et de cuivre au monde, situé au Katanga.	2009	3,5 milliards USD	20 ans (planifié)	Expansion de la production, nouveaux investissements pour augmenter la capacité.
	Kamoa-kakala	Ivanhoe Mines, China Copper, Zijin Mining	Projet de cuivre majeur dans le Haut-Katanga, devenu l'un des plus grands producteurs mondiaux.	2014	1,1 milliards USD	25 ans (planifié)	Première phase en production, phase 2 en cours pour augmenter la production.
	Kolwezi (co-balt)	Glencore, Gécamines	Extraction de cobalt dans la région de Kolwezi, un site clé pour les batteries lithium-ion.	2009	6 milliards USD	20 (planifié)	Nouveaux projets d'expansion et d'optimisation des processus d'extraction
Or	**Kibali**	Barrick Gold, AngloGold Ashanti, Gécamines	Mine d'or située en Ituri, l'une des plus grandes mines d'or d'Afrique.	2013	2,5 milliards USD	20 ans	Production en cours, projets d'expansion pour augmenter la production.
	Kivu (or)	Divers petits opérateurs, entreprises locales et internationales	Région riche en or, exploitation principalement artisanale, avec des efforts pour la formaliser.	Les années 2000	Non dispo-nible	20 ans	Initiatives pour formaliser l'exploitation et renforcer la sécurité.

Diamant	**Mbuji-Mayi**	MIBA (Société Minière de Bakwanga), opérateurs privés	L'un des plus grands producteurs de diamants au monde, situé au Kasaï.	1926	NS	Non spécifié	Efforts pour revitaliser l'industrie, réhabiliter les infrastructures.
Lithium et autres métaux	**Manono (Lithium)**	AVZ Minerals (Australie)	Projet majeur de lithium dans la province du Tanganyika, essentiel pour les batteries de véhicules électriques.	2018	NS	Non spécifié	En développement, investissements pour construire une mine et une usine de transformation.
Nickel et autres métaux	**Lualaba (Nickel)**	Divers opérateurs internationaux	Projet de nickel dans la province de Lualaba, avec un fort potentiel pour les applications industrielles.	2017	1,1 milliards USD	20 ans	En développement, avec des investissements pour exploiter les réserves.
Réformes et Gouvernance	**Réformes du secteur minier**	Gouvernement congolais	Réforme du code minier pour améliorer la gouvernance et les revenus de l'État.	2018	Non spécifié	Non spécifié	Mise en place de mesures de transparence, lutte contre l'exploitation illégale.
Exploitation artisanale	**Exploitation minière artisanale**	Nombreuses petites entreprises et travailleurs individuels	Forte présence de l'exploitation minière artisanale, notamment pour l'or et le cobalt.	Depuis les années 90	Non spécifié	Non spécifié	Formalisation en cours, défis de sécurité et de régulation.

Source : Ministère des Mines de la RDC – Rapport annuel 2023

Note : Le tableau ci-dessus présente une sélection de projets miniers majeurs en RDC et met en évidence une variété de minéraux stratégiques, notamment le cuivre, le cobalt, le manganèse, l'or, le lithium et l'antimoine. Ces minéraux sont essentiels pour de nombreuses industries, notamment l'électronique, l'automobile et l'énergie.
Les montants d'investissement estimés sont considérables, indiquant la forte attractivité de ces projets pour les investisseurs. La durée de ces projets est généralement longue, ce qui reflète la complexité des opérations minières et les investissements importants nécessaires.

Les Projets de cuivre et cobalt : Les projets de Fungurume, Kamoa-Kakula et de la Mine de Cobalt de Lualaba mettent en évidence l'importance croissante de la RDC dans la production de cuivre et de cobalt, deux minéraux essentiels pour les batteries électriques.

Les Projet de manganèse : La Mine de Manganèse de Moanda est une des plus grandes mines de manganèse au monde, soulignant l'importance de ce minerai pour l'industrie sidérurgique.

Projet d'or : La Mine de Gold de Kibali est une des plus grandes mines d'or en Afrique, confirmant la position de l'Afrique comme un important producteur d'or.

Projets de lithium et cobalt : La Mine de Cobalt et Lithium de Manono est un projet prometteur pour l'approvisionnement en lithium et cobalt, deux minéraux clés pour les batteries des véhicules électriques.

Projet d'antimoine : La Mine d'Antimoine de Mambasa est un projet relativement nouveau, mais qui pourrait jouer un rôle important dans l'approvisionnement mondial en antimoine, utilisé dans de nombreux alliages métalliques.

Par ailleurs, plusieurs tendances s'observent notamment : L'accent mis sur les projets de cuivre, cobalt et lithium reflétant ainsi la transition mondiale vers les énergies renouvelables et la demande croissante en batteries électriques. La RDC devient un acteur majeur dans la production mondiale de plusieurs minéraux, ce qui pourrait stimuler son développement économique.

2.5.3.4. Participation majoritaire de l'Etat dans les entreprises minières

Tableau 29.
Participation de l'Etat dans les entreprises minières

Source : Rapport ITIE 2022

Nom de l'entreprise	Participation de 2019-2024(en %)
GÉCAMINES	100
SODIMICO	100
SCMK-Mn	100
SOKIMO	100
SAKIMA	99
COMINIÈRE	90
MIBA	80
SACIM	50
FRONTIER	5
KGL SOMITURI	5
METALKOL	5
KAMOA COPPER	5
MURUMBI MINERALS	5
GOLD DRAGON RESSOURCES RDC	5
CROWN MINING	
CHEMAF	5
ALPHAMIN BISIE	5
SEK	5
SOMIKIVU	
CONGO MINERAL EXPLORATION	5
SYLVER BLACK R.	5
SEGMAL	5
TANTALE MINING KATANGA	5
KANUKA MINING	5
KISENGO MINING	5
GOLDEN AFRICA M	5
SASE MINING	5
CMOC KISANFU	5
KALONGWE MIN	5
KALUNKUNDI M.	5

Note : Le tableau ci-contre montre que l'État congolais détient un contrôle total (100 %) sur les entreprises minières stratégiques comme GÉCAMINES, SODIMICO, SCMK-Mn et SOKIMO, garantissant la souveraineté sur les ressources clés (cuivre, cobalt, manganèse, diamants).
Pour certaines entreprises importantes comme COMINIÈRE et MIBA, l'État conserve une participation majoritaire (80–99 %), tandis que dans la majorité des autres sociétés, sa part est minoritaire (5 %), reflétant une stratégie d'ouverture aux investisseurs privés pour attirer des capitaux et partager les risques.

Cette structure traduit un équilibre entre contrôle étatique sur les ressources stratégiques et partenariat avec le secteur privé, tout en soulignant la nécessité d'une gouvernance efficace et d'un suivi rigoureux pour maximiser les revenus et sécuriser les intérêts nationaux.

2.5.3.5. Recettes encaissées par les entreprises publiques

Tableau 30. Recettes perçues par les Entreprises Publiques en 2020 et 2021 (en USD)

Entreprise Publique	2020	%	2021	%
GECAMINES	202 581 837,06	96,63%	216 453 135,86	88%
LA COMINIERE	1 981 458,00	0,95%	4 631 509,00	2%
SAKIMA	1 760 950,00	0,84%	2 496 648,68	1%
SODIMICO	1 859 475,57	0,89%	1 504 400,00	1%
SOKIMO	900 000,00	0,43%	19 357 605,00	8%
TOTAL	209 083 720,63	100%	244 443 298,54	100%

Source : Rapport ITIE 2022

Note : Le tableau ci-haut met en évidence une augmentation des recettes des entreprises publiques extractives de la RDC, qui sont passées de 209,08 millions USD en 2020 à 244,44 millions USD en 2021, soit une progression de 16,9 %. La Gécamines est la principale contributrice avec 88 % des revenus en 2021, bien que sa part ait légèrement diminué. SOKIMO se distingue par une forte croissance, sa part passant de 0,43 % en 2020 à 8 % en 2021. Les autres entreprises (LA COMINIÈRE, SAKIMA, et SODIMICO) apportent des contributions mineures, révélant des difficultés structurelles. Cette concentration des revenus sur Gécamines souligne l'urgence de diversifier et d'améliorer les performances globales du secteur extractif.

2.5.3.6. Cessions des droits

Les cessions intervenues en 2020 et 2021 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Tableau 31. Cessions des droits

TYPES ET N° DROIT	CÉDANT	CESSIONNAIRE	NATURE CESSION	DATE CONTRAT	DATE ENREGIST.
PE661	GECAMINES	INTERACTIVE RUSSIA ENERGY	Cession totale	04/10/2019	07/10/2020
PE2594	GECAMINES	KISANFU MINING	Cession totale	12/06/2019	26/02/2021
PE25945	SAKIMA	KALIMA MINING COMPANY	Cession totale	11/03/2021	10/11/2021
PE21	SAKIMA	KALIMA MINING COMPANY	Cession totale	11/03/2021	10/11/2021
PE17	SAKIMA	CONGO FAIR MINING	Cession totale	11/03/2021	10/11/2021
PE76	SAKIMA	CONGO FAIR MINING	Cession totale	11/03/2021	18/05/2022
PE05078	SOKIMO	KODO RESSOURCES Sarl	Cession totale	12/08/2019	11/09/2020
PE 5079	SOKIMO	KODO RESOURCES Sarl	Cession totale	12/08/2019	11/09/2020
PE2081	SOKIMO	KODO RESOURCES Sarl	Cession totale	12/08/2019	11/09/2020

Source : Rapport ITIE 2022

Note : Le tableau ci-dessus met en lumière les cessions de droits effectuées par certaines entreprises publiques de la RDC (notamment Gécamines, SAKIMA et SOKIMO) en faveur de cessionnaires privés, selon le rapport ITIE 2022. Ces cessions sont qualifiées de « totales », impliquant le transfert complet des droits d'exploitation minière sur les permis mentionnés. Il fait observer aussi que : La Gécamines cède des droits à Interactive EnergyRussia (2019) et à Kisanfu Mining (2019), enregistrés respectivement en 2020 et 2021.
La SAKIMA transfère plusieurs permis à Kalima Mining Company et à Congo Fair Mining, avec des contrats datés de mars 2021. Les enregistrements interviennent principalement en 2021 et 2022;La SOKIMO cède trois permis à KODO Ressources Sarl en août 2019, enregistrés en septembre 2020; Le contrat entre Gécamines et Interactive EnergyRussia signé en 2019 n'est enregistré qu'en octobre 2020 et les cessions de SAKIMA à Kalima Mining Company et Congo Fair Mining (mars 2021) ne sont enregistrées qu'en novembre 2021 ou mai 2022. Ce décalage peut refléter

des lenteurs administratives ou des retards dans le processus de validation ;Plusieurs cessions bénéficient à un même cessionnaire, ce qui peut indiquer une concentration des droits miniers entre les mains de quelques acteurs privés;Kalima Mining Company reçoit deux permis de SAKIMA ;KODO Ressources Sarl acquiert trois permis de SOKIMO ;Cela pourrait révéler un processus de privatisation des ressources, potentiellement au détriment de la diversification des bénéficiaires. Toutes les cessions sont qualifiées de « totales », ce qui implique que les entreprises publiques ont perdu tout droit ou contrôle sur les permis transférés. Cela soulève des questions sur la stratégie de gestion des ressources nationales et sur la justification de ces transferts. Ces cessions totales suscitent des questions sur la gouvernance, la transparence, et la capacité des entreprises publiques à maximiser les retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles. Une analyse approfondie des termes financiers et des impacts socio-économiques de ces cessions serait nécessaire pour évaluer leur pertinence, leur viabilité et leur équité.

2.5.3.7. Contribution du secteur extractif à l'emploi de 2019 à 2021

Les cessions intervenues en 2020 et 2021 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Tableau 32. Contribution du secteur extractif à l'emploi de 2017 à 2021

ORIGINE	GENRE	Exercices				
		2017	2018	2019	2020	2021
Nationaux	Hommes	110 430	119 534	132 464	44 155	136 438
	Femmes	14 497	18 272	20 652	6 884	20 859
	Total	124 927	137 806	153 116	51 039	157 297
Étrangers	Hommes	6 972	9 925	9 976	3 458	10 375
	Femmes	112	145	145	160	48
	Total	7 084	10 070	10 121	3 618	10 423
Total Général		**132 011**	**147 876**	**163 237**	**54 657**	**167 720**

Source : Rapport ITIE 2022

Note : Le tableau ci-haut montre l'évolution de l'emploi dans le secteur extractif en RDC entre 2017 et 2021, avec une augmentation globale de 132 011 à 167 720 emplois malgré une chute importante en 2020 qui pourrait éventuellement être due à la pandémie covid-19. La main-d'œuvre nationale domine (96 %), mais les femmes restent largement sous-représentées (14 % des nationaux et presque absentes chez les étrangers). Cette inégalité de genre et la vulnérabilité aux crises mettent en évidence des lacunes en termes de résilience et d'inclusion. Il est nécessaire de promouvoir l'égalité des genres, renforcer les compétences locales, et diversifier les activités pour stabiliser l'emploi. Ces actions garantiront une exploitation plus durable et équitable du secteur.

Tableau 33. Cours Mondiaux des Matières Premières

Catégorie	Métal/ Minéral	Prix actuel (Juin 2025)	Facteurs Clés	Tendances actuelles
Métaux de Base	**Cuivre**	9832,98 USD/T	Demande industrielle, construction, infrastructures, technologies renouvelables	Volatilité liée à la demande mondiale et interruptions d'approvisionnement.
	Aluminium	2516,12 USD/T	Coûts de production, politiques environnementales, tensions commerciales	Influence des politiques chinoises et des coûts énergétiques.
Métaux Précieux	**Or**	3352 USD/once	Valeur refuge, fluctuations du dollar, inflation, crises géopolitique	Hausse en période d'incertitude économique, baisse lorsque la stabilité revient.
	Argent	3594,43 USD/once	Demande industrielle, applications technologiques, valeur refuge	Impacté par l'industrie photovoltaïque et les tendances économiques.

Métaux Stratégiques	**Cobalt**	32 731,90 USD/T	Demande pour batteries, concentration de production en RDC, approvisionnements éthiques	Volatilité élevée, dépendance à l'approvisionnement de la RDC.
	Lithium	24 000 USD/T	Demande pour véhicules électriques, stockage d'énergie	Forte hausse en raison de la demande croissante pour les technologies de batterie.
Minéraux Industriels	**Terres Rares**	Neodyme : 70USD/ Kg ; Dysprosium 203USD/Kg	Applications technologiques, politiques commerciales (principalement Chine)	Fluctuations en fonction des politiques commerciales et de la demande technologique.
	Phosphate	Environ 150USD/T	Demande agricole, conditions de marché mondial	Influence des conditions agricoles mondiales et politiques environnementales.
	Diamant	Industriel : 14,6USD/carat Joaillerie : 97USD/ carat		

Source : Rapport ITIE 2022

Note : Le tableau ci-haut indique que les prix des matières premières, sont souvent volatils et influencés par des facteurs globaux comme les tensions commerciales, les politiques environnementales, ou encore les innovations technologiques. Ces tendances mondiales montrent un intérêt croissant pour les énergies renouvelables et les véhicules électriques, augmentant la demande pour le cobalt, le lithium, et autres métaux stratégiques.
Cet état de chose constitue une opportunité exceptionnelle pour la RDC de tirer parti de ces fluctuations des prix mondiaux des matières premières, mais cela nécessite des politiques et des actions adaptées pour tirer le meilleur parti de ces fluctuations de prix et des tendances du marché car une grande partie de ces ressources est exportée sans transformation locale.

2.6. SECTEUR HYDROCARBURES

2.6.1. Potentialités

La République Démocratique du Congo dispose d'un énorme potentiel en ressources d'hydrocarbures notamment dans trois bassins principaux :

Le bassin côtier : situé dans la province du Kongo Central, sur la bordure de la côte atlantique, sa superficie est de 5 992 km2 dont environ 1 012 km2 en offshore et 4980 km2 en On shore (450km2 en production) avec une côte large de 42 km. Le bassin côtier a été découpé en huit (8) blocs sur base des études mettant en place des structures de prospect en différentes zones. Il s'agit des blocs : Ngazi, Yema, Ndunda, MatambaMakanzi, Lotshi, Mavuma et la concession Perenco.
Les opérateurs pétroliers producteurs du Bassin côtier sont :

- En Offshore : MIOC LTD, Perenco Overseas, Japan Limited (POJL), Perenco ODS.
- En Onshore: Perenco REP, Lirex SARL (En association avec SONAHYDROC SA).

La production actuelle en onshore et offshore consolidée est de ± 20 070 barils par jour.
En effet, cette zone est actuellement la seule où l'industrie pétrolière est développée dans notre pays, où plus de 90% des populations de Muanda, Banana et les cités environnantes vivent des retombées du pétrole en termes de salaire et des services.

La cuvette centrale : elle se situe au centre du territoire de la République Démocratique du Congo. Elle comprend les anciennes provinces de l'Equateur, du Bandundu, de deux Kasaï, du Maniema, une partie de la province Orientale et se délimite à l'ouest, au-delà de Kinshasa. Cette cuvette s'étend jusqu'en République du Congo et la République Centre Africaine. Avec une superficie totale de 800 000 km2 (il n'y a eu que quatre forages vers les années 80), la cuvette centrale a comme principale voie d'accès le fleuve Congo et ses affluents ; les autres voies sont les aéroports

et quelques infrastructures routières.

- Bassin de la branche Ouest du Rift Est Africain : elle s'étend de l'extrémité nord du lac Albert à la pointe sud du lac Tanganyika sur une partie de l'Ouganda, de la RDC, du Rwanda, du Burundi et de la Tanzanie. Il comprend le Graben Albertine, situé entre la RDC et l'Ouganda, et le Graben Tanganyika situé entre la RDC, le Burundi et la Tanzanie. Ces deux derniers bassins sont non exploités, mais ouverts à l'exploration.

Figure 1. Carte de localisation des différents bassins sédimentaires de la RDC



Source : Ministère des Hydrocarbures/DEP

Il est important de souligner que tous les bassins d'hydrocarbures de la RDC, qu'ils soient avérés ou potentiels, s'étendent au-delà des frontières du pays. Si les ressources identifiées dans les trois bassins mentionnés s'avèrent économiquement exploitables, la RDC pourrait disposer de réserves de pétrole dépassant les 10 milliards de barils, ce qui placerait le pays au même rang que des nations pétrolières comme l'Angola ou l'Algérie. Cela exclut les réserves offshores situées dans la zone maritime disputée avec l'Angola, estimées à plusieurs milliards de barils supplémentaires.

Par ailleurs, dans les bassins de la Cuvette Centrale et la Branche Ouest du Rift Africain, les activités d'exploitation des hydrocarbures n'ont pas encore commencé, malgré la mise aux enchères des blocs pétroliers et gaziers par l'État congolais.

2.6.2. Défis majeurs

La RDC est appelée à répondre à deux défis majeurs d'ordre énergétique, à savoir La mise en valeur de ses ressources en hydrocarbures et la satisfaction du besoin croissant d'énergie pour le bien-être de la population et le développement des activités économiques (loi n° 15/012 du 1er aout 2015 portant régime général des hydrocarbures).
Le secteur est confronté à des nombreux obstacles qui l'empêchent de mieux exploiter ses ressources, notamment :

Enjeux environnementaux et sociétaux :

- Zones écologiquement sensibles : une grande partie des réserves pétrolières potentielles de la RDC se trouve dans des zones écologiquement fragiles, notamment le bassin du Congo qui abrite des tourbières et des forêts tropicales essentielles pour la biodiversité et le climat mondial. L'exploitation pétrolière dans ces régions entraînerait des impacts environnementaux dévastateurs ;
- Opposition de la société civile : les projets d'exploration et d'exploitation font face à une forte opposition des communautés locales et des organisations de la société civile. Ces groupes s'inquiètent des risques de pollution, de la perte des moyens subsistance et de la destruction des écosystèmes.

Contraintes économiques et logistiques : coûts d'exploitation élevé :

- Les bassins sédimentaires de la RDC sont peu explorés, et le coût de prospection et d'exploration sont exorbitants en raison des infrastructures limitées et de la difficulté d'accès.
- L'accès aux blocs pétroliers, souvent situés dans les zones enclavées et parfois instables et représente un défi logistique et de sécurité majeur pour les entreprises. La construction des pipelines et d'autres infrastructures de transport est complexe et onéreuse.

Pour relever ces défis, les actions suivantes sont requises :

Renforcer les capacités de l'Administration des Hydrocarbures et de la SONAHYDROC :

- Élaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique de développement de l'entreprise et d'un plan de restructuration ;
- Réduction du déficit en personnel qualifié ;
- Réhabilitation de la flotte de la SONAHYDROC ;
- Construction de la tour des hydrocarbures ;

Valoriser les ressources pétrolières et gazières :

- Revisitation de l'appel d'offre des blocs pétroliers en excluant ceux situés dans les aires protégées ;
- Exploitation du gaz méthane du lac Kivu pour la production de l'électricité ;
- Élaboration de la cartographie et certification des réserves pétrolières et gazeuses ;
- Finalisation des négociations avec l'Angola sur la délimitation du plateau continental ;

Amélioration de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers :

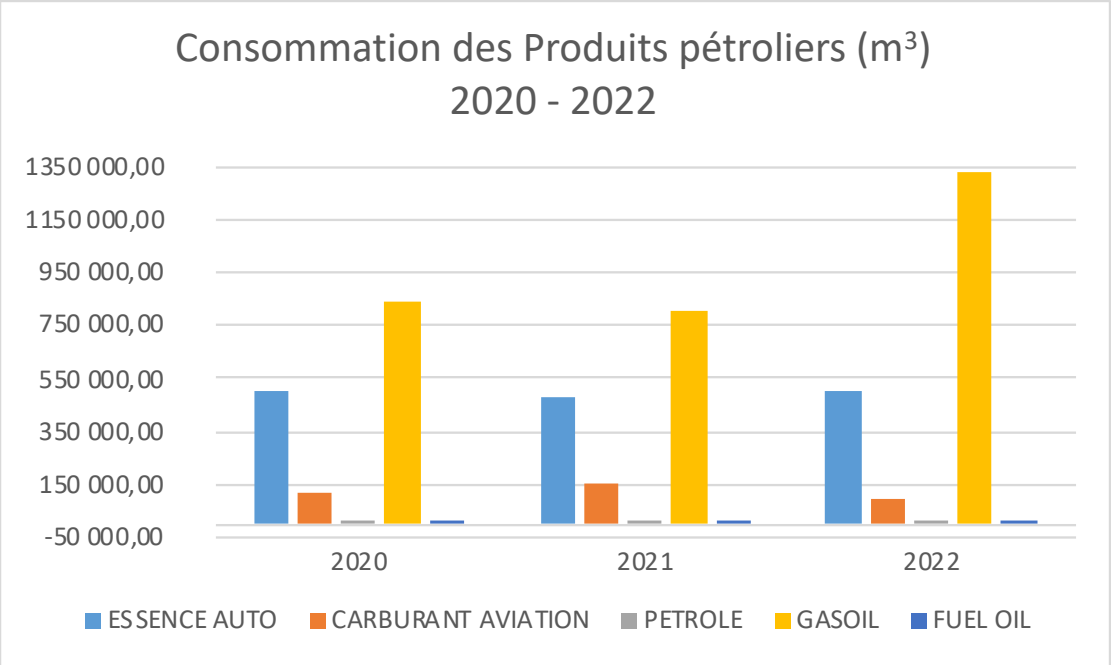
- Réhabilitation du pipeline Kinshasa-Matadi ;
- Construction du pipeline Muanda-Boma-Matadi ;
- Réhabilitation et construction des dépôts des produits pétroliers ;
- Construction d'une raffinerie moderne ;
- Acquisition de deux barges motorisées à fond plat pour SONAHYDROC ;
- Reprise du contrôle périodique, par une commission spéciale à l'exportation

2.6.3. Principaux indicateurs

2.6.3.1. Consommation des produits pétroliers

En considérant la période allant de 2020 à 2022, la consommation des produits pétroliers a évolué telle que représentée dans le graphique ci-après :

Figure 2. Consommation des produits pétroliers en m3 de 2020-2022



Source : Rapports BCC /SEP Congo

Note : Il ressort des analyses sur la consommation de l'essence auto qu'il y a eu :

- Une légère baisse de la consommation d'essence auto entre 2020 et 2021, suivie d'une hausse en 2022, dépassant le niveau de 2020.
- Le carburant aviation a connu une augmentation significative en 2021, avant de diminuer en 2022.
- La consommation de pétrole a fortement chuté sur la période, passant de 16 671 m^3 en 2020 à 8 740 m^3 en 2022.
- Le gasoil affiche une hausse notable en 2022, atteignant 1 331 075 m^3, soit une augmentation de 64% par rapport à 2021.
- Le fuel oïl a vu sa consommation diminuer drastiquement pour devenir presque nulle en 2022.
- Cela reflète des changements dans les besoins énergétiques et potentiellement des politiques de substitution ou de transition énergétique.

2.6.3.2. Production du pétrole

Pour ce qui concerne la production du pétrole, son évolution se présente telle que représentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 34. Production fiscalisée du pétrole de 2020-2024

ANNÉES	PÉTROLE BRUT (brls)
2020	8 744 896
2021	6 750 070
2022	7 607 872
2023	7 429 619
2024	5 328 048

Source : SONAHYDROC.

Note : Le tableau ci-contre met en évidence une évolution notable de la production de pétrole brut en République Démocratique du Congo entre 2020 et 2024. On observe une diminution continue de la production, passant de 8 744 896 barils en 2020 à 5 328 048 barils en 2024, soit une réduction totale d'environ 39,07 % sur cette période. Cette baisse pourrait refléter des défis structurels dans l'industrie pétrolière, notamment des contraintes techniques, un épuisement progressif des réserves ou un manque d'investissements. Cependant, entre 2022 et 2023, la production est restée stable à 7 607 872 barils, une légère baisse.

2.6.3.3. Prix moyen du baril

Tableau 35. Évolution des prix moyens du baril de 2020 à 2024

Source : SONAHYDROC.

Note : Le tableau ci-contre met en évidence une évolution notable du prix moyen du baril durant la période de 2020 à 2024, allant de 37,97USD en 2020 à 80,1USD en 2024.

ANNÉES	Prix moyen (en USD)
2020	37,97
2021	72,82
2022	104,4
2023	82,5
2024	80,1

2.6.3.4. Évolution des prix des produits pétroliers de 2021 à 2023

Tableau 36. Évolution des prix moyens de l'essence (en CDF)

ZONES/ANNÉES	OUEST	EST	SUD	NORD
2020	1995	1725	1605	1800
2021	1 995,00	2 150	2 100	1 880
2022	2446,6	2966,66	2978,3	3030
2023	3110	3755	3700	3540
2024	3457,5	4220	4165	-

Source : Ministère de l'Economie Nationale (structure des prix des produits pétroliers), Calcul : bureau des Hydrocarbures/DSP_PLAN

Note : Il ressort de l'analyse des données ci-haut que le prix de l'essence est plus élevé aux zones Est et Sud comparativement aux zones Ouest et Nord. Cela s'explique du fait que la zone Ouest est la porte d'entrée et la plus grande voie d'approvisionnement des produits pétroliers en RDC. En rapport avec les années, le prix de l'essence a baissé en 2023 dans toutes les zones par rapport aux années 2022 et 2021.

Tableau 37. Évolution des prix moyens du pétrole (en CDF)

ZONES/ANNÉES	OUEST	EST	SUD	NORD
2020	1425	1515	1500	1500
2021	1 430	1 860	1 870	1 550
2022	2016,6	2441,66	2541,66	2500
2023	2550	3050	3150	2900
2024	2887,5	3450	3550	-

Source : Ministère de l'Economie Nationale (structure des prix des produits pétroliers), Calcul : bureau des Hydrocarbures/DSP_PLAN

Note : À la lumière des données sur l'évolution des prix du pétrole, il convient de noter que ces prix varient d'une région à une autre. Les zones Est et Sud affichent des prix plus élevés, tandis que les zones Ouest et Nord présentent des prix relativement plus bas. Par ailleurs, une augmentation des prix a été observée en 2021 et 2022 par rapport à l'année 2023.

Tableau 38. Évolution des prix moyens du Gasoil (en CDF)

ZONES/ANNÉES	OUEST	EST	SUD	NORD
2020	1985	11755	1685	1850
2021	1 985	2 110	2 260	1 900
2022	2436,66	2941,66	2996,66	3000
2023	3100	3805	3905	3590
2024	3450	4270	4395	-

Source : Ministère de l'Economie Nationale (structure des prix des produits pétroliers), Calcul : bureau des Hydrocarbures/DSP_PLAN

Note : En observant ce tableau, on constate que le prix du gasoil a connu une grande augmentation dans toutes les zones d'approvisionnement en 2022, Comparativement à l'année 2021, et a été revu à la baisse en 2O23.

Tableau 39. Évolution des prix moyens du FuelOil (en CDF)

ZONES/ANNÉES	OUEST	EST	SUD	NORD
2020	1119,98	-	-	-
2021	1301,90	-	-	-
2022	1462,27	-	-	-
2023	2061,06	-	-	-
2024	2051,50	-	-	-

Source : Ministère de l'Economie Nationale (structure des prix des produits pétroliers), Calcul : bureau des Hydrocarbures

Note : En 2020, le prix du Fuel Oil était en moyenne de 1 119,98 FC le litre. Le prix a augmenté en 2021, et est passé à 1301,90 FC et puis de 1462,27 FC, 2061,06 et 2051,50 respectivement en 2022, 2023 et 2024.

Tableau 40. Évolution des prix moyens du GPL (gaz-pétrole liquéfié) (en CDF)

ZONES/ANNÉES	OUEST	EST	SUD	NORD
2020	3033,46	-	-	-
2021	3 242, 37	-	-	-
2022	4053,21	-	-	-
2023	4331,57	-	-	-
2024	4831,57	-	-	-

Source : Ministère de l'Economie Nationale (structure des prix des produits pétroliers), Calcul : bureau des Hydrocarbures

Note : Le tableau montre une augmentation progressive des prix du pétrole dans la zone Ouest entre 2020 (3 033,46), (3 242,7) en 2021, (4053,21) en 2022, (4331,57) en 2023 et (4831,57) 2024

Tableau 41. Évolution des prix moyens de JET A1 (en CDF).

ZONES/ANNÉES	OUEST	EST	SUD	NORD
2020	1519,62	1991,27	2052,05	-
2021	1 575, 43	2 416,10	2 277, 18	-
2022	2132,96	2850,24	2725,40	-
2023	2855,56	2952,64	3110,05	-
2024	2675,00	3816,00	3677,00	-

Source : Ministère de l'Economie Nationale (structure des prix des produits pétroliers), Calcul : bureau des Hydrocarbures/DSP_PLAN

Note : Entre 2020 et 2024, les prix du pétrole ont connu des fluctuations notables. En 2020, les prix étaient plus bas dans toutes les zones, avec des valeurs allant de 1 519,62 à 2 675,00 Pour la zone Ouest.

2.6.3.5. Les sociétés qui œuvrent dans le secteur pétrolier

Amont Pétrolier

Les sociétés de l'amont pétrolier ont pour activités l'exploitation et la production du pétrole brut. Elles sont entre autres : MIOC LTD, PerencoOverseas, Japan Limited (POJL) Perenco ODS, Perenco REP, LirexSARL (en association avec SONAHYDROC SA), SURESTREAM, Energulf et COMICO qui attendent leur permis.

Aval Pétrolier

Les sociétés pétrolières de l'aval ont pour activités la commercialisation, le stockage et la distribution des carburants. Elles comprennent : SONAHYDROC SA, ARISTEA, ENGEN, COBIL, TOTAL RDC, TOTAL AFRICA, SEP CONGO, LEREXCOM, Ledia OIL & GAS (LOG).

2.7. SECTEUR INDUSTRIE

2.7.1. Potentialités

La RDC dispose plusieurs potentialités pour développer son secteur industriel, à savoir :

- Main d'œuvre abondante et bon marché ;
- Diversité des matières premières (bois, pétrole, minerais, eau, gaz, etc.) ;
- Marché intérieur de plus de 109 millions (Banque Mondial 2024) de consommateurs potentiels, extensible au niveau sous régional jusqu'à 250 millions ;
- Initiative de développement des zones économiques spéciales ;
- Existence de 80 millions hectares de terres arables et 4 millions des terres irrigables (Fao,2024) favorables au développement de l'agro-industrie ;
- Existence de cadre juridique et institutionnel attrayant aux investissements

2.7.2. Défis majeurs

Les principaux défis à relever pour une industrialisation de diversification et d'intégration portent sur :

L'assainissement du climat des affaires : plus qu'un simple énoncé des réformes à mettre en œuvre, le pays a besoin d'instaurer une concertation permanente entre les secteurs public et privé, sur la base d'un leadership fort de l'État et de l'adoption d'une approche volontariste d'industrialisation. Cette concertation devrait se traduire dans l'accompagnement des entreprises par l'État dans l'importation des équipements et des technologies nécessaires à la transformation industrielle ;

Une stratégie de développement des PMI : en plus de la promotion d'une culture industrielle qui est capitale à l'émergence d'une classe d'entrepreneurs nationaux ouverts au monde, la stratégie doit faciliter l'accès aux marchés, aux crédits et à une main d'œuvre qualifiée ainsi que les échanges interbranches ;

La normalisation : le Gouvernement doit consacrer la normalisation, la métrologie et l'assurance qualité pour stimuler les échanges commerciaux, plus particulièrement dans le cadre de la ZLECAF ;

Le développement des infrastructures : le Gouvernement doit déployer des efforts considérables pour doter le pays des infrastructures qui permettent et facilitent les processus de transformation industrielle. Trois domaines sont prioritaires : l'énergie, les transports, et la télécommunication ;

Le développement des ressources humaines : le Gouvernement doit intensifier les efforts pour réussir l'universalisation de l'éducation primaire, la qualification professionnelle et l'adéquation formation-emploi.

2.7.3. Principaux indicateurs

2.7.3.1. Nombre d'entreprises industrielles par taux d'activités et provinces

Tableau 42. Nombre d'entreprises industrielles par taux d'activités et provinces

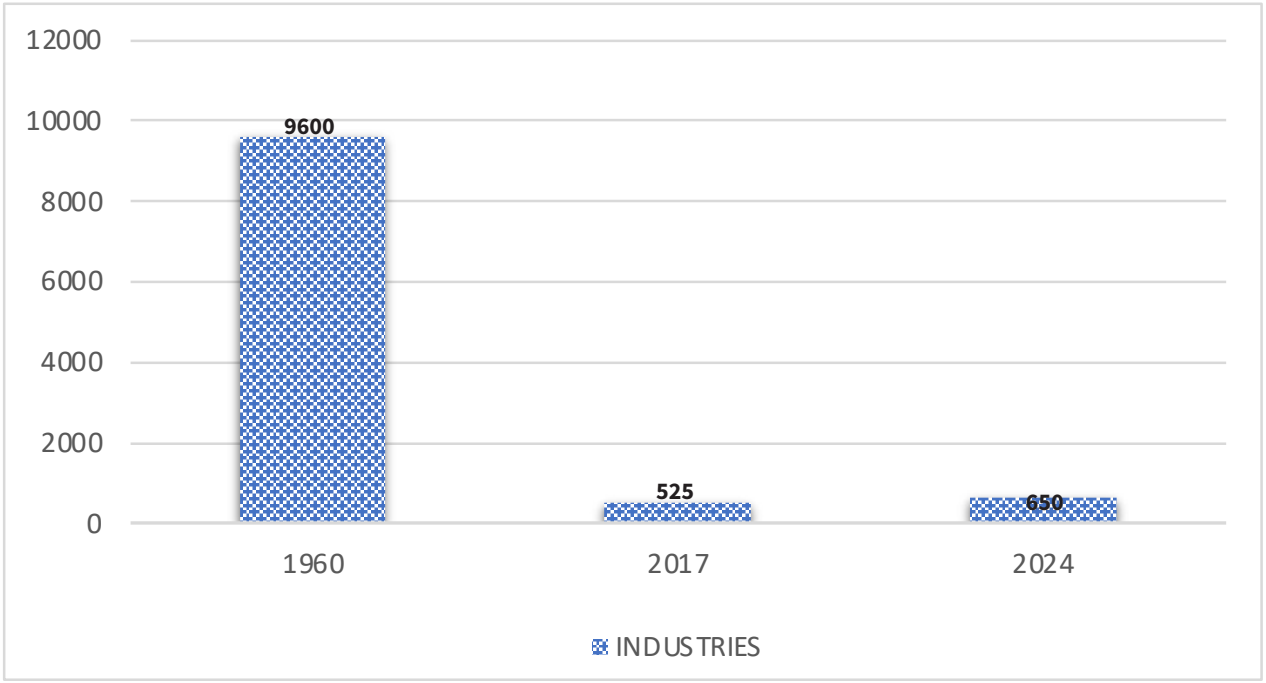
N°	PROVINCE	EFFECTIF TOTAL	ENTREPRISES EN ACTIVITÉ	TAUX D'ACTIVITÉ	ENTREPRISES EN ARRÊT	TAUX D'ARRÊT	ENTREPRISES FERMÉES	TAUX DE FERMETURE
1	BAS-UELE	26	0	0%	0	0%	26	100%
2	EQUATEUR	10	7	70%	0	0%	3	30%
3	HAUT-KATANGA	113	75	66,4%	10	8,8%	28	25%
4	HAUT-LOMAMI	6	6	100%	0	0%	0	0%
5	HAUT-UELE	17	17	100%	0	0%	0	0%
6	ITURI	19	17	89,5%	2	10,5%	0	0%
7	KASAI	8	5	63%	1	12,5%	2	25%
8	KASAI-CENTRAL	16	12	75%	3	18,75%	1	6,3%
9	KASAI-OR	15	12	80%	1	6,7%	2	6,3%
10	KINSHASA	218	160	73%	15	6,9%	43	19,7
11	KONGO-C	61	32	52,5%	4	6,6%	25	41%
12	KWANGO	2	2	100%	0	0%	0	0%
13	KWILU	13	7	53,8%	4	30,8%	2	15%
14	LOMAMI	7	6	85,7%	1	14,3%	0	0%
15	LUALABA	22	20	90,9%	2	9,1%	0	0%
16	MAI-NDOMBE	1	1	100%	0	0%	0	0%
17	MANIEMA	35	19	54,3%	10	28,6%	6	17%
18	MONGALA	32	6	18,75%	10	31,3%	16	50%
19	NORD-KIVU	107	52	48,6%	14	13,1%	41	38,3%
20	NORD-UBANGI	22	17	77,3%	0	0%	5	22,7%
21	SANKURU	6	1	16,7%	1	16,7%	4	66,6%
22	SUD-KIVU	34	30	88,2%	0	0%	4	12%
23	SUD-UBANGI	12	3	25%	6	50%	3	25%
24	TANGANYIKA	4	3	75%	1	25%	0	0%
25	TSHOPO	19	14	73,7%	4	21%	1	5,3%
26	TSHUAPA	8	1	12,5%	4	50%	3	37,5%
	Total		525		93		215	

Source : Ministère de l'Economie Nationale (structure des prix des produits pétroliers), Calcul : bureau des Hydrocarbures/DSP_PLAN

Note : Ce tableau donne un aperçu sur la fragilité des industries congolaises, avec un taux de fermeture et d'arrêt supérieur à 50% par rapport au nombre total des industries en activité. C'est important de créer les industries mais c'est mieux de les pérenniser en renforçant leur résilience. Rappelons que lors de l'accession à son indépendance en 1960, la République Démocratique du Congo était comptée parmi les pays les plus industrialisés d'Afrique subsaharienne, après l'Afrique du sud, avec 9600 industries. A la suite des turbulences politiques et crises économiques

récurrentes que le pays a connues pendant plusieurs décennies, en 2017, la RDC ne comptait plus que 525 industries manufacturières[1] et environ 650 unités actuellement. Les années 2000 ont vu une nette amélioration de la situation sociopolitique et économique avec le retour de la stabilité et la démocratisation des institutions nationales, la pacification et la réunification du pays, la normalisation de la coopération avec les institutions internationales et régionales, etc. Cependant, en dépit de ces progrès significatifs, le secteur industriel continue d'éprouver de nombreuses difficultés pour se redresser et se relancer.

Figure 3. Évolution Des Industries En RDC



Source : PDI et AZES

2.7.3.2. Nombre d'entreprises industrielles ayant renseigné leurs activités au ministère de l'industrie par filières et provinces

Tableau 43. Nombre d'entreprises industrielles par taux d'activités et provinces

Provinces	Entreprises par filière					Total
	Agro-alimentaire	Matériaux de construction	Valorisation minière et métallurgique	Emballage	Connexe	
KINSHASA	95	15	47	6	6	169
KONGO CENTRAL	4	3	4	0	2	13
KWANGO	0	0	0	0	0	0
KWILU	0	0	0	0	0	0
MAI NDOMBE	0	0	0	0	0	0
TSHUAPA	1	0	0	0	0	1
EQUATEUR	4	0	0	0	0	4
MONGALA	2	0	0	0	0	2

[1]Plan directeur de l'industrialisation p.I

NORD UBANGI	0	0	0	0	0	0
ITURI	0	0	0	0	0	0
TSHAPA	0	0	0	0	0	0
TSHOPO	2	0	0	0	0	2
HAUT UELE	17	27	2	0	0	46
BAS UELE	0	0	0	0	0	0
HAUT LOMAMI	4	0	0	0	4	8
HAUT KATANGA	3	0	7	0	0	10
LUALABA	1	0	5	0	1	7
TANGANYIKA	0	0	0	0	0	0
KASAI	3	0	0	0	1	4
KASAI CENTRAL	2	0	0	0	0	2
KASAI ORIENTAL	0	0	0	0	0	0
LOMAMI	0	0	0	0	0	0
SANKURU	0	0	0	0	1	1
MANIEMA	2	0	0	0	0	2
NORD KIVU	112	29	11	0	0	152
SUD KIVU	2	0	0	0	0	2
TOTAUX	**254**	**74**	**76**	**6**	**15**	**425**

Source : Ministère de l'Industrie 2023

Note : Le tableau ci-dessus indique que le nombre d'unités industrielles ayant déclaré leurs activités au Ministère de l'Industrie en 2023 s'élève à 425, avec une forte concentration dans la ville-province de Kinshasa, soit 169 unités, suivie par le Nord-Kivu avec 152 unités. En ce qui concerne les filières, l'agro-industrie est la plus attrayante avec 254 unités, suivie par les secteurs miniers et de la construction, qui comptent respectivement 76 et 74 unités.

2.7.3.3. Volume de production industrielle de quelques produits de grande consommation

Tableau 44. Volume de production industrielle de quelques produits de grande consommation

Produit	Production					
	UNITES	2019	2020	2021	2022	2023
CIMENT	Tonnes	89360981	1052187,13	1196963,9	1441700,08	1796546,94
SUCRE	Tonnes		45508,9	106033,55		44099,97
BIERE ET BOISSONS GAZEUSES	Hl	1276510,0412	1610457,18	1959310,02	2018327,27	2999762,06
HUILE DE PALME	Kg	37883347	11881883,1	62324644	45910941,7	69352453,6
FARINE DE FROMENT	Sac	479429	498047	479429	247710	321292
PAIN (GRAMME)	Gramme	3491783071	59455839	3491783,071	115127,676	115704,383
TEXTILE	Pièces	170077	191582	43525	24190	17671
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	Fl	527439	3850963	527439	25716132	4607762

PRODUITS MÉTALLURGIQUES DE BASE		914273,51	1251600,15	914273,51	5852888	2690379,94
BOIS	Pièce		30387	726302,66	60141	
PAPIER		163700	99185	113530		90180
PIÈCES DE RECHANGE						7368
PEINTURE ET VERNIS		205085	163973	205085	51666,12	47122799,4
SAVON ET DÉTERGENTS	Cartons	1039642	1152004	1039642	1407758	3483483
PRODUITS LAITIERS		23410149	70997,46	2341149	62432,72	61890,19

Source : Ministère de l'industrie, Direction d'Etudes et Planification.

Note : Le tableau présente des informations clés sur la production de trois produits stratégiques en Afrique : le sucre, le ciment et l'huile de palme. Le sucre est largement importé, malgré le potentiel de la RDC qui pourrait surpasser l'Afrique du Sud, le principal producteur continental. Pour le ciment, la demande croissante est insuffisamment couverte par la production locale, avec un coût élevé de l'importation qui freine la consommation en Afrique subsaharienne. L'Égypte domine la production, tandis que la RDC en produit 28 fois moins. En ce qui concerne l'huile de palme, la demande a considérablement augmenté, mais la production reste insuffisante pour satisfaire les besoins, créant un déficit important qui représente une opportunité pour l'industrie congolaise.

2.7.3.4. Nombre des Zones Économiques Spéciales

La stratégie des ZES se présente comme une nouvelle approche de l'industrialisation, qui consiste en un déploiement équilibré des pôles économiques et industriels de croissance sur le territoire national. En définitive, cette approche s'appuie sur l'opportunité de développer, selon les avantages comparatifs et compétitifs de chaque région, des industries de transformation des ressources naturelles.

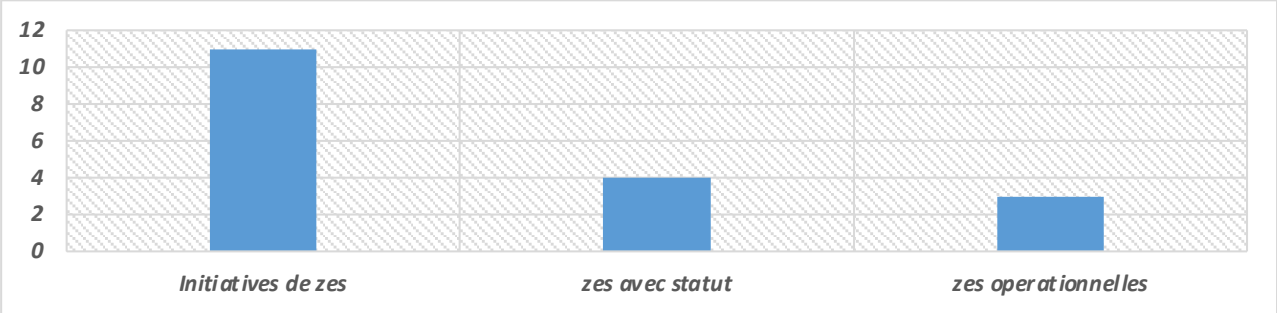
Tableau 45. Nombre des Zones Economiques Spéciales

N°	PROVINCE	DÉNOMINATION	ÉTENDUE	SECTEUR D'ACTIVITÉS	STATUT ZES ACCORDÉ	ZES OPÉRATIONNEL
I. ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES EN MODE PPP (initiatives de l'Etat)						
1	**Kinshasa**	ZES de Maluku	885 ha dont 211 ha pour la ZES pilote	Agro-industriel, mixte	Oui	Oui
2	**Haut-Uele**	ZES de Boh	Évaluation en cours	A déterminer	Non	Non
3	**Haut-Katanga**	ZES de KINSEVERE	2000 ha	Valorisation minière	Non	Non
4	**Lualaba**	ZES de Musompo2	250 ha	Valorisation minière	Non	Non
5	**Kasaï**	KalambaMbuji	Évaluation en cours	Agroalimentaire, mixte	Non	Non
6	**Kongo central**	Songololo	Évaluation en cours	Automobile, logistique, autres	Non	Non
II. ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES PRIVÉES (initiatives des investisseurs privés)						
1	**Haut-Katanga**	ZES de KISWISHI	4000 ha Disponibles	Matériaux de construction, agro-industrie légère	Oui	Non
2	**Sud Ubangi**	ZES de MILUNA	428 ha	Agro-industrie	Oui	Non
3	**Tanganyika**	ZES DE MANONO	Évaluation en cours	Valorisation minière et autres	Non	Non
4	**Kinshasa**	ZES KIN MALEBO	500 ha disponibles	Transformation du bois et autres	Oui	Non
5	**Nord Kivu**	ZES DE MUSINIENIE	Évaluation en cours	Agro-industrie	Non	Oui

Source : AZES

Sur les 11 initiatives des Zones Economiques Spéciales répertoriées sur l'ensemble du territoire national, seules quatre disposent du statut des Zones Economiques Spéciales et deux sont opérationnelles à ce stade.

Figure 4. Initiatives des Zones Economiques Spéciales



2.7.3.5. Les Investissements Directs Étrangers par secteurs

L'intérêt des IDE pour une économie en développement telle que la RDC a fait l'objet de nombreuses discussions parmi les économistes. Une abondance de données empiriques démontre que : (i) les IDE peuvent jouer un rôle significatif dans la stimulation de la croissance économique en injectant des capitaux, des technologies et des compétences, favorisant ainsi le développement de nouveaux secteurs économiques ; (ii) ils ont le potentiel de créer des opportunités d'emploi, tant directs qu'indirects ; (iii) ils facilitent le transfert de technologies avancées et de savoir-faire, renforçant ainsi les capacités technologiques et industrielles du pays et contribuant à un développement durable ; enfin, (iv) les IDE peuvent ouvrir des portes vers de nouveaux marchés internationaux, stimulant les exportations et renforçant la compétitivité de l'économie. Ces avantages démontrent l'importance stratégique des IDE pour l'émergence et la prospérité économique de la RDC.

Tableau 46. Les Investissements Directs Étrangers Par Secteurs

SECTEURS	Volume (en $)	%	Nombre des projets
Industries	4 192 394 253	42	92
Services	3 289 727 155	33	92
Infrastructures	2 264 646 884	23	16
Agriculture & foresterie	134 792 189	1	10
TOTAL	**9 881 560 481**		**210**

Source : Rapport ANAPI 2023

Note : Le tableau ci-dessus montre que le secteur industriel en République Démocratique du Congo est attractif, tant en termes de nombre de projets que de volume de financements. Avec l'adoption de politiques de soutien, notamment à travers la mise en œuvre de la stratégie des ZES, le gouvernement vise à accélérer le développement de l'économie en promouvant les investissements privés, qu'ils soient nationaux ou étrangers, dans le secteur industriel.

2.7.3.6. Les projets d'investissements financés par le FPI mis en œuvre pendant la période sous examen en USD

Tableau 47. Projets financés par le FPI

DESCRIPTIONS	2021		2022		2023	
	NOMBRE	VALEURS	NOMBRE	VALEURS	NOMBRE	VALEURS
PRÊTS	34	42414286	46	59514231	46	91244331
SUBVENTIONS	23	25843917	12	5590346	34	23557061

Source : Fonds de Promotion de l'Industrie

Note : Ce tableau nous permet de souligner l'important appui financier du fonds de promotion de l'industrie dans le secteur, avec des financements des projets qui ont plus que doublés en volume sur la période allant de 2021 à 2023 ainsi qu'une évolution notable en terme nombre des projets.

2.7.3.7. Budget des Dépenses en Capital de L'Etat et part allouée au Secteur Industriel en Millions de CDF

Tableau 48. Budget des Dépenses en Capital de L'Etat et part allouée au Secteur Industriel en Millions de CDF

N°	Secteur industriel	2019	%	2020	%	2021	%	2022	%
1	**Industrie**	5043,5	0,19	44408,7	1,81	48327	0,94	45365,6	0,63
2	**Total de Dépenses en Capital**	2609664,1	100	2450201,1	100	5156841,8	100	7168043	100

Source : BNEPI

À titre illustratif, en 2019, le financement total du secteur ne représente que 0,19% du total des investissements de l'année. Le secteur reste en marge en terme des dépenses en capital, compte tenu de ses immenses potentialités et des ambitions du pays qui s'inscrivent dans une trajectoire de développement visant à : (i) devenir un pays à revenu intermédiaire (1er palier) d'ici 2030 grâce à la transformation de l'agriculture. Cette première étape devra se traduire par l'accroissement de la productivité et du rendement du secteur agricole afin de dynamiser le secteur primaire, ainsi que par le développement de parcs agro-industriels et de centres de développement intégré pour attirer davantage de capitaux dans le secteur agricole ; (ii) atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire (2ème palier) d'ici 2040 grâce à la transformation de l'industrie. Cette deuxième étape visera une industrialisation intensive pour créer davantage de valeur ajoutée et développer des chaînes de valeur ; et (iii) la troisième étape consistera à rejoindre le club des pays à revenu élevé d'ici 2050, en mettant l'accent sur l'accumulation de connaissances. Il s'agira de bâtir une société fondée sur la connaissance, en investissant massivement dans le capital humain et la recherche et le développement.

2.7.3.8. Nombre d'emplois crées

La RDC compte en moyenne 24.328 emplois industriels. Ce chiffre ne prend pas en compte les provinces n'ayant pas communiqué les données, à savoir : le Bas-Uele, Equateur, Kwango et Mongala. Les provinces du Haut-Katanga et de Kinshasa ont enregistré plus d'emplois avec respectivement 6604 et 6061 ; soit 27,1 et 24,8%. Le haut Lomami est la province qui a enregistré moins d'emplois avec un total de 46 emplois, soit 0,2%.
Alors qu'en RSA, 370 000 emplois ont été créés entre le 4ème trimestre 2021 et le 1er trimestre 2022. La première puissance industrielle du continent compte désormais 14,9 millions de travailleurs sur une population de près de 60 millions d'Habitants[2] . Ceci donne l'impression que les objectifs fixés dans le secteur ne sont pas suivis des actions concrètes sur le terrain.

2.8. SECTEUR DE L'ENTREPRENEURIAT, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (EPME)

2.8.1. Potentialités

Le Secteur de l'Entrepreneuriat et PME est l'un des secteurs productifs en pleine mutation en RDC, il regorge d'énormes potentialités susceptibles de booster l'économie nationale tout en soutenant la croissance économique du pays. Les micros, petites, moyennes entreprises et artisanat (MPMEA) englobent plus de 85% d'acteurs de l'économie de la RDC grâce à leur capacité de création des richesses, des emplois et des recettes constituent l'un des principaux moteurs de l'innovation, de la création des richesses et de l'emploi ainsi que de l'intégration sociale en République Démocratique du Congo. En outre, le cadre institutionnel et légal du secteur constitue un atout majeur au développement de l'entrepreneuriat en RD Congo.

[2]Africanews, baisse du taux de chômage en Afrique du sud, aout 2024, web

2.8.2. Défis majeurs

De manière concrète, les défis dans ce secteur s'articulent autour d'une trilogie de soutiens déclinée en trois « 3C » décrits ci-dessous, à savoir : « C » comme Capacitation : il s'agit pour les MPME d'acquérir et de disposer des compétences et connaissances nécessaires par la formation et le renforcement des capacités des ressources humaines, ainsi que de promouvoir l'esprit d'entreprise pour une meilleure gestion des ressources et un développement efficace.« C » comme Crédits : il s'agit d'aider et de faciliter l'accès des MPMEA au financement par le biais d'accompagnements appropriés.« C » comme Contrat : il s'agit d'inciter la majorité des MPMEA à sortir de l'économie informelle afin d'accroître leur productivité et leur compétitivité sur les marchés, tant intérieurs qu'extérieurs, en participant aux processus de passation de marchés publics et privés.
Le tout sur fond d'un grand « C » représentant un Climat des affaires assaini. La stratégie consistera à mettre en place :

- Le renforcement des capacités des ressources humaines et la promotion de l'esprit d'entreprise, avec une orientation vers la recherche et l'innovation, ainsi que la mise en place d'un dispositif institutionnel plus adéquat et ouvert ;
- Des soutiens financiers et non financiers plus favorables et diversifiés ;
- Des incitations pour que la majorité des Micro, Petites et Moyennes Entreprises sortent de l'économie informelle afin d'être plus productives et compétitives sur les marchés, tant intérieurs qu'extérieurs, dans l'optique de la transformation économique et sociale du pays grâce à l'entrepreneuriat.

2.8.3. Principaux indicateurs

Nous tenons à signaler que les informations recueillies et présentées ici proviennent pour la plupart de différents services et structures du Ministère de l'entrepreneuriat, petites et moyennes entreprises et concernent la période de 2019 à 2023.

2.8.3.1. Nombre des Unités Economiques (UE) recensées

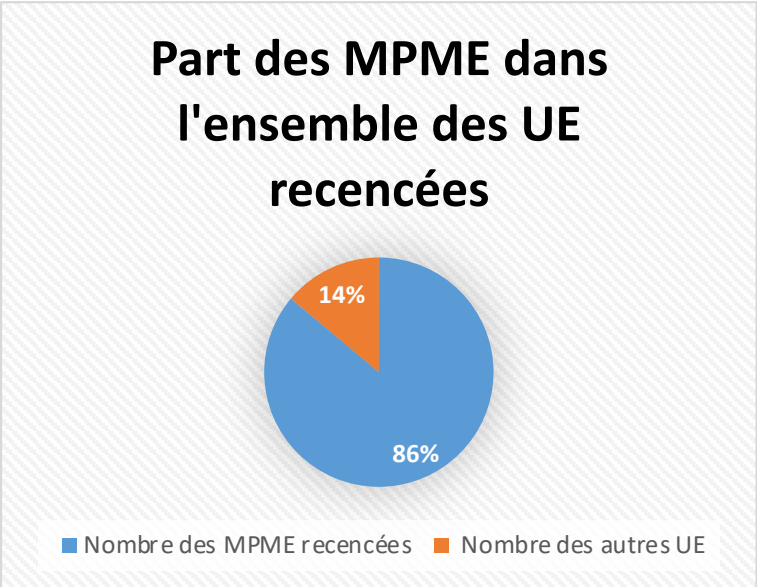
Tableau 49. Budget des Dépenses en Capital de L'Etat et part allouée au Secteur Industriel en Millions de CDFTableau 50 : Budget des Dépenses en Capital de L'Etat et part allouée au Secteur Industriel en Millions de CDF

Nbre total des UE recensées	Nbre d'UE ayant complètement rempli leurs questionnaires	Nbre d'Ets principaux (siège) et Ets uniques	Nbre d'Ets secondaires	Nbre de très petites (micros) entreprises	Nbre de petites et moyennes entreprises
681.211	622.657	586.587	36070	558.261	28.217

Source : BNEPI

En effet, le Rapport Global du Recensement Général des Entreprises (RG-RGE) en RDC, réalisé en 2019 par l'Institut National des Statistiques (INS), révèle qu'au total, 681 211 unités économiques ont été recensées. Parmi elles, 622 657 unités ont complètement rempli leurs questionnaires, comprenant 586 587 établissements principaux (sièges) et établissements uniques, ainsi que 36 070 établissements secondaires (succursales).
Parmi les établissements principaux (sièges) et les établissements uniques, on dénombre 558 261 Très Petites Entreprises, 28 217 Petites et Moyennes Entreprises et 109 Grandes Entreprises. En considérant le nombre de Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) parmi toutes les unités économiques recensées en RDC, on constate que les MPME représentent la majeure partie des unités économiques, soit 86 % du total. Cela démontre clairement l'importance des MPME dans l'économie congolaise et la nécessité de consacrer des moyens conséquents pour le développement du secteur des MPME.

Figure 5. Part des MPME dans ensemble des UE recensées en 2019



Source : INS, RG-RGE,2022

Ce diagramme en secteurs montre la part des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans l'ensemble des unités économiques (UE) recensées en 2022. Selon le graphique, les MPME représentent 86 % du total des unités économiques, tandis que les autres unités économiques (grandes entreprises et autres catégories) constituent 14 %. Le fait que les MPME constituent la majorité des unités économiques recensées, soulignant leur rôle central dans l'économie et leur importance en tant que moteurs économiques est manifeste, et leur soutien est crucial pour renforcer le développement économique et la création d'emplois.

Par ailleurs, la faible part des autres unités économiques (14 %) montre que les grandes entreprises et autres types d'unités économiques représentent une proportion beaucoup moins importante dans l'économie, ce qui peut indiquer un secteur privé plus dominé par les petites structures.

D'où la nécessité de politiques de soutien ciblées pour les MPME, afin de promouvoir leur développement et leur compétitivité sur le marché, ce qui est essentiel pour la croissance économique et la diversification du tissu économique du pays.

2.8.3.2. Nombres de MPMEA accompagnés par l'ANADEC

Tableau 50. Nombre de MPMEA accompagnés par l'ANADEC

Nbre de MPMEA	2019	2020	2021	2022	2023
Nbre de MPMEA informels	147	618	666	21915	7922
Nbre de MPMEA formalisés	98	475	559	173	5865
Nbre de MPMEA FORMELS	1638	2093	2648	14228	2037

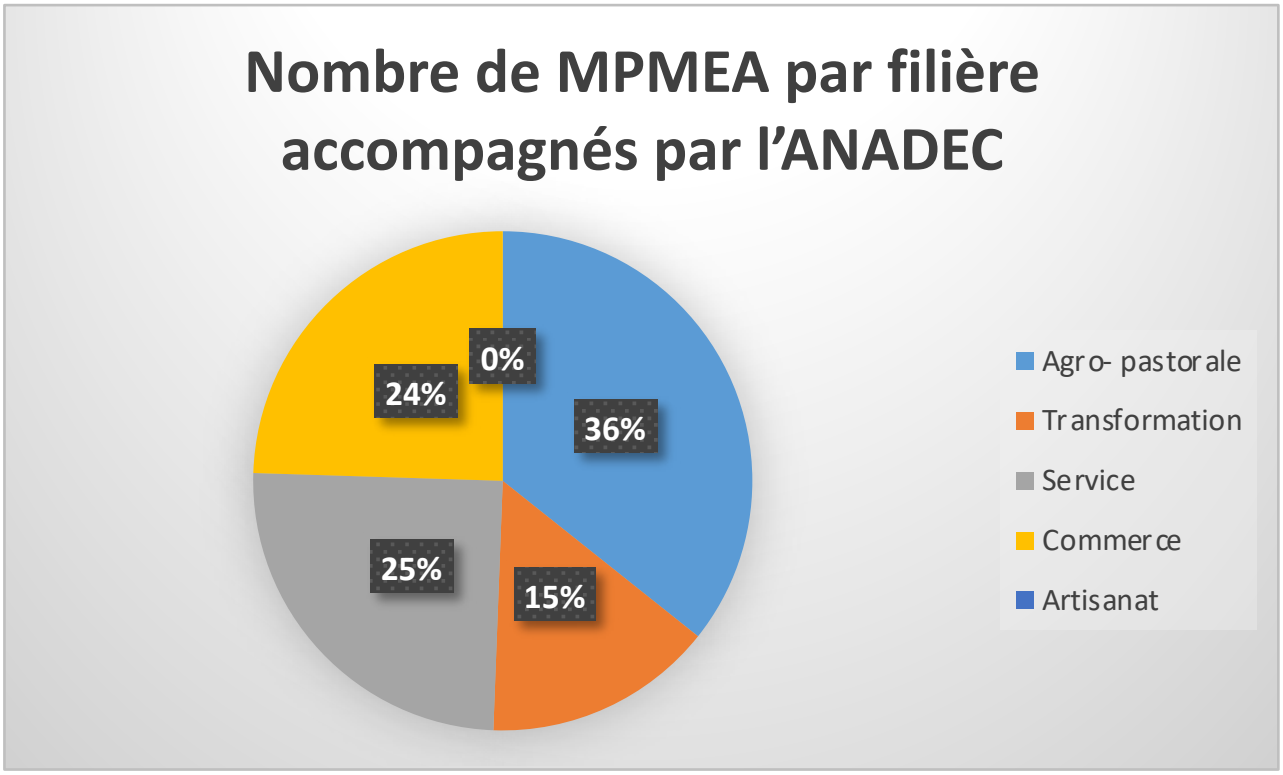
Source : ANADEC

L'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo (ANADEC) chargée entre autres de l'encadrement des MPMEA par la formation, le renforcement des capacités et la promotion de l'esprit d'entreprise a pu accompagner 2037 MPMEA formels et 7922 MPMEA informels dont elle a réussi à formaliser 5865 en 2023. Donc elle a accompagné au total 9959 MPMEA, ce qui ne reste très faible.

Note : C'est en 2022 que l'ANADEC a accompagné un plus grand nombre de MPMEA soit 14.228 PMEA formels et 21.915 PMEA informels dont il n'a aidé à formaliser que 173. Toutefois, ce nombre demeure très faible par rapport au nombre total des MPME recensées et aux objectifs à atteindre. Ceci s'explique par les moyens financiers modestes alloués au secteur ne permettant pas aux différentes structures sous tutelle de réaliser aisément les missions leurs assignées.

2.8.3.3. Nombre de MPMEA par filière accompagnés par l'ANADEC

Figure 6. Nombre de MPMEA par filière accompagnés par l'ANADEC



Source : ANADEC

Note : L'ANADEC a accompagné en 2023 plus d'entreprises à caractère agro-pastorale que celles d'autres filières, soit environ 35,7% d'entreprises accompagnées et aucune entreprise de la filière artisanale. Les entreprises de service autres que le commerce vienne en deuxième position, soit 24,9% des entreprises accompagnées ; suivi des entreprises commerciales qui représentent 24,5% des entreprises accompagnées ; et enfin, les entreprises de transformation ou industrielles représentant 14,9% des entreprises accompagnées.

2.8.3.4. Nombres de MPMEA accompagnés par FOGEC

Tableau 51. Nombre de MPMEA accompagnés par FOGEC

Nbre total de MPMEA accompagnés par FOGEC	Nbres de MPMEA créés par des femmes accompagnés par FOGEC	Nbres de MPMEA créés par des jeunes accompagnés par FOGEC
38	12	30

Source : BNEPI

Note : Le Fonds de Garantie pour l'Entrepreneuriat au Congo (FOGEC) pour sa part, en 3ans d'opérations (2022 à 2024) a accompagné 38 MPMEA dont 12 MPMEA créées par des femmes, soit 32% des MPME accompagnées, et 30 créées par des jeunes, soit 79% des MPMEA accompagnées, il s'agit notamment des entreprises agricoles, de transformation et de services, excepté les entreprises commerciales qui sont exclues du champ d'application du FOGEC ; or 65,5% des MPME en RDC évoluent dans la branche « commerce » selon le RG- RGE de l'INS.

Des Stratégies et mesures devront donc être adoptées pour inciter à la création d'entreprises dans les secteurs primaire (agriculture, pêche, élevage, mines …) et secondaire (Industrie) qui regorgent d'énormes potentialités et restent indispensables pour faire de la RDC un pays producteur de divers biens bruts, semi-finis et finis concourant dans le développement des chaines de valeur en RDC.

2.8.3.5. Part du budget alloué au secteur (en CDF)

Tableau 52. Part du budget allouée au secteur de l'EPME

	2019	2020	2021	2022	2023
Part du budget allouée au secteur	35.660.844.083	67.689.950.747	119.887.675.907	172.902.005.910	178.043.475.313

Source : Direction d'Etudes et planification/EPME

Note : La part du budget allouée au secteur de l'EPME entre 2019 et 2023 varie entre plus ou moins 21 millions USD (taux :1USD=1755CDF) et 85 millions USD (1USD=2028 CDF) avec une moyenne de plus ou moins 58 millions USD. Mais elle reste modeste quant aux objectifs à atteindre

2.8.3.6. Programmes/Projets d'investissements mis en œuvre pendant la période sous examen

Tableau 53. Projet d'investissement réalisé dans le secteur de l'EPME

N°	PROGRAMMES/ PROJETS	Source de financement	Coût d'investissements en USD	Lieux	Durée
01	PADMPME	67.689.950.747	119.887.675.907	Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Matadi	4 ans

Source : Direction d'Etudes et planification/EPME

Note : Six projets phares étaient proposés durant toute cette période mais n'ont pas été exécutés faute de financement. Seul le Projet d'Appui au Développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (PADMPME) a été réalisé à travers quatre villes de la RDC (Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Matadi). Il a contribué à la création d'emplois, formalisations des certaines PME, développement des PME surtout celles tenues par des femmes et à la création de richesses (Réf rapport final Etat des lieux sur l'emploi et l'entrepreneuriat féminin dans les quatre villes du PADMPME).

2.9. SECTEUR COMMERCE EXTÉRIEUR

2.9.1. Potentialités

La République Démocratique du Congo (RDC) est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne et le deuxième du continent après l'Algérie, avec une population estimée à plus de 100 millions d'habitants et une superficie de 2,345 millions de km^2. Elle partage ses frontières avec neuf pays, une position géostratégique qui devrait non seulement lui permettre de tirer pleinement parti des différents accords économiques et commerciaux, tels que la CEA, la CEEAC, le COMESA, la SADC et la ZLECAF, mais aussi de conquérir le marché continental.

Le pays dispose par ailleurs d'abondantes ressources naturelles, rares et stratégiques pour le développement durable. L'adoption de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) offre à la RDC une opportunité d'attirer des investissements directs étrangers (IDE) intra-africains et de développer des chaînes de valeur régionales dans des secteurs clés tels que l'agro-industrie, la transformation des minerais et l'industrie manufacturière (y compris l'automobile).

2.9.2. Défis majeurs

De nombreux défis ci-dessous freinent le développement le secteur du commerce extérieur en RDC. Il s'agit :

- Attractivité de l'économie congolaise ;
- Compétitivité et le rendement des entreprises existantes et naissantes ;
- Renforcement des capacités institutionnelles et humaines ;

- Conformité de la politique commerciale avec les engagements internationaux ;
- Diversification des produits et augmentation d'exportation ;
- Renforcement de la coopération avec les pays voisins et l'engagement actif dans les initiatives régionales pour favoriser le commerce avec les échanges économiques.

2.9.3. Principaux indicateurs

2.9.3.1. Évolution de l'importation en millions USD de 2020 à 2024

3.1. 1. Structure des importations

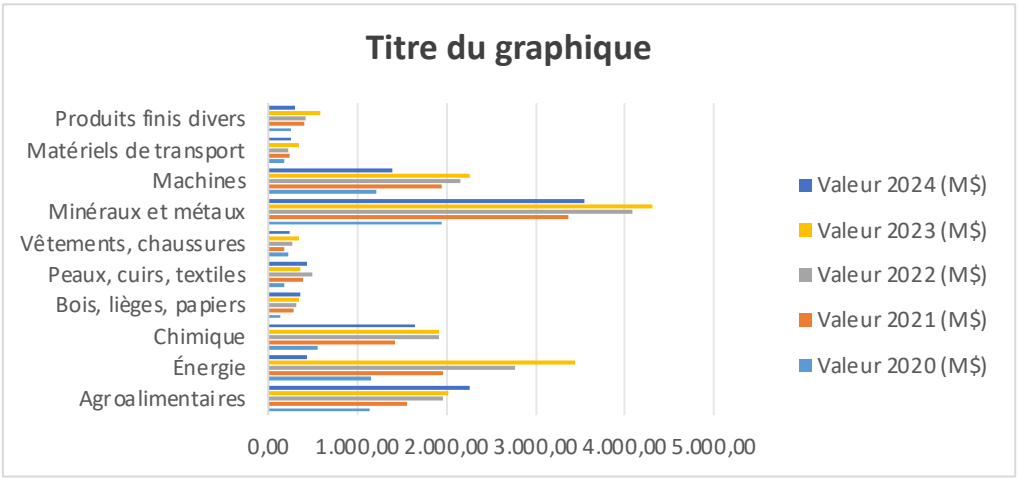
Le tableau suivant montre la part de chaque groupe de produits dans la valeur totale des importations pour chaque année. Les valeurs sont en millions de dollars.

Tableau 54. Groupes de Produits Importés en millions de $ (2020-2024)

Groupe de produits	Valeur 2020 (M$)	(%)	Valeur 2021 (M$)	(%)	Valeur 2022 (M$)	(%)	Valeur 2023 (M$)	(%)	Valeur 2024 (M$)	(%)
Agroalimentaires	1 141,15	16.45%	1 547,81	12.93%	1 954,85	7.28%	2 010,84	7.83%	2 251,87	19.16%
Énergie	1 151,61	16.60%	1 955,40	16.33%	2 759,89	10.27%	3 439,97	13.40%	426,19	3.63%
Chimique	554,66	7.99%	1 421,04	11.87%	1 910,61	7.11%	1 905,66	7.42%	1 636,16	13.93%
Bois, lièges, papiers	131,44	1.89%	273,18	2.28%	317,51	1.18%	341,00	1.33%	358,51	3.05%
Peaux, cuirs, textiles	183,18	2.64%	390,98	3.27%	484,31	1.80%	357,22	1.39%	425,95	3.62%
Vêtements, chaussures	214,04	3.09%	176,51	1.47%	270,83	1.01%	346,49	1.35%	232,35	1.98%
Minéraux et métaux	1 940,15	27.96%	3 370,96	28.16%	4 090,41	15.23%	4 303,35	16.76%	3 540,68	30.14%
Machines	1 214,01	17.50%	1 940,80	16.21%	2 147,14	8.00%	2 249,59	8.76%	1 383,79	11.78%
Matériels de transport	179,47	2.59%	228,41	1.91%	226,37	0.84%	335,61	1.31%	248,07	2.11%
Produits finis divers	243,34	3.51%	399,44	3.34%	408,14	1.52%	576,14	2.24%	289,30	2.46%
TOTAL	**6 938,04**	**100%**	**11 971,84**	**100%**	**26 858,60**	**100%**	**25 675,56**	**100%**	**11 749,61**	**100%**

Source : Les calculs de la DEP/comext sur base des statistiques de l'ITC

Figure 7. Évolution de la structure des importations



La figure 7 met en évidence une évolution marquée des importations de la RDC entre 2020 et 2024. Celles-ci sont passées de 6,9 milliards USD à 11,7 milliards USD, soit une progression de près de 70% en cinq ans. Les produits agro-alimentaires gagnent en importance (de 16,5% à 19,2%) , révélant la faiblesse du secteur agricole local et la nécessite de renforcer la production et la transformation nationales . Les produits chimiques, métaux et produits finis divers enregistrent une hausse soutenue, portée par la demande industrielle et de construction, tandis que les importations énergétiques reculent nettement. La structure globale des importations reste dominer par les biens de consommations et les intrants industriels, traduisant en déséquilibre productif : Le pays importe à la fois pour consommer et pour produire. D'où, la nécessité d'une politique volontariste de substitution aux importations, d'un appui accru à la production nationale et d'une promotion de la transformation locale des matières premières, afin de réduire la dépendance extérieure et renforcer la résilience économique du pays.

Minéraux et métaux & Machines : Des importations liées au boom minier

- **Évolution :** Ces deux groupes combinés représentent une part majeure des importations de la RDC. Leurs valeurs ont augmenté de manière spectaculaire de 2020 à 2022 avant de chuter en 2024.
- **Causes de l'augmentation (2020-2022) :** L'accroissement des importations de machines (passant de 1,2 milliard de dollars en 2020 à 2,1 milliards en 2022) et de minéraux/métaux (de 1,9 milliard à 4,1 milliards) est directement corrélé à un boom des investissements dans l'industrie minière. Les importations ont été stimulées par la hausse des prix mondiaux du cuivre et du cobalt, qui a incité les entreprises à investir massivement dans des équipements d'extraction, de concassage et de traitement. Les produits qui ont influencé cette tendance sont, par exemple, les pelles mécaniques et les machines à concasser, ainsi que des pièces de machines.
- **Causes de la baisse (2023-2024) :** La forte baisse des importations en 2024 est une conséquence de plusieurs facteurs, notamment la finalisation de grands projets d'investissement, mais aussi des éventuelles corrections des prix mondiaux des matières premières qui réduisent la rentabilité des nouveaux investissements. Cela peut aussi être le signe d'une accumulation des stocks.

Énergie : Une volatilité extrême

- **Évolution :** La valeur des importations d'énergie a connu une hausse massive de 2020 à 2023, avant de s'effondrer en 2024. Elle est passée de 16,60% en 2020 à un pic de 13,40% en 2023, pour chuter à 3,63% en 2024.
- **Causes de l'augmentation (2020-2023) :** L'augmentation est largement attribuable aux produits pétroliers et à l'énergie électrique. La valeur des importations a été poussée par la hausse des prix mondiaux du pétrole et l'augmentation de la demande énergétique du pays.
- **Causes de l'effondrement (2024) :** La chute de 2024 est la plus spectaculaire des importations. Elle pourrait s'expliquer par un changement dans les prix internationaux de l'énergie, par la réduction des achats de pétrole grâce à des sources d'approvisionnement plus stables, ou par une baisse temporaire de la demande due à un ralentissement économique ou à une variation de l'activité minière.

Produits Agroalimentaires et Chimiques : Une demande de base en croissance

- **Évolution :** Les importations de produits agroalimentaires et chimiques ont augmenté en valeur et en part du total des importations, sauf en 2022-2023 où leur part a diminué en raison de l'explosion des importations de machines et de minéraux.
- **Causes :** Cette évolution reflète une demande interne soutenue. La croissance démographique et l'urbanisation créent un besoin constant en denrées alimentaires. Les importations de ciments et de produits chimiques indiquent une activité de construction et de production industrielle en cours. La RDC dépend de l'extérieur pour satisfaire ces besoins, ce qui met en évidence une faible production locale.

Autres groupes : Marges et déclin

- **Évolution :** Les catégories comme les vêtements, les chaussures, le matériel de transport et les produits finis divers ont une part marginale et fluctuante dans le total des importations.
- **Causes :** Leurs faibles valeurs et pourcentages reflètent une faible demande locale ou une capacité de

production locale suffisante. La forte baisse du pourcentage des vêtements en 2022-2023, par exemple, pourrait s'expliquer par une redirection des dépenses de consommation vers d'autres secteurs.

En conclusion, la structure des importations de la RDC est très volatile et fortement influencée par les besoins de l'industrie minière. L'évolution de l'excédent commercial et du taux de couverture est directement liée à la fluctuation des importations de biens d'équipement et d'énergie, ce qui rend l'économie du pays vulnérable aux chocs de l'offre et de la demande.

3.1.2. Structure des exportations

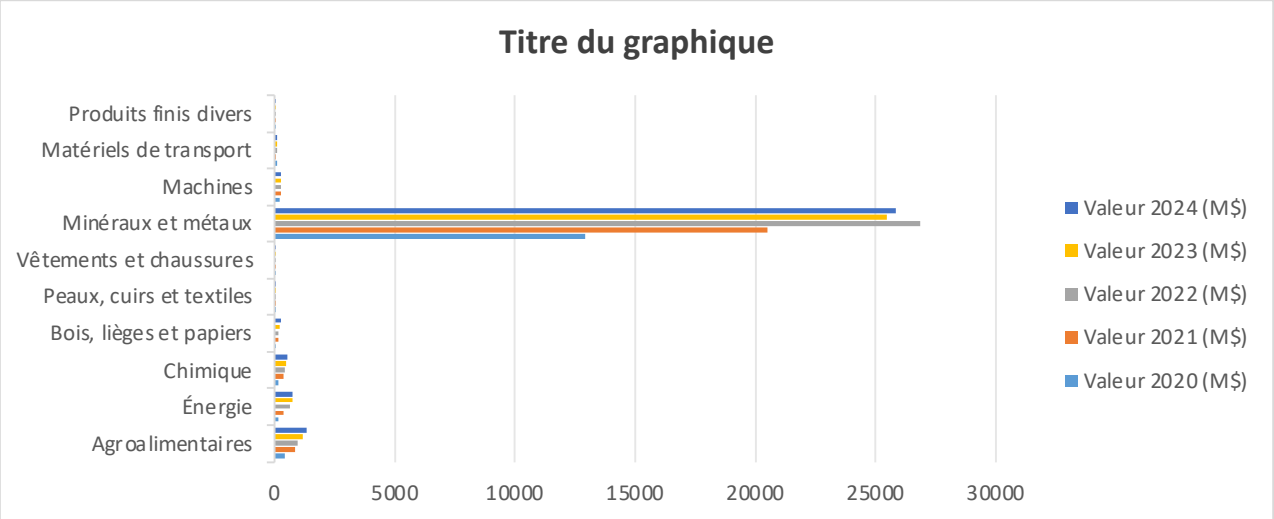
Le tableau suivant montre la part de chaque groupe des produits dans la valeur totale des exportations pour chaque année. Les valeurs sont en millions de dollars.

Tableau 55. Groupes de Produits Exportés (2020-2024)

Groupe de produits	Valeur 2020 (M$)	(%)	Valeur 2021 (M$)	(%)	Valeur 2022 (M$)	(%)	Valeur 2023 (M$)	(%)	Valeur 2024 (M$)	(%)
Agroalimentaires	456,98	3.21%	849,30	3.80%	957,80	3.26%	1 166,71	4.09%	1 332,22	4.58%
Énergie	175,18	1.23%	393,54	1.76%	643,19	2.19%	748,89	2.63%	770,95	2.65%
Chimique	172,46	1.21%	399,08	1.79%	458,64	1.56%	507,64	1.78%	524,68	1.80%
Bois, lièges et papiers	42,32	0.30%	143,06	0.64%	193,14	0.66%	235,81	0.83%	260,84	0.90%
Peaux, cuirs et textiles	13,15	0.09%	11,33	0.05%	11,58	0.04%	13,97	0.05%	14,42	0.05%
Vêtements et chaussures	2,14	0.02%	1,95	0.01%	2,19	0.01%	2,18	0.01%	2,20	0.01%
Minéraux et métaux	12 909,48	90.72%	20 474,67	91.68%	26 830,50	91.37%	25 442,14	89.22%	25 828,46	88.77%
Machines	209,69	1.47%	257,26	1.15%	263,88	0.90%	288,54	1.01%	294,37	1.01%
Matériels de transport	118,23	0.83%	72,48	0.32%	96,88	0.33%	99,41	0.35%	102,87	0.35%
Produits finis divers	31,40	0.22%	13,14	0.06%	12,74	0.04%	12,49	0.04%	12,76	0.04%
TOTAL	**14 230,25**	**100.00%**	**22 334,31**	**100.00%**	**29 367,29**	**100.00%**	**28 517,78**	**100.00%**	**29 097,66**	**100.00%**

Source : Les calculs de la DEP/comext sur base des statistiques de l'ITC

Figure 8. Évolution de la structure des exportations



Source : Ministère de Commerce Extérieur/Direction d'Etudes et Planification

Note :

Minéraux et métaux

- **Évolution :** Ce groupe a constamment représenté plus de 88 % des exportations totales, avec un pic à plus de 91 % en 2021 et 2022. La valeur a connu une croissance spectaculaire de 2020 à 2022, passant de 12,9 milliards de dollars à 26,8 milliards, avant de se stabiliser.
- **Causes de l'augmentation :** La croissance est directement liée à la performance de produits spécifiques ci-après :
 - **Cuivre :** Le cuivre affiné en cathodes est le produit d'exportation le plus important. Sa valeur a explosé en 2021 et 2022 en raison de la hausse des prix mondiaux et de l'augmentation de la demande internationale, notamment pour la transition énergétique.
 - **Or :** L'or sous forme brute a également contribué de manière significative à l'augmentation des revenus. Sa valeur a été poussée par la hausse de son cours, souvent recherché comme valeur refuge.
 - **Minerais de cuivre et cobalt :** Les minerais et concentrés de cuivre ainsi que le cobalt ont vu leur demande et leurs prix augmenter, stimulés par l'industrie des batteries électriques et de l'électronique.
- **Causes de la stabilisation (2023-2024) :** La légère baisse et la stabilisation de la valeur totale s'expliquent par une correction des cours mondiaux des métaux après leur forte augmentation post-pandémie.

Agroalimentaires : Une progression encourageante mais fragile

- **Évolution :** La valeur des exportations agroalimentaires a presque triplé, passant de 457 millions de dollars en 2020 à 1,3 milliard en 2024. Son ratio a également augmenté, passant de 3,21 % à 4,58 %.
- **Causes de l'augmentation :** cette croissance, bien que marginale par rapport au secteur minier, est encourageante. Elle est probablement liée à l'augmentation des exportations de quelques produits clés, notamment :
 - **Huile de palme et de soja :** l'exportation de ces produits peut avoir augmenté grâce à des investissements locaux et à une demande régionale.
 - **Café, cacao et thé :** l'amélioration des chaînes de valeur et des prix de ces produits de base a pu soutenir l'augmentation de leur valeur.
- **Causes de la progression du ratio :** la hausse de la valeur est plus rapide que la croissance totale des exportations, ce qui montre un certain potentiel de diversification.

Énergie et Chimique : Une croissance en valeur, mais un ratio stable

- **Évolution :** Les exportations de ces deux groupes ont aussi connu une forte croissance en valeur, doublant et triplant respectivement sur la période. Leurs ratios ont légèrement augmenté ou sont restés stables, autour de 1 à 2 % du total.
- **Causes de l'augmentation :**
 - **Pétrole :** la majorité des exportations de la catégorie "Énergie" sont constituées de pétrole brut. L'augmentation de leur valeur est directement liée à l'augmentation des prix mondiaux du pétrole.
 - **Produits chimiques :** les exportations de produits chimiques pourraient inclure des sous-produits de l'activité minière ou des réexportations. L'augmentation de la valeur reflète l'intensification des processus industriels.

Autres groupes : Marges et déclin

- **Évolution :** Les exportations de machines, de matériels de transport, de produits finis divers, de vêtements et de peaux et cuirs restent à des niveaux très faibles, avec des ratios inférieurs à 1%.
- **Causes :**
 - **Machines et Matériels de transport :** Ces exportations sont probablement des réexportations de matériel d'occasion ou non utilisé par le secteur minier, plutôt que le résultat d'une industrie de production locale. Leurs valeurs sont très volatiles.
 - **Produits finis divers :** La baisse du ratio de ce groupe souligne un manque de compétitivité du secteur

manufacturier local. Le pays peine à exporter des biens à haute valeur ajoutée, préférant exporter ses matières premières brutes.

En conclusion, la structure des exportations de la RDC est très peu diversifiée et entièrement dépendante du secteur minier. L'augmentation spectaculaire de la valeur des exportations est presque entièrement due à la hausse des cours mondiaux des minéraux, ce qui expose l'économie à une forte vulnérabilité. Le développement des autres secteurs, bien qu'en croissance en valeur, ne pèse pas suffisamment dans le commerce extérieur pour réduire cette dépendance.

3.1.3. Balance Commerciale et son Évolution

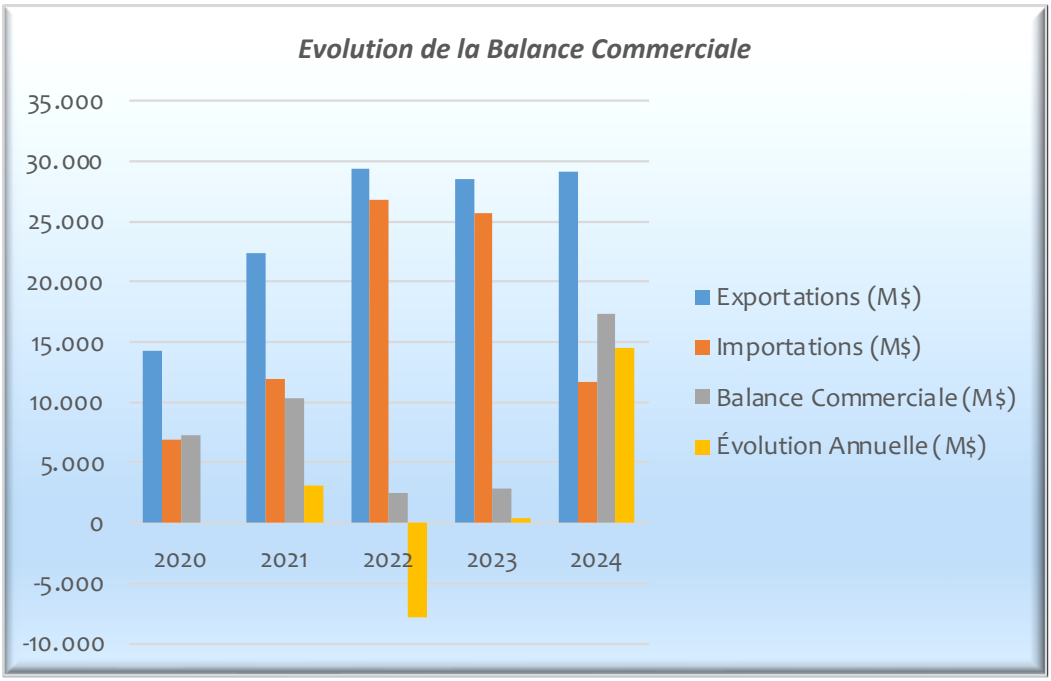
La balance commerciale de la RDC est structurellement excédentaire sur la période 2020-2024. Cela signifie que le pays exporte plus qu'il n'importe, ce qui est généralement un indicateur positif pour l'économie.

Tableau 56. Analyse de la Balance Commerciale de la RDC (2020-2024)

Année	Exportations (M$)	Importations (M$)	Balance Commerciale (M$)	Évolution Annuelle (M$)
2020	14 230	6 938	7 292	-
2021	22 334	11 972	10 362	+3 070
2022	29 367	26 859	2 508	-7 854
2023	28 518	25 676	2 842	+334
2024	29 098	11 750	17 348	+14 506

Source : Les calculs de la DEP/comext sur base des statistiques de l'ITC

Figure 9. Évolution de la Balance Commerciale de la RDC de 2020 -2024



- **2020-2021 : Forte croissance de l'excédent (+3,07 milliards de dollars).**

L'excédent a bondi grâce à une forte augmentation des exportations (+57%) et une croissance des importations (+72%). Cette croissance est principalement due à l'envolée des prix des matières premières, en particulier le cuivre et le cobalt, qui ont généré plus de revenus d'exportation.

- **2021-2022 : Effondrement de l'excédent (-7,85 milliards de dollars).**

La balance commerciale a chuté de 76% en 2022. Bien que les exportations aient continué à augmenter, l'explosion des importations (ayant plus que doublé) a causé ce déclin drastique. Cette situation est liée aux investissements massifs dans l'industrie minière, ce qui a nécessité l'importation de machines lourdes, de véhicules et d'autres équipements, gonflant ainsi la valeur des importations.

- **2022-2023 : Légère reprise de l'excédent (+0,33 milliard de dollars).**

La balance commerciale s'est stabilisée, car les importations ont légèrement diminué et les exportations ont connu une légère baisse également. Le marché a cherché un nouvel équilibre après le choc de 2022.

- **2023-2024 : Excédent record (+14,51 milliards de dollars).**

L'année 2024 a été marquée par une performance exceptionnelle, propulsant l'excédent à un niveau jamais atteint. Cette situation est le résultat d'une chute massive des importations (divisées par plus de deux), tandis que les exportations ont continué à progresser. Cela peut indiquer la fin d'une phase d'investissement intense dans le secteur minier, où moins de machines et d'équipements lourds sont importés.

En conclusion, la balance commerciale de la RDC est en excédent persistant, ce qui est un signe de bonne santé macroéconomique. Cependant, son évolution est marquée par une forte volatilité et est directement influencée par les cycles d'investissement de l'industrie minière. Les années d'importations massives de biens d'équipement entraînent une baisse de l'excédent, tandis que les périodes où les exportations dominent sans investissements massifs entraînent un excédent record. Cela confirme la dépendance de l'économie congolaise à son secteur minier et sa vulnérabilité aux chocs du marché mondial.

3.1.4. Taux de Couverture de la balance de paiement et son Évolution Annuelle

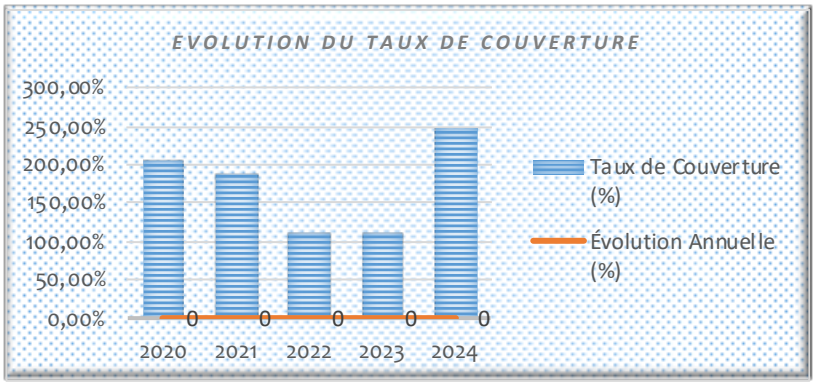
Tableau 57. Taux de couverture de la balance commerciale

Source : Les calculs de la DEP/Comext sur base des statistiques de l'ITC

Année	Taux de Couverture (%)	Évolution Annuelle (%)
2020	205,1%	-
2021	186,6%	-18.5
2022	109,3%	-77.3
2023	111,1%	+1.8
2024	247,6%	+136.5

Figure 10. Évolution annuelle du taux de couverture de la balance de paiement de la RDC de 2020 - 2024

Source : Direction d'Etudes et Planification/ Ministère du Commerce Extérieur



Note : Le taux de couverture est resté très élevé, confirmant l'excédent de la balance commerciale. La chute spectaculaire en 2022-2023 s'explique par la hausse des importations, tandis que le pic de 2024 est dû à la forte baisse des importations. Un taux de couverture supérieur à 100% est un indicateur de bonne santé macroéconomique, mais

sa forte volatilité illustre la vulnérabilité de l'économie aux variations du commerce mondial.

- **Période 2020-2021 :** Le taux de couverture est resté très élevé (supérieur à 180%), confirmant la position de la RDC en tant qu'exportateur net. Cependant, la légère baisse en 2021 (-18,5 points) s'explique par une augmentation plus rapide des importations que des exportations.
- **Période 2022-2023 :** L'effondrement du taux de couverture est spectaculaire. Il a chuté de plus de 77 points en 2022, atteignant un niveau proche de l'équilibre. Cette chute est directement liée à **l'explosion des importations de biens d'équipement,** nécessaires pour les investissements massifs dans le secteur minier. Cela montre que l'excédent commercial de la RDC est très sensible aux cycles d'investissement.
- **Année 2024 :** Le taux de couverture atteint un niveau record, frôlant les 250%. Cette performance exceptionnelle n'est pas due à un boom des exportations, mais à une **chute massive des importations,** qui ont été plus que divisées par deux par rapport aux années précédentes. Cela peut indiquer la fin d'une phase d'investissement intense.

Enfin, l'analyse du taux de couverture révèle, malgré un excédent commercial persistant,que l'économie de la RDC reste vulnérable à la volatilité du commerce international. La variation du taux est principalement causée par les fluctuations des importations, qui sont elles-mêmes dictées par les besoins de l'industrie minière.

2.10. SECTEUR TOURISME

2.10.1. Potentialités

La RDC offre une gamme variée d'attraits touristiques à travers les différentes provinces qui présentent les particularités multiformes en même d'être exploitées pour le développement de plusieurs types de tourisme (balnéaire, culturel, loisirs, découvertes, affaires, safari, …).Il s'agit de :

- 25 millions d'hectares, soit 12% du territoire national constitués en aires protégées ;
- 9 parcs nationaux et 57 réserves et domaines de chasse dont 5 figurant sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (VIRUNGA, KAHUZI-BIEGA, GARAMBA, SALONGA et la réserve à faune à okapis) ;
- 480 espèces de mammifères dont 4 endémiques {Gorille de montagne, Okapi, Bonobo (Chimpanzé nain), paon congolais}, 1.139 espèces d'oiseaux, 13.000 espèces de poissons, 350 espèces de reptiles, 220 espèces de batraciens et plus de 11.007 angiospermes qui lui permet d'occuper le 5ème rang de la méga biodiversité dans le monde ;
- 145 millions d'hectares, soit le second massif de forêts tropicales du monde après l'Amazonie et une des réserves de biodiversité de la planète ;
- Un riche mixage des cultures et tradition autour de 450 ethnies.
- Des chaînes de montagnes et des volcans en activité dont le Nyiragongo, Nyamulagira, Karisimbi, Ruwenzori ;
- Un fleuve majestueux parsemé de nombreux affluents avec des escarpements et des nombreuses chutes d'eaux, une façade atlantique (+40 km) et plusieurs lacs.

2.10.2. Défis majeurs

De nombreux défis ci-dessous freinent le développement le secteur du commerce extérieur en RDC. Il s'agit :

- Non application des dispositions légales ;
- Inexistence d'une stratégie marketing ;
- Insuffisance des infrastructures de base ;
- Insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- Insécurité et l'enclavement des zones d'écotourisme.

2.10.3. Principaux indicateurs

L'hôtellerie est comme il est généralement mentionné, un sous-secteur d'appui au tourisme. Il est indéniable que ces deux sous-secteurs marchent de pair car, la plupart des pays qui, au cours de dernières décades, ont connu un boom touristique, se sont tournés vers des investisseurs hôteliers individuels ou des chaines de façon à assurer une large gamme des chambres d'hôtels.

Tableau 58. Indicateur 1 : Statistiques des hôtels classés par provinces en 2024

N°	PROVINCE	0°	1°	2°	3°	4°	5°	Nbre d'hôtels	Nbr CH
1	KINSHASA	1734	149	68	42	7	5	2005	23343
2	KONGO CENTRAL	354	31	17	3	0	0	405	4630
3	NORD-KIVU	267	28	19	9	2	1	326	2619
4	SUD-KIVU	218	31	41	8	6	0	304	
5	HAUT-KATANGA	526	100	50	23	2	1	702	8518
6	TSHOPO	94	12	12	2	0	0	120	1297
7	LUALABA	76	24	16		0	0	116	1192
8	TSHUAPA	10	0	0	0	0	0	10	116
9	KASAI	89	49	4	0	0	0	142	643
10	KASAI-CENTRAL	22	0	7	7	0	0	36	778
11	KASAI-ORIENTAL	67	94	5	5	0	0	171	1078
12	BAS UELE	45	32	0	0	0	0	77	344
13	EQUATEUR	52	19	3	0	0	0	74	719
14	KWANGO	25	15	1	1	0	0	42	234
15	TANGANYIKA	72	10	6	3	1	0	92	1150
16	MANIEMA	35	11	5	5	0	0	56	769
17	HAUT LOMAMI	84	16	2	0	0	0	102	885
18	KWILU	22	9	1	0	0	0	32	314
19	MAI-NDOMBE	19	0	0	0	0	0	19	216
20	SANKURU	26	0	0	0	0	0	26	162
21	MONGALA	76	1	1	0	0	0	78	312
22	NORD-UBANGI	37	2	1	0	0	0	40	388
23	HAUT-UELE	108	7	5	0	0	0	120	301
24	ITURI	152	38	7	4	1	0	202	342
25	LOMAMI	48	8	1	1	0	0	58	289
26	SUD-UBANGI	50	2	0	0	1	0	53	248
	Total	**4308**	**688**	**272**	**113**	**20**	**7**	**5408**	**50887**

Source : : Direction des ressources touristiques/Secrétariat Général du Tourisme

Commentaire : Le tableau ci-dessus illustre le nombre d'hôtels en RDC et dénote une subdivision en deux catégories d'hôtels, à savoir : Celle homologuée (les hôtels de 1 à 5 étoiles) et celle non homologuée (sans étoile).
Après lecture et analyse de ces statistiques, il faut dire que le nombre d'hôtels reste anodin par rapport à la taille et aux attraits en termes de potentiels touristiques du pays. Pour cela, il est à noter que 80% des hôtels ne sont pas

homologués, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle il existe un déficit énorme des infrastructures hôtelières en RDC. Cela constitue un énorme retard dans le développement des services et de ce sous-secteur dont d'énorme progrès à faire sur l'ensemble du pays. Il n'existe que 7 hôtels classés dans la catégorie 5 étoiles dont 5 dans la capitale Kinshasa. Il faut noter que la capacité hôtelière est très inégalement répartie à travers le pays, la ville province de Kinshasa à elle seule concentre 37,1% d'hôtels, suivie du Kongo centrale avec 7,5% et le Sud-Ubangi classé au bas de l'échelle avec moins de 1% d'hôtels.

Concernant la capacité de chambre, il en existe 50.887 disponibles. Ce chiffre reste modique si le pays compte faire du tourisme un secteur clé pour le développement.

Tableau 59. Indicateur 2 : Statistiques des restaurants classés par provinces en 2024

N°	PROVINCE	4 fourchettes	3 fourchettes	2 fourchettes	1 fourchette	0 fourchette	Total des restaurants	Nbre chaises
1	KINSHASA	20	37	175	249	270	751	20 279
2	KONGO CENTRAL	0	4	6	39	115	164	3 589
3	NORD-KIVU	2	5	26	23	71	127	9 755
4	SUD-KIVU	3	5	18	28	189	243	5 987
5	HAUT-KATANGA	1	21	49	66	280	417	16 589
6	TSHOPO	0	1	5	11	4	21	987
7	LUALABA	0	4	19	30	13	66	1 969
8	TSHUAPA	0	0	0	0	0	0	568
9	KASAI	0	0	0	4	33	37	1 404
10	KASAI-CENTRAL	0	2	4	15	34	55	987
11	KASAI-ORIENTAL	0	0	0	2	6	8	1 060
12	BAS UELE	0	0	0	0	0	0	-
13	EQUATEUR	0	0	0	3	7	10	5 987
14	KWANGO	0	0	1	0	4	5	256
15	TANGANYIKA	0	0	0	3	31	34	189
16	MANIEMA	0	0	9	2	10	21	615
17	HAUT LOMAMI	0	0	0	1	0	1	42
18	KWILU	0	0	0	0	0	0	-
19	MAI-NDOMBE	0	0	0	0	6	6	68
20	SANKURU	0	0	0	0	0	0	-
21	MONGALA	0	0	0	0	0	0	-
22	NORD-UBANGI	0	0	0	0	0	0	-
23	HAUT-UELE	0	0	0	0	0	0	
24	ITURI	0	1	3	16	56	78	392
25	LOMAMI	0	0	0	0	11	11	-
26	SUD-UBANGI	0	0	0	0	0	0	-
	Total	26	80	315	492	1140	2055	79 723

Source : Direction des ressources touristiques/Secrétariat Général du Tourisme

Commentaire : ce tableau nous renseigne sur les statistiques des restaurants en RDC. Après analyse, il ressort que les restaurants sont divisés en 2 grandes catégories à savoir :

- Les restaurants avec fourchettes (1 à 4) ;
- Et les restaurants sans fourchettes. Ce classement est basé sur des critères stricts de qualité, d'esthétique, de confort, d'équipement, de propreté et de service incluant par exemple des salles à manger spacieuses et climatisées, un mobilier luxueux et une offre de service de haute qualité. Il dénote également que 55% des restaurants sont non homologués, ce qui est alarmant. Les restaurants 4 fourchettes ne se retrouvent que dans 4 provinces du pays dont 20 sur 26 dans la ville province de Kinshasa, un chiffre qui s'explique par plusieurs facteurs à savoir ; une métropole très peuplée comme centre économique majeur en Afrique, ce qui crée un marché important pour les services de restauration de tout type. Il sied de retenir aussi que dans les huit provinces du pays, les statistiques concernant les restaurants n'existent pas.

2.11. SECTEUR FINANCIER

2.11.1. Potentialités

Hormis la Banque Centrale Congolaise (BCC), le paysage du système financier de la RDC est structuré de la manière suivante :

Tableau 60. Paysage du secteur Financier de la RDC

Source : Stratégie nationale de l'inclusion financière 2023-2028

INSTITUTIONS	NOMBRES
Etablissement des crédits	108
Banques commerciales	14
Coopératives d'épargne et des crédits	78
Sociétés de Microfinance	15
Caisse d'épargne	1
Sociétés Financières	137
Entreprise et Microcrédit	8
Institutions financières spécialisées	3
Autres sociétés Financières :	5
(i) EME (Etablissements de monnaie électronique)	4
(II) MESSAGERIES FINANCIÈRES	81
(iii) Bureaux de change	40
Secteur des Assurances	39
Entreprise d'assurance	10
Entreprise de réassurance	2
Intermédiaire d'assurance	27
Caisse de sécurité sociale	2
CNSS	1
CNSSAP	1
Fonds de garantie publique	1
FOGEC	1
TOTAL	287

Note : A la lumière du tableau ci-haut, le secteur financier de la RDC est largement dominé par des Banques commerciales étrangères, sans aucune banque appartenant au Gouvernement ou à un citoyen congolais. Cette situation crée une dépendance critique, limitant la souveraineté économique et le contrôle sur les flux financiers. Les profits bancaires sont externalisés, et les besoins spécifiques des populations locales, notamment rurales, restent insuffisamment pris en compte.
L'absence de banques publiques ou locales freine l'inclusion financière et la capacité de l'État à soutenir l'économie nationale. Il est urgent de créer des banques nationales de développement et de renforcer les institutions locales pour assurer une meilleure autonomie économique.

2.11.2. Défis majeurs

- Mobilisation accrue de l'épargne ;
- Financement optimal de l'Investissement ;
- Bonne gouvernance dans le système financier ;
- Incitation et élargissement de l'accès au financement ;
- Accès au système de financement décentralisé.

2.11.3. Principaux indicateurs

2.11.3.1. Évolution des encours crédit suivant la maturité (en pourcentage)

Tableau 61. Évolution des encours crédit suivant la maturité

Types de crédits	2020	2021	2022	2023
Crédit à LT	6,6%	7%	6%	3,5%
Crédit à MT	50,2%	44,1%	45,7%	40,5%
Crédit à CT	14,1%	21,5%	23,6%	29,7%
Autres	29,2%	27,4%	24,7%	26,3%
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : Banque centrale du Congo, rapport annuel 2023

Note : Entre 2020 et 2023 les crédits à moyen terme (MT) représentent en moyenne la plus forte demande (45,13 %), reflétant une demande accrue pour des projets d'investissement intermédiaires suivi des crédits à court terme (CT) qui concentrent 22,23 % soutenant les besoins immédiats de liquidités.

Les crédits à long terme (LT) ont progressé en dent de scie (5,8 %), traduisant une prudence dans les engagements à long terme et les autres ne présentent qu'en moyenne 26,9% durant la période sous étude.

2.11.3.2. Évolution des dépôts en milliards (CDF)

Tableau 62. Évolution des dépôts en milliard

Type des dépôts	2020	2021	2022	2023
Dépôts à vue	12 754,19	17 645 ,08	18 633,59	25 056,05
Dépôts à terme	2 420,09	4 572,87	4 359,97	6 697,31
Dépôts à régime spécial	130,30	219,68	304,86	493,94
Total des dépôts	15 826,57	22437,63	23 298,42	32 247 ,30
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Banque centrale du Congo, Rapport annuel 2023

Note : Entre 2020 et 2023, le volume des dépôts a doublé, mais reste dominé par ceux en devises représentant plus de 80%. Les dépôts à vue en monnaie nationale (MN) ont fortement progressé (+96,5 %) durant la période sous -étude, et ils représentent en 2023 77,7% de l'ensemble de dépôts, ce qui traduit une préférence pour la liquidité.

Quant aux Dépôt à terme, ils représentent en moyenne (18,79%), reflétant un manque de confiance envers la monnaie locale pour des placements à long terme. La hausse significative des dépôts à régime spécial, surtout en M'indique des initiatives ciblées. Globalement, la faible confiance en la monnaie nationale demeure un défi pour le secteur bancaire.

2.11.3.3. Taux de Bancarisation

Le TB mesure le pourcentage de la population adulte de plus de 15 ans détenant un compte dans les banques et institutions de micro finance.

Tableau 63. Évolution du taux de bancarisation de 2021 à 2022

Source : stratégie nationale de l'inclusion financière 2023

Types de crédits	2020	2021
Taux de bancarisation	14,8%	17,4%

Note : Entre 2021 et 2022 le taux de bancarisation en RDC est passé de 14,8 % à 17,4 %, soit une hausse de 2,6 points (17,57 %). Cette progression reflète des efforts pour améliorer l'accès aux services financiers, notamment via la digitalisation et des campagnes de sensibilisation. Toutefois, le taux reste faible, montrant que la majorité de la population reste exclue du système bancaire. Les obstacles majeurs incluent la pauvreté, le manque d'infrastructures et l'éducation limitée. Des initiatives supplémentaires sont nécessaires pour renforcer l'inclusion financière dans le pays.

2.11.3.4. Nombre d'agence et Guichet

Tableau 64. Nombre d'agence et guichet

	2018	2019	2020	2021	2022
Agence et guichet	615	602	629	631	658
Banques	445	430	453	445	472
Micro finances	170	172	176	186	186

Source : Stratégie nationale d'inclusion financière (2023)

Note : Le nombre d'Agences et Guichets semble évolué en dent de scie. En 5 ans, il s'est observé que seules 43 nouvelles agences ont été créées sur toute l'étendue de la RDC. Ce chiffre s'explique par de nouvelles stratégies prises par les banques consistant à favoriser l'expansion des agents bancaires en renforcement des agences, car en moyenne plus de 1174 Agents Bancaires sont mis chaque année sur les marchés financiers.

2.11.3.5. Nombre d'agent bancaire

L'agent bancaire est défini, dans **l'instruction N° 29 de la BCC** aux établissements des crédits et aux institutions de micro finance, comme une personne physique ou morale exerçant une activité commerciale qui agit au nom et pour le compte de l'assujetti (établissement de crédits et sociétés financières) lorsqu'il réalise les opérations bancaires.

Tableau 65. Nombre d'agent bancaire

	2018	2019	2020	2021	2022
Agent bancaire	5563	5859	7155	8178	11431
Banques	4186	4245	5497	6453	9706
Micro finances	1377	1614	1658	1725	1725

Source : Stratégie nationale d'inclusion financière (2023)

Note : Sur une période de 5 ans, le nombre d'agents bancaires a doublé. Ceci s'explique par le fait que les institutions financières ont pris des mesures nécessaires pour promouvoir l'inclusion financière en agissant comme intermédiaires entres les agences bancaires et les clients à tous les niveaux, faciliter les services financiers et aussi éviter des longues files d'attente dans les agences. Comparativement aux années antérieures, 2022 est l'année ayant enregistré plus d'agents bancaires, soit 3253 représentants 28,46% du nombre total d'agents bancaires.

2.11.3.6. Évolution de la situation des Établissements de Monnaie Électronique

A ce jour, le secteur financier compte 4 Établissements de Monnaie Électronique (EME), tous créés par des sociétés de télécommunication.

Tableau 66. Évolution de la situation des Établissements de Monnaie Électronique

Rubriques	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nbre des clients enregistrés (millions)	22,6	22,5	21,6	21,1	31,2	37,3
Nbre des clients actifs (millions)	3,3	5,7	6,5	8,9	10,4	11,8
Volume des transactions (millions)	33,9	426,3	551,9	776,9	1029,8	1310,3
Valeur des transactions (millions)	234,6	6096,9	7214,2	10162,7	14503,5	20427,3

Source : Stratégie nationale d'inclusion financière (2023)

Note : En 6 ans, le nombre de personnes bénéficiant des services de monnaie électronique a connu une croissance exponentielle de 257,58% et le volume de transactions a été multiplié par 39 en valeur monétaire par 10 et en 2022, 31.64% de ses utilisateurs ont été réguliers dans leurs opérations. Tout ceci est le résultat de plusieurs facteurs, à savoir :

- Facilité dans l'utilisation de la monnaie Electronique ;
- Disponibilité des lieux d'opérations (envoie et retrait) ;
- Implantation des réseaux sur presque toute l'étendue du territoire national.

2.11.3.7. Évolution des Crédits et épargnes des IMF en millions USD

Tableau 67. Évolution des Crédits et épargnes des IMF en millions USD

Source : Stratégie nationale d'inclusion financière (2023)

	2020	2021	2022
Crédit	168	234,3	283,5
Epargne	256,97	301,24	333,76

Note : Ce tableau renseigne que les IMF poursuivent la croissance en termes d'épargne et sont passées de 256,97 à 333,76 soit 29,9% de 2020 à 2022. Quant aux volumes des crédits, il est constaté une augmentation significative de 68,75%. Mais de manière générale, le secteur de micro finance en RDC est buté à de nombreux obstacles, à savoir : la faible rentabilité des activités financées et la sous bancarisation, en plus, la couverture géographique des IMF est inégale.Il y a une forte concentration dans 3 provinces (Kinshasa, Nord-Kivu et Sud -Kivu)

2.11.3.8. Le Nombre de comptes épargne

Tableau 68. Évolution des comptes épargnes (2020-2023)

Source : CADECO

Indicateur	2020	2021	2022	2023
Nombre de comptes épargne de la CADECO	68 898	92 675	115 980	134 481

Note : Ce tableau renseigne que le nombre de comptes de la CADECO ne cesse d'accroitre chaque année à partir de 2020 avec une moyenne de 103 009 comptes de 2020 à 2023. Ce chiffre demeure encore très faible par rapport à la population active de la RDC (estimée à plus ou moins 50.000.000 d'habitants) malgré que la CADECO dispose d'un réseau commercial constitué de plus de 109 points d'exploitation et d'une trentaine de bureaux mobiles.

Conclusion

Le Bulletin d'informations des Secteurs Productifs met en évidence les vastes opportunités économiques de la République Démocratique du Congo (RDC) et les efforts nécessaires pour transformer ces potentialités en moteurs d'une croissance durable et inclusive.
Dotée d'un potentiel exceptionnel, avec plus de 80 millions d'hectares de terres arables, une forêt tropicale représentant 10 % des forêts mondiales et des réserves minérales stratégiques, la RDC se trouve à un carrefour décisif pour son développement.

Cependant, ce potentiel reste largement sous-exploité en raison de défis structurels majeurs, tels que l'insuffisance des infrastructures, le manque de diversification économique, la gestion inefficace des ressources naturelles et l'accès limité aux financements. Ces obstacles freinent l'essor des secteurs productifs, notamment l'agriculture, l'industrie, la pêche et l'environnement, pourtant au cœur de toute stratégie de développement inclusif et durable.
Face à ces défis, le bulletin des secteurs productifs propose des solutions concrètes et stratégiques pour revitaliser les secteurs productifs. Il insiste sur la nécessité d'une transformation économique fondée sur la durabilité, l'innovation et l'inclusive. Une telle approche implique de moderniser les infrastructures, de renforcer les capacités institutionnelles et d'améliorer l'accès aux financements pour les projets à fort impact socio-économique.

Pour réussir cette transition, la coopération entre le gouvernement, les acteurs privés et les partenaires internationaux est indispensable. En encourageant l'innovation dans le secteur agricole, en favorisant la transformation locale des ressources naturelles, et en mettant en œuvre des politiques publiques cohérentes, la RDC peut réduire sa dépendance aux matières premières non transformées, diversifier son économie, créer des emplois durables et améliorer significativement le bien-être de sa population.

Ce document ne se limite pas juste à informer mais se veut un véritable levier de transformation, un outil de planification pour guider les décisions et mobiliser les ressources nécessaires à cette ambition.

Le chemin vers cette transformation nécessitera des efforts constants, mais il est possible de bâtir une économie diversifiée, compétitive et résiliente. En relevant ces défis avec des stratégies concertées et des partenariats solides, les secteurs productifs de la RDC peuvent devenir les moteurs d'une croissance inclusive et durable, au service de toutes les générations congolaises présentes et futures.

Recommandations

(i) Au Gouvernement :

- Faire du Ministère du Plan et de la CAD à travers la Direction des Secteurs Productifs, un data center des secteurs porteurs de croissance de la RDC par la mise en place d'un cadre permanant de collecte et d'analyse de données ;
- Appuyer les missions de collecte des données organisées pour tous les secteurs sur toute l'étendue du territoire national afin d'actualiser des statistiques ;
- Mobiliser les financements conséquents pour pérenniser la production du BISP ;
- Intégrer d'autres structures pertinentes dans le processus de collecte et analyse des données en vue d'améliorer la qualité du Bulletin.

(ii) Aux partenaires techniques et financiers :

- Appuyer techniquement et financièrement le processus de production semestrielle du Bulletin d'Informations des Secteurs Productifs en RDC.

Équipe de rédaction

COMITÉ DIRECTEUR		
S.E Guylain NYEMBO MBWIZYA		**Ministre d'Etat, Ministre du Plan et Coordination de l'Aide au Développement**
COMITE NATIONAL DE PILOTAGE		
1.	Daniel EPEMBE MOSANGO	Secrétaire Général au Plan et CAD
2.	Prince LETA KATUMBA	Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre du Plan et CAD
3.	Nina MASANGU	Directrice de Cabinet Adjointe du Ministre d'Etat, Ministre du Plan et CAD
4.	Jean –Pierre PILE MAHITA	Conseiller en charge des Secteurs Productifs
COMITÉ DE RÉDACTION		
1.	Herman KAKULE MUKULULUKI	Directeur-Chef de Service de la Direction des Secteurs Productifs/ Plan et CAD
2.	Marcel LISIMO	Chef de Division/DSP
3.	MUTIMA VIRA Dedy	Chef de Division/DSP
4.	KASUSULA Olivier	Chef de Division/DSP
5	EKUBA Séraphin	Chef de Division/DSP
6.	Charles BAHATI	Chef de Division/DSP
7.	Christian KABUATSHIKA	Chef de Bureau/DSP
8.	Fabrice MWANZA	Chef de Bureau/DSP
9.	Delphine BOSEKO	Chef de Bureau/DSP
10.	Cynthia KAPASHIKA	Chef de Bureau/DSP
11.	Christophe KALUME	Expert/DSP
12.	Marie BULONZA	Expert/DSP
13.	Héritier MATA	Expert/DSP
14.	Jules KAKANDA	Expert/DSP
COMITÉ DE RELECTURE		
1.	BONGE Benjamin	Directeur/Ministère du Plan & CAD « SG »
2.	BENE DJATE Béni	Chef de Division/Ministère du Plan &CAD « SG »

PERSONNES RESSOURCES			
-	MUSINGUNU José	Chef de Bureau	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	MOMIAMPALE BABOZI	Chef de Division	Caisse Générale d'Epargne du Congo « CADECO »
-	LUNULA Yane	Chef de Bureau	Ministère du Plan& CAD « DSP »
-	BILA MPAKA Innocent	Chef du Bureau	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	KISASA ILUNGA	Expert	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements « ANAPI »
-	MONSENGO MPOY	Expert	Institut National de la Statistique « INS »
-	MPOFOCIOTO	Directeur	Directeur d'Etude et Planification « DEP » CONEXT
-	BAMBA Irène	Directrice	Directeur d'Etude et Planification « DEP » Tourisme
-	KIKAMUDI Dady	Expert	Ministère du Plan & CAD
-	KALAMBAY KASAMPU	Expert	Ministère des Finances
-	MBAKU KOFFI Antoine	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	BOPE John	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	MATALATALA M.	Directeur	Ministère de l'Industrie « APROCM »
-	MOMBONGU MONGOLO	Expert	Ministère du Plan & CAD « SG »
-	APENDEZA MWEMA Christelle	Chef de Bureau	Ministère de l'Industrie « APROCM »
-	BANZA MUKALAY Fidèle	Chef de Bureau	Ministère de l'Industrie
-	EYENGA LILEMBE	Sous-Directeur	Ministère de EPME « ANADEC »
-	MULEBA MPUTU	Expert	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements « ANAPI »
-	MBEKA Franck	Chef de Division	Ministère du Plan & CAD « DSS »
-	NKODIA Simplice	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	MWANZA KABAMBA	Chef de Bureau	Ministère de Plan & CAD
-	LURHAKWA Mac	Chef de Division	Ministère de l'Entrepreneuriat Petites et Moyennes Entreprises « Direction d'Etude et Planification »
-	MUHIKA DADA	Expert	Ministère du Plan & CAD « DEME »
-	ILONGA NIVELLE	Sous-Directeur	Ministère de l'Entrepreneuriat Petites et Moyennes Entreprises « ANADEC »
-	KAMBAMBA Gédéon	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	ISOBO MOKONZI Trésor	Expert	Ministère de l'Environnement et Développement Durable « DEP »
-	MUTEBA KABAMBA Roland	Expert	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements « ANAPI »
-	MAFUNDU LEMBUSA Firmin	Chef de Bureau	Ministère du Plan & CAD
-	MITUATO BINDUSA Justin	Chef de Bureau	Ministère du Développement Rural « DEP »
-	IKONO BOLUMBU	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »

-	RUSHAGO SHUKURU	Chef de Bureau	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire « DEP »
-	MFINDA Paul	Chef de Division	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire /PROSANA
-	BASUTU Rabbi	Expert	Ministère du Plan & CAD « CAD »
-	IDI Emile	Chef de Bureau	Ministère d'Environnement et Développement Durable« DDD »
-	BUSAMBO Paul	Chargé de secal	FAO
-	ITAMPON Méthode	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	IRENGE Blaire	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	MASUDI Yung	Expert	Ministère de pêche « DEP »
-	OTIKAKA Didier	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	PANGIETO %MALENGE	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	YOWA MWAMBA Clarisse	Expert	Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière "CTCPM"
-	BONGWENDE Yanci	Expert	Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière "CTCPM"
-	WAKENGELA KANTAMBA J.	Expert	Ministère du Plan & CAD « SENAREC »
-	NKOLONGO J.R	Chef de Division	Ministère des Hydrocarbures « SONAHYDROC »
-	RASOSILA ATSHAENYELE	Chef de Division	Ministère des Hydrocarbure/Secrétariat Général
-	AOSA MINTSHI	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	EPENDA MUAMPATA	Expert	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements « ANAPI »
-	MAPENDO MUGARUKA Irène	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	KAVULA INGA Samira	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	OLIGO Boris	Expert	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements « ANAPI »
-	BWANA MASALA	Chef de Bureau	Ministère de mines « DEP »
-	TUIPATSHILE PINDA Gérard	Expert	Ministère du Plan &CAD « DEME »
-	MVUBU	Expert	Ministère du Plan & CAD
	NZUZI MBENZA Jacques	Expert	Ministère du Plan & CAD « DSP »
-	AKANDA Joseph	Expert	Ministère du Plan & CAD « FPI »
-	BEMBO MBUNGU	Directeur d'Études et Planification	Ministère du Tourisme « ONT »

MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Bulletin d'information

des secteurs productifs

ANAPI
Agence Nationale pour la Promotion des Investissements

NOVEMBRE **2025**